



**SPECIALE
FÊTE DES MERES**

Jusqu' au **04 juin 2016**



ALCATEL LUMIA

HAPPY MOTHER'S DAY

1 ACHAT = PLEIN DE CADEAUX



ALO Distributeur agréé

ALCATEL onetouch.

NOKIA

Microsoft

16, Rue de France Douloussamé BP 60340 LOMÉ-TOGO TEL: +228 22 20 77 74 / +228 22 20 77 75 / +228 92 80 11 11



GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 9795

Mercredi 25 Mai 2016

200 francs

REGLES UNIFIEES RELATIVES AU TRANSPORT AERIEN

LES DEPUTES ONT ADOPTE LA RATIFICATION DE LA CONVENTION DE MONTREAL

Les députés ont entamé, depuis hier, au siège de l'Assemblée nationale à Lomé les travaux de la quatrième séance plénière de la première session ordinaire de l'année. La séance a été consacrée à l'adoption du projet de loi autorisant la ratification de la convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international, signée à Montréal au Canada le 28 mai 1999. Les travaux, dirigés par le président de l'Assemblée nationale, M. Dama Dramani, ont connu la présence du ministre des Infrastructures et des Transports, M. Ninsao Gnofam.

(Suite P. 3)

GESTION INTEGREE DES ZONES CÔTIERES EN AFRIQUE

Vers l'adoption d'un protocole additionnel à la Convention d'Abidjan

Les experts de la Convention d'Abidjan tiennent, depuis hier à Lomé, leur deuxième panel sur la gestion intégrée des zones côtières en Afrique de l'Ouest, du Centre et du Sud, après celui d'Accra, au Ghana, en juin 2015. La présente rencontre va permettre de parachever et de valider les projets et textes élaborés à Accra, en vue de l'adoption d'un protocole additionnel à cette convention qui est relative à la gouvernance de la zone côtière.

(Suite P. 4)

LES 9^{ES} JOURNEES DES PHARMACIENS CELEBREES LUNDI

Les débats ciblent le médicament générique et la pharmacovigilance

L'Ordre National des Pharmaciens du Togo (ONPT) a animé, hier à l'Institut National d'Hygiène, une conférence de presse, annonçant les 9^{es} journées des professionnels de ce corps de métier. Plus qu'une rencontre avec les médias, c'était l'occasion pour les pharmaciens de mieux faire appréhender leur métier à la population à travers la presse.

C'est autour d'un partage sur les thématiques « le médicament générique », « l'exercice de la pharmacie » et « la pharmacovigilance » que les pharmaciens et les journalistes ont communiqué lundi à Lomé. Ainsi, les professionnels de la communication ont pu comprendre ce qu'est un médicament

(Suite P. 5)

PRESERVATION DE LA FAÇADE MARITIME DES DECHETS DANGEREUX

Deux sessions de formation ouvertes à Lomé

La seconde phase du projet 35 sur la « gestion des déchets chimiques et biologiques dangereux sur la façade atlantique africaine » a démarré, hier, à travers deux ateliers de formation des formateurs à Lomé. L'un porte sur la gestion des déchets chimiques et l'autre sur la gestion des déchets biologiques. Les deux sessions s'animent simultanément, du 24 au 26 de ce mois à l'Agora Senghor, par des experts du consortium FIAPP. Elles s'inscrivent dans le cadre de l'initiative des Centres d'Excellence en matière de lutte contre les menaces d'origine nucléaire, radiologique, biologique ou chimique (CdE-NRBC), qui a suscité ce projet, dont le Togo est bénéficiaire avec 53 autres Etats membres.

(Suite P. 5)

Nouvelle baisse des prix des carburants

Lire communiqué à la page ... 7

HOROSCOPE DU JOUR

NAISSANCES : Si votre bébé naît entre le 23 mai et le 29 mai. Passionné par tout ce qui l'entoure. Ce sera un bébé tonique, souriant. Très vite, il aura envie d'élargir son périmètre de circulation. Plutôt sociable et concerné par ce qui arrive aux autres, il aime aussi son indépendance.

BELIER 21 mars – 20 avril  Profession : Travail, négociations, questions matérielles, tous vos dossiers avanceront dans le bon sens. Affection : En amour, à défaut de plan précis, vous serez tout à fait disponible pour ce qui peut se présenter. Santé : Bonne résistance.	GEMEAUX 22 mai – 21 juin  Profession : La chance vous soutiendra, mais à condition que vous restiez prudent, et surtout très discret (e). Affection : Un coup de tabac secoue les couples fragiles. Santé : Mangez sainement.	LION 23 juillet – 22 août  Profession : En vous envoyant trois forces du zodiaque, le ciel fait de vous un vrai décideur : désormais le seul mot d'ordre c'est l'action ! Affection : Période idéale pour trouver l'amour. Santé : Relaxez-vous.	BALANCE 23 septembre – 22 octobre  Profession : Si vous sentez que la chance n'est pas de votre côté, n'insistez pas. Attendez quelques jours pour contre-attaquer. Affection : Une flamboyante passion naîtra entre vous et votre partenaire. Santé : Mettez-vous aux tisanes apaisantes.	SAGITTAIRE 23 novembre – 21 décembre  Profession : Si vous attendiez une promotion ou un meilleur statut, c'est maintenant. Affection : La passion provoque parfois quelques coups de folies. Prenez garde. Santé : N'abusez pas des excès.	VERSEAU 21 janvier – 19 février  Profession : Vos déterminations seront amplifiées. Les astres vous donnent une ténacité à toute épreuve. Affection : Les jeunes couples parleront mariage ou bébé, et ceux qui sont ensemble depuis longtemps s'aimeront comme au premier jour. Santé : Fatigue possible.
TAUREAU 21 avril – 21 mai  Profession : Préférez la concentration plutôt que l'exaltation. Cela vous évitera de voir trop grand ou de passer à côté de quelque chose d'important. Affection : Frères et sœurs seront soudés et complices. Santé : Le grand air vous fera du bien.	CANCER 22 juin – 22 juillet  Profession : La majorité d'entre vous devrait pouvoir concrétiser ses projets les plus ambitieux. Affection : Sensuel et charmeur, vous saurez réveiller les ardeurs de votre partenaire. Santé : Diminuez votre consommation de liqueurs.	VIERGE 23 août – 22 septembre  Profession : Une rentrée d'argent pourrait s'annoncer plus tôt que prévu. Affection : L'amour viendra vers vous, et vous rendra très heureux (se). Santé : Un gage d'énergie et de joie de vivre.	SCORPION 23 octobre – 22 novembre  Profession : Travaux ou négociations, vous réglerez des questions en instance. Affection : Vénus vous promet une vie amoureuse intense. Vous serez sur un nuage ! Santé : Surveillez votre alimentation.	CAPRICORNE 22 décembre – 20 janvier  Profession : Soyez méfiant, on pourrait chercher à vous cacher une information. Affection : En couple, l'un ou l'autre pourrait marquer une distance. Santé : Petits soucis hormonaux possibles.	POISSONS 20 février – 20 mars  Profession : Une période très active où vous saurez faire avancer vos affaires. Affection : Vénus va rapprocher les couples ou favoriser une rencontre. Santé : Couchez-vous un peu plus tôt.

Jeux des lettres

Par K. DAMTARE

PROBLEME N° 6024

1 2 3 4 5 6 7

○	E	E	E	F	R	R	D	○					
○							E	○					
○	B	O	R	T	E	M	G	E	T	U	○		
○			U						T		○		
○	C	L	N	F	N	C	O	O	E	N	I	T	○
○				N					I				○

Score à atteindre

27

Votre score total

Trouvez pour chacune des trois lignes horizontales (A,B,C) le mot le plus long possible. Marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés et comparez votre score avec celui que vous propose Togo-Press.

En vue de faciliter les recherches, quelques lettres sont déjà inscrites à leur place dans la grille.

SOLUTION N° 6023

A - FEDERAL

B - GOUPILLON

C - FOLKLORIQUE

PROBLEME N° 3057

↓	Couper	↓	Par ci Par là	↓	Absorbée	↓
	Parcours		Objet inconnu		Equipée	↓
	↓		↓		Consacrée	↓
					Très doux	
					Craint	
	Dans le vent	→			Note	→
	Epuisé				↓	
	↓					
					Enervée	
					Démonstratif	
					Note	
					Biens	
					Enlève	
					Car	
					↓	
					Tam-Tam	
					Titane	
					Animal	
					↓	
					Brames	
					Fin de dictée	

MOTS A TROUVER

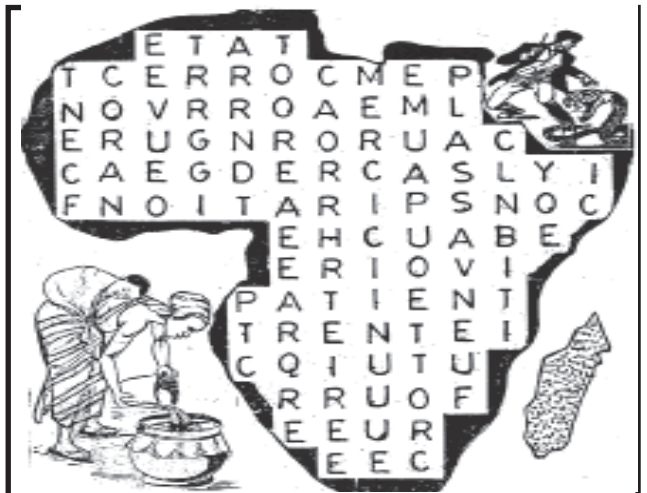
SOLUTION N° 3056

I		T		P		F
N	O	U	I	L	L	E
C	A	R	N	E		S
U	S	B		B	U	S
R		U	R	I	N	E
A	I	L		S	E	S
B	L	E		C		
L		N	O	I	S	E
E	T	C		T	A	S
S	U	E	D	E		T

LES MOTS CAMOUFLES

4936

Par D. KANKPE



ENIGME « Fécond »

VASSAL - TRENTÉ - TETUE - SACRE - PAUME - PATIENT - ŒUVÉE - OBVENIR - NEUF - NEGRO - MARDI - IVOIRE - ETAT - EBAUCHE - CYCLE - CROTTE - CREE - CORRECT - CORAN - CONSPIRATION - CONGO - CEINTURE - CENT.

SOLUTION N° 4935 : DEGRADATION.

NUMEROS UTILES

CHU Sylvanus OLYMPIO 22-21-25-01
CHU Campus 22-25-77-68
22-25-47-39/22-25-78-08
Commissariat central 22-21-28-71
Sûreté Nationale 22-22-21-21
Pompiers 118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie
○ (Secours et Assistance)
○ 172 ou 22-22-21-39
○ Police Secours 117

SOURIONS, RIONS-EN

C'est une maîtresse qui sort une carte du monde, elle demande à un élève, Jacob, de venir pointer l'Amérique sur la carte. Ensuite, elle dit :
- Maintenant que tout le monde sait où se trouve l'Amérique, pouvez-vous me dire qui l'a découverte ?
Tous les élèves disent :
- C'est Jacob !

PHARMACIES DE GARDE Du 23 au 29 mai 2016

■ **Phcie du BOULEVARD**
Sur le Bd du 13 Janvier à Doulassamé
Tél. : 22 21 65 49
■ **Phcie BEL AIR**
Rue du Commerce Tél. : 22 21 03 21
■ **Phcie CHATEAU D'EAU**
Près du château d'eau de Bè Tél. : 22 21 57 51
■ **Phcie DES OLIVIER**
Sur le Bd Félix Houphouët-Boigny Tél. : 22 27 04 34
■ **Phcie ESPERANCE**
Av. F. J. Strauss, face à l'école française à Nyékonakpoé (rue Adjololo) Tél. : 22 21 01 28
■ **Phcie SAINTE MARIE**
Face Supermarché Ramco à Tokoin Ramco
Tél. : 22 21 85 58
■ **Phcie BON SECOURS**
Rue du Grand Collège du Plateau à Casablanca
Tél. : 22 45 76 74
■ **Phcie ROBERTSON**
Après la lagune de Nyékonakpoé (Togbato)
Tél. : 23 20 61 11
■ **Phcie FOREVER**
A Tokoin Forever, en face du garage central administratif Tél. : 22 26 11 77

■ **Phcie SAINT PAUL**
Sur le Bd Jean Paul II Tél. : 22 22 46 72
■ **Phcie HEDZANAWÉ**
Marché Hédzranawé Tél. : 22 26 49 61
■ **Phcie KLOKPE**
Derrière la foire Togo 2000, quartier Atiégu
Tél. : 22 61 42 42
■ **Phcie FIDELIA**
A Bè-Kpota, route d'Atiégu, près de l'hôtel «Le Référentiel» Tél. : 22 71 95 95
■ **Phcie CHRIST-ROI**
A Kagomé Tél. : 22 27 46 66
■ **Phcie BETHEL**
Sur la route d'Adidogomé Tél. : 22 25 23 70
■ **Phcie la REFERENCE**
Sise sur la route de Kpalimé, Adidogomé Assiyyé, à côté du bar Madiba Tél. : 23 20 24 15
■ **Phcie BONTE**
Sur la route de Ségbe, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanoï Tél. : 92 94 84 40
■ **Phcie DJIDJOLE**
A Djidjole Tél. : 22 25 65 12
■ **Phcie MILLENAIRE**
Face à la réserve de la gendarmerie d'Agoé-Nyivé, sur la route de 50 m à 300 m du côté Nord Tél. : 22 51 64 31
■ **Phcie VERTE**
Face Ecole du Parti à Kikamé Tél. : 22 25 03 26
■ **Phcie ENOULI**
Station d'Agbalépédogan Tél. : 22 25 90 68
■ **Phcie ORCHIDEE**
Sur la rue de l'hôtel LLéo 2000, quartier Adidoadin Tél. : 22 47 42 87
■ **Phcie OSSAN**
Etablissement «La Limousine», carrefour Avédji Tél. : 22 38 44 25
■ **Phcie ADONAI**
Face à Fil à Parc (ex - hôtel la Plantation) à Agoé-Nyivé Tél. : 22 50 04 05
■ **Phcie CHARITE**
A côté du CEG d'Agoé-Nyivé Tél. : 22 25 12 60
■ **Phcie SHALOM**
A Agoé-Cacavéli, non loin de BKS sur la route Agoé-Adidogomé Tél. : 22 51 87 60
■ **Phcie EMMAUS**
Sur la route de Mission-Tové, à côté du bar Solidarité Tél. : 22 40 25 04
■ **Phcie ABRAHAM**
A Agoé-Logopé Kossigan Tél. : 22 50 10 00
■ **Phcie VERSEAU**
Près maison Bateau Baguida Tél. : 22 27 34 53
■ **Phcie HYGEE**
Face au lycée public de Baguida sur la route d'Afa-noukopé (Baguida) Tél. : 22 27 36 36

LES MOTS CROISES ☆ ☆

N.B. : Le nombre d'étoiles (allant d'une à trois) indique le degré de difficulté.

Par Pascal AKAKPO-MESSAN

PROBLEME N° 371

HORIZONTALEMENT

1. Celles du général diffèrent de celles du capitaine.
2. Vieux cheval. Refus anglo-saxon.
3. S'oppose à l'action des engins aériens.
4. Note musicale. Publiera.
5. Apporte. Début de grondements.
6. Bassins au bord de la mer. Déchiffres.
7. Reine de beauté. Passes sous silence.
8. Période historique. De l'intérieur de la tête.
9. Implique une négation. Femelle du faisan.
10. Finit.

VERTICALEMENT

- A. Grande ouverture.
- B. Panne sans haine. Poussée vers soi..
- C. Le cinéma est le septième. Confort.
- D. Indiquent le rang quand l'unité est 1. Bande de radio.
- E. Meneur. Mois de la fête du travail.
- F. Célèbre physicien qui établit la formule $E=mc^2$

- G. Sorte de gâteau à la crème. Partie de tenue d'un panier
- H. Fin d'inertie. Alita sans Argon.
- I. Torifiant.
- J. Appareils de détection sous-marine. Article masculin.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTIONS DU JEU N° 370

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	A	N	O	R	M	A	L	I	T	E
2	V	O	U	E		A	N	A	R	
3	A	U		C	R	A	T	E	R	E
4	N	E	V	E		L	I	N		S
5	T		I	N	T	E	N	T	A	
6	G	R	E	S	E		S	A	L	E
7	A	A		E	S	T		M	I	L
8	R	I	B		T	A	P	E		I
9	D		A	T	E	L	I	E	R	S
10	E	T	H	E	R	E				E

REGLES UNIFIEES RELATIVES AU TRANSPORT AERIEN

Les députés ont adopté la ratification de la Convention de Montréal

(Suite de la P. 1)

La convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport

de lésion consécutive aux accidents d'aéronefs ainsi qu'en cas de destruction, de perte ou d'avarie des

président de la Commission d'étude, M. Jean Kissi, présente des intérêts importants pour le Togo.

lais de livraison et en favorisant le respect des règlements douaniers.

A cet effet, le repré-

mentaire Alliance Nationale pour le Changement (ANC), pour sa part, a également donné son accord au

protocoles y afférents. Pour le Togo, la ratification, de cette convention a beaucoup d'avantages parce



Le président de l'Assemblée nationale (milieu) a dirigé la séance.



Le commissaire du gouvernement, M. Ninsao Gnofam a assisté aux travaux.



Les porte-parole des groupes parlementaires UNIR et ANC ont relevé la nécessité de ratifier la convention. (Photos Mme GERALDO).



aérien international, dite « convention de Montréal », est signée le 28 mai 1999. Elle se substitue à la convention de Varsovie du 12 octobre 1929 en matière de transport aérien international. Le présent projet de loi vise à assurer l'indemnisation totale des victimes ou de leurs ayants droit en cas de décès ou

bagages ou marchandises en cas de retard de livraison. Elle vise aussi à faire peser sur le transporteur l'obligation de prendre toutes les mesures de sécurité appropriées.

Cette convention est structurée en sept (7) chapitres renfermant cinquante-sept (57) articles. Sa ratification, a précisé le

Elle permettra, selon son rapport, de garantir l'application aux passagers et au fret, d'un régime de responsabilité moderne et juste. Elle permettra également, entre autres, l'utilisation par les compagnies aériennes de dossiers électroniques. Ce qui améliorera la productivité et la sûreté tout en réduisant les dé-

sentant du groupe parlementaire Union pour la République (UNIR), a relevé la nécessité et l'importance pour le Togo de ratifier ce projet de loi relative au transport aérien international. Ainsi, il a invité les députés de son groupe à accorder leur voix à l'adoption de ce projet de loi.

Le groupe parle-

vote de cette convention qui est nécessaire à l'adoption du code de l'aviation civile de Lomé.

A l'issue du vote, le ministre des Infrastructures et des Transports, M. Ninsao Gnofam, a confié que la convention de Montréal se présente comme une refonte de la convention de Varsovie et les différents

qu'elle permet d'avoir un code beaucoup plus étendu, amélioré et qui répond aux exigences de l'aviation civile actuelle.

Les travaux de cette séance plénière se poursuivent ce matin, avec l'examen du projet de loi portant code de l'aviation civile.

Bernadette A. GNAMSOU

Communiqué du Gouvernement

Dans le cadre de l'opération «**Togo-propre**», instituée tous les 1^{ers} samedis du mois, le gouvernement rappelle à la population togolaise que celle-ci aura lieu le **samedi 04 juin 2016** et l'invite à y participer massivement.

Toutes les autorités locales notamment, les préfets, les présidents des délégations spéciales, les chefs des cantons, les chefs de villages et de quartiers ainsi que les syndicats, les comités de développement des villages et des quartiers, les associations de protection de l'environnement sont priées de prendre les dispositions nécessaires pour assurer l'effectivité de cette opération.

Les responsables des administrations publique et privée sont également priés de mobiliser leurs agents afin de contribuer au succès de cette journée.

Il y va de la qualité de notre environnement et de notre santé.

Le Gouvernement

53^E ANNIVERSAIRE DE L'UA

La semaine de l'Intégration célébrée à Lomé

La première édition de la semaine de l'Intégration africaine a été lancée hier à Lomé, lors d'une cérémonie solennelle présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine, Pr. Robert Dussey. Les participants planchent sur l'intégration

Le Togo célèbre la semaine de l'intégration africaine. Les manifestations ont débuté hier à Lomé, par des conférences sur la problématique de l'intégration et les défis sécuritaires et sur la question de l'intégration des communautés sous-régionales et des citoyens. Les participants ont échangé sur la nécessité d'action concertée au niveau sous-régional et régional afin de lutter efficacement contre l'insécurité maritime et les actes criminels. Ils ont également échangé sur les droits et les devoirs des citoyens, conformément à la vision des chefs d'Etat de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) et les défis relatifs à la libre circulation des biens et des personnes ainsi que le droit d'établissement dans l'espace communautaire.

Pour le ministre Robert Dussey, l'Union Africaine, en succédant à l'Organisation de l'Unité Africaine, se donnait pour ambition de consolider le projet

d'intégration politique, économique, sociale et environnementale de l'Afrique, dont les bases avaient été jetées par les pairs fondateurs en 1963. L'intégration africaine, a déclaré le ministre, c'est la libre circulation des biens et personnes. Selon lui, cette intégration « suppose avant tout une volonté politique, une harmonisation des politiques, la mise en place d'institutions continentales et une unité d'action ainsi que la promotion de la paix, de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les Etats africains et leurs peuples ». Mais aujourd'hui, l'on se rend compte que l'intégration du continent se heurte à de nombreux défis.

Relever les défis de l'intégration

La volonté affichée des chefs d'Etat et de gouvernement d'accélérer l'intégration du continent se heurte à de multiples défis en matière énergétique, de sécurité, de

africaine, les défis de la sécurité maritime et sur l'intégration des communautés sous-régionales et des citoyens. Les travaux offrent l'occasion aux communautés africaines de s'approprier la vision des chefs d'Etat et de gouvernement en matière d'intégration.

libre circulation et d'éradication de la pauvreté. Le problème d'accès aux soins de santé de qualité,

communauté Economique Régionales (CER), l'élaboration et l'adoption de la Charte africaine de la

En organisant la semaine de l'intégration africaine, le Togo voudrait répondre aux aspirations des populations vers la réalisation d'une fraternité et d'une solidarité intégrées au sein d'une unité plus vaste qui transcende les divergences ethniques et nationales, a précisé le ministre des Affaires

avantages d'une intégration réussie et des opportunités d'affaires.

L'ambassadeur de l'Egypte M. Mohamed Karim Shérif a, au nom des diplomates africains accrédités au Togo, remercié les autorités togolaises engagées dans la lutte pour l'intégration réussie du continent. Il a déclaré que « les différents conflits qui affectent le continent africain, la pression de la mondialisation forcent les Etats économiquement faibles, à s'inscrire véritablement dans la dynamique de l'intégration ».

Les manifestations se poursuivent aujourd'hui, jour anniversaire de l'Union Africaine, au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine. Cette journée, placée sous le signe de l'intégration culturelle, est réservée aux activités sportives, à l'exposition des mets de différentes communautés africaines au Togo. Elle permettra, selon la directrice de l'intégration africaine, Mme Anaté Kouméalo, aux différentes communautés africaines vivant au Togo d'échanger et de faire la promotion de leur savoir-faire.

Ossara Koffi
AGOURNA



La table d'honneur. Pr Robert Dussey (au micro), à sa gauche, M. Yark Damehame. (Photo TOUVOR).

les difficultés en matière de nouvelles technologies et le manque de ressources financières, sont autant d'obstacles à relever. Face à ces défis, le ministre Dussey a salué les mesures prises pour la Commission de l'Union Africaine pour accélérer l'intégration régionale, notamment la reconnaissance de huit Com-

statistique et des actions en matière économique et commerciale, telles que l'Adoption des textes fondateurs de la Banque africaine d'investissement ainsi que celle d'un plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain et la feuille de route pour la mise en place d'une zone de libre échange sur le continent.

étrangères. Il s'agit aussi, selon le gouvernement, de faire connaître aux populations, le rôle et les actions de l'Union Africaine dans le développement du continent. La manifestation offre également l'opportunité aux communautés étrangères de mieux connaître les lois et les populations du Togo et d'être sensibilisées aux

GESTION INTEGREE DES ZONES CÔTIÈRES EN AFRIQUE

Vers l'adoption d'un protocole additionnel à la Convention d'Abidjan

(Suite de la P. 1)

Le milieu marin et les zones côtières soutiennent des activités humaines diverses comme le transport maritime, la pêche, l'aquaculture, la production d'énergies renouvelables, l'extraction des ressources minières, le tourisme, etc. Pour mieux gérer ces ressources transfrontalières, les pays côtiers de l'Afrique occidentale, centrale et australe ont adopté, en 1981, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, une convention relative à la protection et à la mise en valeur des ressources marines et côtières. Cette convention a, comme objectifs principaux, le renforcement de capacités nationales pour la protection des ressources marines, ainsi que la mise en œuvre des mé-

canismes de coordination et de coopération par l'établissement d'un

protection de la zone humide et côtière, a organisé, en juin 2015, à Accra,

assises, prévues pour 3 jours, vont permettre aux 22 pays signataires de la

nouvelle feuille de route.

Ouvrant les travaux, le secrétaire général du ministère de l'Environnement et des Ressources forestières, M. Boundjouw Sama, a relevé l'importance de la mer dans les activités socio-économiques, scientifiques et militaires. Couvrant 75 % de la planète, la mer contribue, selon lui, à la sécurité alimentaire et énergétique. Elle constitue une source d'approvisionnement en ressources biologiques, minérales et fossiles, un régulateur de climat et le siège d'une importante biodiversité. Le Togo, dit-il, pour toutes ses raisons, s'attèle à harmoniser les défis globaux de la Gestion Intégrée des Zones Côtières, à travers une bonne gou-

vernance maritime et une bonne coopération sous-régionale et internationale. M. Sama a salué ce deuxième panel de la Convention d'Abidjan, qui constitue une opportunité pour visiter les manquements des législations nationales en matière de gouvernance des zones côtières, afin de proposer les textes adaptés aux réalités de chaque pays, dans l'intérêt collectif pour un développement durable.

Le coordonnateur régional de la Convention d'Abidjan, M. Abou Bamba, a également souligné l'intérêt de protéger la zone de la Convention d'Abidjan, qui est l'un des écosystèmes les plus riches au monde.

Komla GOKATSE



MM. Boundjouw Sama et Abou Bamba (2^e et 3^e de la gauche) à l'ouverture des travaux. (Photo ONOUADJE).

cadre d'action régional efficace. Pour atteindre ces objectifs, la convention, après avoir élaboré et adopté, en 1986, des protocoles en termes de

au Ghana, une première réunion sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) en Afrique de l'Ouest, du Centre et du Sud. Les présentes

convention de réviser et de compléter les différents articles du draft de protocole additionnel élaboré à Accra, ainsi que ses annexes et d'adopter une

PRESERVATION DE LA FAÇADE MARITIME DES DECHETS DANGEREUX

Deux sessions de formation ouvertes à Lomé

(Suite de la P. 1)

L'initiative des Centres d'Excellence (CdE) en matière de lutte contre les menaces d'origine Nucléaire, Radiologique, Biologique ou Chimique (NRBC) a été lancée il y a presque un an au Togo, par un atelier d'analyse des besoins y afférant. A la suite, une nouvelle mission d'expertise a défini les contours de la présente formation des formateurs sur la gestion des déchets chimiques et biologiques dangereux, démarrée, hier à Lomé.

Il s'agit, en effet, de deux sessions thématiques sur la «gestion des déchets chimiques dangereux» et sur la «gestion des déchets biologiques dangereux», chacune étant déclinée en modules spécifiques.

Le but poursuivi est de sensibiliser les participants du secteur chimique et biologique

à la santé humaine et l'environnement, d'identifier les pratiques et les technologies idoines pour y faire face de façon efficace. La démarche devra aussi permettre aux gestionnaires d'établissements de soins de ces déchets de développer leurs plans de gestion et, à l'ensemble des séminaristes, d'élaborer des programmes de formation pour les différentes catégories de personnel qui manipulent et traitent les déchets chimiques et biologiques dangereux.

Le conseiller technique représentant le ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, M. Tata Amégboh, a fait remarquer que «l'exposition et le recours abusif à ces produits chimiques et biologiques présentent potentiellement des risques et des effets négatifs

pour la santé et l'environnement». Dans ce sens, il a plaidé pour une bonne maîtrise de l'utilisation durant tout leur cycle de vie et pour

Centres d'Excellence en matière de lutte contre les menaces NRBC, précisant qu'elle est déjà porteuse d'un certain nombre de pro-

bénéficier des appuis des partenaires techniques et financiers pour élaborer des documents de stratégie et de planification en ma-

initiale de la phase 1, soumis à votre appréciation», a-t-il précisé.

Mise en place en 2010, l'initiative CdE-NRBC est financée par la Commission européenne, avec le soutien de l'Institut inter-régional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI). Selon le représentant de l'UE, M. Lenaic Georgelin, l'origine de ces risques chimiques et biologiques peut être criminelle, accidentelle ou naturelle. L'action de l'initiative au Togo, a-t-il souligné, «vient en complément de nombreuses autres actions de l'UE, notamment dans le domaine de la gestion des ordures ménagères à Lomé et dans les cinq chefs-lieux de région...».

Martial Kokou
KATAKA



Officiels, formateurs et bénéficiaires, à l'issue de la cérémonie d'ouverture.
(Photo TOUVOR)

la mise en œuvre des politiques au niveau national et international, afin de prévenir et d'atténuer leurs risques et dangers.

A cet effet, M. Amégboh a salué l'adhésion du Togo à l'initiative des

jets, en réponse à ces problèmes, à l'attention des pays de la façade atlantique de l'Afrique. «Son adhésion aux instruments internationaux traitant des questions chimiques et biologiques lui a permis de

tière de gestion des produits chimiques et de prévention des risques biologiques, comme l'a si bien mis en exergue le rapport d'évaluation

LES 9^{ES} JOURNEES DES PHARMACIENS CELEBRES LUNDI

Les débats ciblent le médicament générique et la pharmacovigilance

(Suite de la P. 1)

C'est autour d'un partage sur les thématiques «le médicament générique», «l'exercice de la pharmacie» et «la pharmacovigilance» que les pharmaciens et les journalistes ont communiqué lundi à Lomé. Ainsi, les professionnels de la communication ont pu comprendre ce qu'est un médicament générique, c'est-à-dire une copie d'un médicament original et qui remplit les mêmes critères de qualité et d'efficacité.

De l'exercice du pharmacien, l'on retient que le diplôme ne s'obtient qu'après sept années d'études universitaires couronnées de succès, après un BAC scientifique. Les sept années d'études représentent une formation de base. Le diplômé a l'obligation de s'inscrire à l'ordre avant d'exercer, après spécialisation (durée variable) dans la pharmacie industrielle, biologique, chimique, hospitalière ou faire de la distribution.

Aussi, faudrait-il rete-

nir que le pharmacien, au cours de son cursus, maîtrise les molécules qui entrent dans la fabrication des différents médicaments. C'est pourquoi, la loi autorise qu'on se réfère à lui en cas de doute sur leur prise.

tendre Dr Innocent Kpeto, président de l'ordre.

Par-delà la conférence, les pharmaciens ont sensibilisé les journalistes aux méfaits des produits contrefaits et l'automédication. Ils ont aussi relevé les différentes ac-

et l'initiative est louable », a confié Dr Atani-Nyansa, représentant le ministre de la Santé et de la Protection sociale. Il a exhorté les journalistes à vraiment s'approprier le rôle sociétal du pharmacien qui, au-delà, veille à



Des conférenciers, on reconnaît les Drs Kpeto et Nyansa (2^e et 3^e de la droite).
(Photo HOMA WOO)

«Nous avons organisé cette journée pour porter à votre connaissance nos différentes actions et notre rôle au sein de la communauté. Nous voulons que vous sachiez ce que nous faisons exactement et proscrire les rumeurs», a laissé en-

tions engagées par l'Etat pour rendre accessibles les produits pharmaceutiques.

«C'est émouvant de voir les membres d'une même corporation se réunir pour se redéfinir. Le rôle du pharmacien est important dans la société

la santé de l'être humain. Les 9^{es} journées comptent une série de manifestations dont une visite couplée de don au CMS de Kpélé-Akata aujourd'hui.

Yankolina
M. TINGAENA

L'UPCOTON-Zio évalue la campagne 2015

L'Union Préfectorale des Coton culteurs du Zio (UPCOTON-Zio), une société coopérative avec conseil d'administration a' tenu son assemblée générale ordinaire, le vendredi 13 mai à Agbélouvé, à 35 km au nord de Tsévié.

Une occasion pour les membres de l'union d'évaluer les activités de la campagne 2015 et de renouveler les instances dirigeantes à savoir les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance.

Les représentants de 131 groupements de producteurs de coton de cette union ont validé les rapports sur la vie coopérative et les activités menées. Ces activités ont abouti à une production de 4.964.180 kg de coton graine sur une superficie totale emblavée de 5 974 hectares. Ce résultat jugé insuffisant est intervenu à cause de la faiblesse de la pluviométrie. La situation financière de l'union à la fin de la campagne 2015 présente un résultat positif, signe d'une bonne gestion.

Au terme de l'élection, M. Passe Kodjo est reconduit à la tête du conseil d'administration de 9 membres tandis que le conseil de surveillance de 3 membres est dirigé par M. Fidèle Kadjawatou.

Pour le représentant du préfet du Zio, M. Kpédzroku Yawo Dégava, cette union a la vocation de relever les défis sociaux et économiques des populations. Il a invité les cotonculteurs du Zio à redoubler de courage pour des résultats plus éclatants.

Le directeur régional Maritime de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), Apawou Koami et le président de la Fédération Nationale de Groupements de Producteurs de Coton (FNGPC), Kpotsivon Kossivi ont déploré la chute des rendements cotonnières consécutifs au manque de précipitations durant la campagne écoulée. Ils ont adressé leur reconnaissance aux partenaires et au gouvernement pour leurs appuis au secteur cotonnier.

(ATOP)

ORGANISATION DES EXAMENS DU BTS

Le conseil des établissements privés d'enseignement supérieur rend compte de ses démarches auprès des autorités

Le Conseil des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (CEPES) a organisé, hier dans l'enceinte de la paroisse Saints Martyrs de l'Ouganda à Tokoin Séminaire à Lomé, une assemblée générale extraordinaire. C'était en vue de faire le point des démarches après les états généraux de l'enseignement supérieur privé et de se prononcer sur les récentes décisions de l'Office du Brevet de Technicien Supérieur (OBTS) et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La rencontre a été présidée par le secrétaire général du CEPES, le Rév Père Dieudonné Otékpo Olabiya Eniyankitan.

Les états généraux de l'enseignement supérieur privé du Togo se sont tenus les 4 et 5 février 2016 à Lomé. A l'issue de ces assises, il était question pour les responsables de l'enseignement supérieur privé du Togo, de rédiger les actes c'est-à-dire les recommandations et résolutions de toutes les commissions, pour les mettre à la disposition des autorités nationales et de tous ceux qui soutiennent le CEPES.

Hier à Lomé, le

Conseil des Etablissements Privés d'Enseignements (CEPES) supérieur, a réuni ses membres en une assemblée générale extraordinaire pour diverses raisons. D'abord, il s'est agi de présenter à l'assemblée, toutes les démarches menées après les états généraux.

En plus de cela, le bureau exécutif du CEPES a rendu compte à l'assemblée des initiatives prises, relatives aux récentes décisions de l'Office du Brevet de

Technicien Supérieur (OBTS) et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Re-

cherche, à l'endroit des responsables et des chefs d'établissements de formation au BTS.



Des membres du bureau exécutif du CEPES. L'on reconnaît le père Dieudonné Otékpo (1^{er} à droite). (Photo TOUVOR).

cherche, à l'endroit des responsables et des chefs d'établissements de formation au BTS.

En effet, une note circulaire de l'OBTS stipule que « les candidats aux épreuves pratiques qui nécessitent l'utilisa-

tion d'un micro-ordinateur, doivent composer sur leur propre machine à compter de l'examen de BTS, session de 2016. A préciser que ces ordinateurs portatifs doivent avoir une autonomie d'au moins deux heures lors de ces épreuves ».

« Les fondateurs et les promoteurs des

établissements privés de l'enseignement supérieur ont été heureux par cette décision

d'autant plus que tous les candidats n'ont pas les moyens financiers de se procurer ces machines, relève le secrétaire général du CEPES, le Rév Père Dieudonné Otékpo Olabiya Eniyankitan. Il y a en plus beaucoup d'autres difficultés liées à cette décision. Nous sommes donc allés à la rencontre du directeur de l'OBTS pour négocier et nous avons obtenu que seuls les candidats de la filière Secrétariat de Direction, pourront utiliser

les ordinateurs. Les autres feront comme à l'ordinaire, c'est-à-dire qu'ils seront envoyés de façon classique, dans les différents établissements », a-t-il poursuivi.

La seconde note circulaire vient du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et porte interdiction du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et du Diplôme Universitaire de Technologie (DUT). « Là, précise le secrétaire général du CEPES, nous avons rencontré le nouveau directeur de l'Enseignement supérieur (DES) et il nous a été permis d'organiser le BTS cette année pour les candidats qui sont en 2^e année de formation, avec l'exigence d'envoyer la liste nominative de tous les admis de 2016 au ministère pour faciliter l'homologation ».

Un autre point à l'ordre du jour de cette assemblée générale extraordinaire, concerne les problèmes internes liés au bon fonctionnement du CEPES.

Régine AKONGA

Total Togo toujours tourné vers la modernisation

La 20^e station-service aux nouvelles couleurs attrayantes de Total Togo a été inaugurée hier. Sis dans le quartier Tokoin-Hôpital ce nouveau joyau avec sa boutique rapproche davantage Total de sa clientèle. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur général de Total Togo, M. Adrien Bechonnet et plusieurs autres personnalités du monde pétrolier.

Total Togo, toujours tourné vers la modernisation de ses installations, continue sa mutation entreprise en 2014 avec le changement des couleurs de ses stations services par d'autres plus vives et plus attrayantes. Cette innovation vise à se démarquer de ses concurrents et montrer à sa clientèle, tout aussi exigeante, que faire un tour à Total est bénéfique. La satisfaction est au rendez-vous vu le confort, la qualité et la sécurité qui règnent sur ses points de vente. La station Total sise à Tokoin Hôpital, le nouveau-né de la firme française s'inscrit ainsi dans la modernité. Vingtième sur la liste à être rénovée, elle est non seulement peinte aux nouvelles couleurs, mais

respecte des dispositifs sécuritaires aux normes internationales et l'environnement. A

«Happy Sud» qui est la nouvelle vedette avec ses 4 univers ; le côté pratique, la fraîcheur, le café et la caisse.

Dans les boutiques Total, il est servi des produits alimentaires et non vivriers. Tout est mis en place pour permettre aux clients de

compte tout mettre en œuvre avec le soutien de ses collaborateurs pour étendre le processus aux stations sur toute l'étendue du territoire togolais. Le DG a félicité les équipes qui ont mené à terme ce projet qui a changé le décor du quartier.



Le DG Adrien Bechonnet lors de la coupure symbolique du ruban.

l'objectif de la vente de carburant s'ajoute celui de facilitation des emplettes. C'est ce qui explique la présence des boutiques sur ses nouveaux sites. Après les lubrifiants, bonjour et côté-sud, c'est désormais le concept

se retrouver facilement selon le produit désiré. La boutique est ouverte à toutes les bourses, les prix en attestent.

Pour le DG de Total Togo, M. Adrien Bechonnet, ce projet est un engagement sur le long terme. Ainsi il

Suite à la coupure symbolique du ruban, les officiels et autres invités avec en première ligne le directeur général ont eu droit à une petite visite du nouveau site.

Folly KOUTOUKLOUI

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE

Il sera procédé le **Vendredi Vingt sept (27) Mai 2016 à partir de 09 Heures et jours suivants, Maître ALOU BANASSA Komlan**, Huissier de justice à Lomé, à la vente volontaire publique aux enchères, des matériels et mobiliers obsolètes appartenant à la Société TOGO TELECOM.

Les biens à vendre sont constitués de :
De tuyaux PEHD, de tuyaux PVC, de poteaux en bois et métalliques ; d'armoires en bois et métalliques ; de batteries ; de portes et cadres ; de bureaux ; d'équipements techniques ; de chaises et fauteuils et canapés ; de la ferraille....

La vente aura lieu dans la clôture de TOGOCEL contiguë à la direction générale de TOGO TELECOM (en face du GTA-C2A) ;

En sus du prix d'adjudication, l'adjudicataire paiera 12 %, le tout à une caisse qui lui sera indiquée. L'enlèvement se fera immédiatement ; aucune réclamation ne sera admise après l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez **Maître ALOU BANASSA Komlan**, aux numéros : 90 02 24 87 / 99 49 77 22.

Section I. Avis d'Appel d'Offres (A.A.O)

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AAO N°02 /PR/PRMP/HCRRUN

1. La Présidence de la République dispose des fonds sur le budget de l'Etat, Gestion 2016 pour financer les besoins de fonctionnement du Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale. Ce financement est effectué pour des paiements au titre du Marché d'acquisition de véhicules de fonction pour le HCRRUN.

2. La Présidence de la République, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des matériels roulants suivants : **LOT 1** : Fourniture de deux (02) véhicules 4x2 station Wagon et **LOT 2** : Fourniture d'un (01) véhicule Tout terrain 4x4 double cabines pick-up Diesel. Le délai de livraison des matériels roulant est d'un (01) mois.

N.B. : Aucune variante ne sera admise dans le cas de ce marché.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres tous les jours ouvrables, le **matin de 08 heures à 11 heures et l'après-midi de 15 heures à 17 heures** à l'adresse mentionnée ci-après : Présidence de la République, Avenue de la Présidence (Service Comptabilité Tél. : 22 23 40 24/22 23 40 77 /22 23 41 31 B.P. : 382).

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- **Etre légalement installé ;**
- **Avoir réalisé au moins un (01) marché similaire au cours**

des 3 dernières années (2013, 2014 et 2015) ;

- **Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des années 2012, 2013 et 2014 de 50 % du montant de l'offre.**
- **Prouver une capacité financière ou la disponibilité de ligne de crédit bancaire d'au moins 50 % du montant de son offre.**

Voir les DPAO pour les Informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet et/ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25000) F CFA tous les jours ouvrables, le matin de 08 heures à 11 heures et l'après-midi de 15 heures à 17 heures** à l'adresse mentionnée ci-après : Présidence de la République, Avenue de la Présidence (Service Comptabilité Tél. : 22 23 40 24/22 23 40 77 / 22 23 41 31 B.P. : 382) à partir du 11 Mai 2016. Le mode de paiement sera en **espèces**. Le DAO sera remis main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Présidence de la République, Avenue de la Présidence, rue de la Marina Service Comptabilité Tél. : 22 23 40 24/22 23 40 77/22 23 41 31 au plus tard le **13 juin 2016 à 15 heures 00 minutes**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire d'un montant de : **LOT 1** : Quatre cent cinquante mille **(450.000) F CFA** et **LOT 2** : Trois cent quarante-cinq mille **(345 000) F CFA**.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **13 juin 2016 à 15 heures 30 minutes** à l'adresse suivante : Salle de réunion à la Présidence de la République, Avenue de la Présidence.

Victoire S. TOMECAH-DOGBE
PRMP



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE
PAR AUTORITE DE JUSTICE

En exécution de l'ordonnance N°0124/16 du 11 avril aux fins de confiscation et vente, prise par Monsieur le Président du Tribunal de 1^{re} Instance de 1^{re} Classe de Lomé à la requête du Commissaire des Douanes et Droits Indirects,

Il sera procédé sous l'autorité du Commissaire Général de l'OTR, le mardi 31 mai 2016 à 09 heures et jours suivants s'il y a lieu, au TP3 (Terre- Plein N° 3) du Port Autonome de Lomé, à la vente aux enchères publique de 27 conteneurs comportant diverses marchandises en dépassement de délai en vertu de la loi 2014-003 du 28 avril 2014 portant code des Douanes.

Condition de participation à la vente

Les personnes désireuses de participer à la vente, doivent se faire enregistrer et procéder à un dépôt préalable de 300.000 F à la Direction des Renseignements et de la Lutte Contre la Fraude (DRLCF) au Commissariat des Douanes et Droits Indirects contre obtention d'une quittance sécurisée pour l'achat de conteneur de marchandises.

Il est à noter que les montants adjugés et majorés de 12 % sont intégralement versés séance tenante avec enlèvement immédiat. Aucune réclamation ne sera admise après enlèvement.

Par conséquent, le non paiement jusqu'à la fin de la journée de la vente du montant dû entraîne l'annulation de la vente et la perte du dépôt préalable au profit de l'Etat.

Toute participation à la vente implique l'acceptation des conditions susmentionnées et le non-respect des clauses expose le contrevenant à la rigueur de la loi.

Pour tous renseignements, adressez-vous à **l'Etude de M° Christophe OZOU**, Commissaire-priseur, au 139, rue Gbonvié (face Centre Communautaire de Tokoin Trésor) à Lomé. **Tél. : (00228) 90 83 65 22 /99 47 74 39**

Fait à Lomé, le 19 mai 2016
Le Commissaire Général
Henry Kanyesiime GAPERI

Communiqué du ministre du Commerce, de l'Industrie de la Promotion du Secteur privé et du Tourisme relative à la baisse des prix des carburants

Le ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement, le ministre des Mines et de l'Energie et le ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur privé et du Tourisme communiquent :

A compter du **25 mai 2016 à 00 heure**, les prix à la pompe des produits pétroliers au Togo sont fixés comme suit en F CFA :

SUPER SANS PLOMB	452
PETROLE LAMPANT	403
GAS-OIL	455
MELANGE 2 Temps	537

Le prix de la bouteille du gaz butane demeure inchangé.

GAZ BUTANE 12,5 Kg	6 500
GAZ BUTANE 6 Kg	3 120

Le ministre d'Etat, ministre de
l'Economie des Finances et de la
Planification du Développement

Le ministre des Mines et de l'Energie

Adji Otèth AYASSOR

Dèdèriwè ABLY-BIDAMON

Le ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur
privé et du Tourisme

Essossimna B. LEGZIM-BALOUKI



SOCIETE TOGOLAISE DES EAUX S.A.

Siège Social : 53, Avenue de la Libération

B.P.: 1301 - Tél. : (+228) 22 21 34 81 - (+228) 22 21 34 95 - (+228) 22 21 59 63 - Fax : (+228) 22 21 46 13 - Lomé - TOGO

Communiqué

La Société Togolaise des Eaux (TdE) informe ses abonnés dont les compteurs d'eau ont été déposés ou dont l'abonnement a été résilié pour cause d'impayés, que des facilités de paiement leur sont désormais offertes pour leur permettre de reprendre leurs branchements.

Les clients concernés sont invités à se rendre dans leurs agences d'appartenance ou à la Direction Commerciale de la TdE, sise à Tokoin Château pour y remplir les formalités.

La TdE vous remercie pour votre confiance.

La Direction Générale de la TdE

Agence UMOA-Titres

AVIS D'APPEL D'OFFRES
EMISSION PAR ADJUDICATION
N°03/2016 DU 31/05/2016

BONS DU TRESOR

REPUBLIQUE DU NIGER

L'AGENCE UMOA-Titres et le Trésor Nigérien PORTENT A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE LES ORGANISMES D'AVANCEMENT DES BONS DU TRESOR SONT LES TERMES SONT LES SUIVANTS :

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

Émetteur	: Etat du Niger
Montant mis en adjudication	: 75 000 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	: 1 million de FCFA
Durée	: 3 mois
Taux d'intérêt	: multiples
Date de valeur	: Mercredi 1 ^{er} juin 2016
Échéance	: Mercredi 30 août 2016

25% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION EST OFFERT SANS FRAIS D'OFFRES NON COMPÉTITIVES (CND) AUX SPÉCIALISTES EN VALEURS DU TRESOR (SVT) HABITUÉS DE L'ÉMETTEUR.

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : **Mardi 31 mai 2016**
Heure limite : **10h30 mn TU**
Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Cette opération est composée d'une seule et unique tranche.
Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Dated, le 23 mai 2016

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
Adrien DIOUF

Le Directeur Général du Trésor
et de la Comptabilité Publique
Zoukaleini SOULEYMANE

64% émission est organisée avec le concours de la Banque Générale des États de l'Afrique de l'Ouest (BGEAO)

Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :
email : adjudication@umoa-titres.org / tel : +221 33 839 3010 / fax : +221 33 839 4537

CORLAY TOGO S.A.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 2 673 000 000 francs CFA
sis au 5 000 Boulevard de la Paix, Tokoin Aéroport, B.P. : 1 188 Lomé

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 10 JUIN 2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de notre société qui se tiendront à Lomé le 10 Juin 2016 à 15 heures, à l'Hôtel Sarakawa à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1 - Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2015 ;
- 2 - Rapport Général et Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'acte uniforme OHADA sur le droit des sociétés commerciales ;
- 3 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- 4 - Affectation du résultat de cet exercice ;
- 5 - Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- 6 - Renouvellement du Mandat des Administrateurs ;
- 7 - Vote des résolutions proposées par le Conseil d'Administration ;
- 8 - Pouvoirs pour les formalités.

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- 9 - Rapport du Conseil d'Administration sur la Révision des Statuts ;
- 10 - Pouvoirs en vue des formalités par devant le Notaire ;
- 11 - Vote des résolutions
 - i. Première résolution : Adoption des statuts révisés ;
 - ii. Deuxième résolution : Pouvoir pour formalité devant notaire
 - iii. Troisième résolution : Pouvoir pour accomplissement des formalités.

Les actionnaires pourront assister personnellement à l'assemblée ou se faire représenter par un mandataire de leur choix.

A cet effet des formules de pouvoir sont à leur disposition au siège social.

Documents

Les documents requis par la loi sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les actionnaires, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Président du Conseil d'Administration

REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE L'HYDRAULIQUE

SECRETARIAT GENERAL

PROJET NATIONAL DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT RURAL AU TOGO (PNPER)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(AMI) N° 069/C/PNPER/COD/2016 du 19 mai 2016

SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE
DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNI-
CATION DU PROJET NATIONAL DE PROMOTION
DE L'ENTREPRENARIAT RURAL (PNPER),

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un financement auprès du FIDA (50 % prêt, 50 % don) pour le financement du Projet National de Promotion de l'Entreprenariat Rural (PNPER) et se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour la mission d'élaboration de la stratégie de communication du PNPER.
2. Les Services attendus du consultant individuel consistent entre autres à :
 - prendre connaissance de la situation du secteur de l'agriculture au Togo en général et du programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) en particulier ;
 - l'analyse des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PNPER et le type d'information qu'ils doivent produire et qu'ils doivent avoir ;
 - les stratégies et plans de communication existants sur les autres projets du PNIASA.
 - définir une stratégie et un plan de communication adapté au PNPER ;
 - définir un dispositif organisationnel efficace pour la mise en œuvre de la stratégie de communication proposé : moyens humains et matériels ;
 - identifier les thèmes qui seront abordés dans la campagne de communication et proposer des outils de mise en œuvre ;
 - proposer des actions concrètes de mise en œuvre de la stratégie de communication retenue ;
 - proposer un programme indicatif de formation à l'endroit des acteurs concernés par la mise en œuvre de la stratégie de communication ;
 - donner une évaluation financière détaillée par campagnes/outils et année par année.
3. Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique pour le compte de la Coordination Stratégique du PNIASA, invite à présent les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à exécuter la mission. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission (CV, référé-

- rences concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, ...), Seules les formations/diplômes justifiés par des attestations certifiées conformes et les expériences justifiées par des attestations de bonne fin seront pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.
4. Les critères de sélection sont les suivants :
 - Etre titulaire d'un diplôme universitaire minimum BAC+4 avec une autre formation spécifique en communication ou en discipline similaire (25 points) ;
 - Avoir au minimum dix (10) années d'expérience professionnelle en communication, et disposé d'au moins quatre références en élaboration de stratégies de communication d'un projet de développement dont au moins un relatif au monde rural (70 points) ;
 - Avoir une maîtrise de la langue françaises et l'expérience de la sous-région (5 points).
 5. Le consultant individuel sera sélectionné suivant la méthode de sélection à titre personnel (STP) couramment dénommée « **consultant individuel** » telle que décrite dans les Directives et le manuel de passation des marchés du FIDA.
 6. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues en faisant une demande écrite par courriel ou courrier physique à l'adresse indiquée ci-dessous au point 9 du présent avis.
 7. La mission se déroulera à Lomé au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique avec des déplacements sur le terrain à l'intérieur du Togo au besoin, le crédit temps estimé pour l'exécution de la mission est de 25 hommes jours et sa période indicative d'exécution allant de **juin à août 2016**.
 8. Les manifestations d'intérêt rédigées en français et en trois (03) exemplaires plus la copie originale doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse indiquée ci-dessous au point 9 du présent avis au plus tard le **9 juin 2016 à 17 heures précises** heure locale. Les manifestations d'intérêt doivent porter clairement les mentions suivantes :
« **Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration de la stratégie de communication du Projet National de Promotion de l'Entreprenariat Rural (PNPER)** » (à **n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des plis**).
 9. L'adresse à laquelle il est fait référence plus haut est la suivante :

A Monsieur le Coordonnateur Opérationnel Délégué (COD) du PNPER
Secrétariat du PNPER dans le nouveau bâtiment du Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique (MAEH) ;
3, rue Av Duisburg Lomé- Togo ;
Tél. : (+228) 22 37 98 76 ; B.P. : 385 Lomé- Togo ; E-mail : pnpertogo@gmail.com
N.B. :

- Les manifestations par voie électronique ne sont pas acceptées ;
- Seul le consultant individuel retenu sera consulté.

Fait à Lomé, le 10 mai 2016

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique

Col. Ouro Koura AGADAZI

Section I. Instructions aux candidats (IC)

REGION MARITIME



Ville de Lomé

1. La Commune de Lomé dispose des fonds sur le budget communal, afin de financer les travaux de forage d'adduction d'eau dans certains services municipaux et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de forage d'adduction d'eau à la DST, à l'Hôtel de Ville et au Garage Municipal.
2. La Commune de Lomé représentée par la Direction des Services Techniques, sollicite à cet effet, des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux suivants : Exécution de mini-systèmes autonomes d'alimentation en eau potable à la DST, à l'Hôtel de Ville et au Garage Municipal et consistent en la foration de trois (3) forages. Les profondeurs des forages attendus seront de 60 m. Les travaux constituent un lot unique. Les variantes ne sont pas autorisées, conformément à la clause IC 13.1 des données particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)
Le délai d'exécution est de trois (03) mois.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Chef Division des Infrastructures et de l'Assainissement de la Direction des Services Techniques (DST) de Lomé et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h et de 15 h à 17 h Temps Universel à l'adresse mentionnée ci-après :
Direction des Services Techniques de la Commune de Lomé
851, Avenue de la Présidence, Lomé, Togo ;
Tél : (228) 22 21 47 48
5. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Les conditions légales de l'entreprise ;
 - La situation financière de l'entreprise ;
 - L'expérience de l'entreprise ;
 - La disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;
 - La disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux.Voir le DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après :
Assistanat Administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

AAOON° 18 /2015/DIA/DST/ML/15

Att : Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé Angle des Rue Alaba et Tamé
Téléphone : 22-20-05-15
Télécopie : 22 21 54 34
Lomé - TOGO

La méthode de paiement sera en numéraire et se fera à la Régie des recettes de la Mairie de Lomé contre obtention d'un récépissé.

7. Les offres devront être soumises par main à main contre récépissé à l'adresse ci-après :
Assistanat Administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé

Att : Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé Angle des Rue Alaba et Tamé
Téléphone. 22 20 05 15
Télécopie : 22 21 54 34
Lomé – TOGO

au plus tard le **17 juin 2016 à 9 heures 00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) F CFA**.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17 juin 2016 à 09 h 30** à l'adresse suivante :

Salle des Délibérations Marie SIVOMEY
Hôtel de Ville
508, Avenue Nicolas Grutznisky
B.P. 326 - LOME
Téléphone : 22 21 26 20 / 22 21 06 25
Télécopie : 22 21 54 34
Lomé – TOGO

Pour la Personne Responsable des Marchés Publics et P.I.

ADJAHOUINO A. Comlan



ISLA-Langcenter Int. est un centre
«Exam Prep Provider»
pour le CFA Institute.



CFA Institute
www.cfainstitute.org

DEVIENS UN EXPERT EN FINANCE CERTIFIE PAR LE CFA INSTITUTE

Qu'est ce que le «CFA: Chartered Financial Analyst®»

La certification CFA est une formation américaine de niveau Master en Expertise Financière mondialement reconnue. Son obtention est gage du respect de l'éthique professionnelle et offre les compétences nécessaires pour réussir toute carrière dans la profession financière.

Qui peut s'inscrire pour le CFA ?

Tout candidat au dit programme devra être titulaire au moins d'une Licence, ou disposer d'au moins quatre ans d'expériences professionnelles. Ce programme s'adresse aux professionnels de la banque, des finances aussi bien qu'à tout professionnel désireux de changer de carrière (comptable, juriste...).

Les étudiants en année de Licence désireux d'exercer dans le domaine de la finance peuvent s'inscrire.

Comment se déroulent les cours de préparation au CFA à l'ISLA ?

L'ISLA offre 100 heures de cours de préparation en soirée (Lun, mer, ven) et les week-ends (sam) du 04 juil. au 26 nov. 2016, pour le premier niveau de certification. Les examens auront lieu le 03 déc. 2016 à Accra. Chaque séance durera au maximum 1h30mn. Des cours d'Anglais de soutien sont également offerts durant la même période à fin de permettre aux étudiants de mieux assimiler les cours et de produire plus facilement les documents d'analyse en Anglais.

Les cours de préparation seront dispensés par des professionnels du domaine et des professionnels certifiés CFA ayant déjà passé les exams.

Les frais de formation s'élèvent à 500.000 Francs CFA. (450.000 Francs CFA pour les dix premiers inscrits). Prévoir également les frais suivants : «Program Enrollment Fee» et «Exam Registration Fee». Ces frais varient selon les périodes d'inscription et le niveau. Plus de détails, voir www.cfainstitute.org.



"Among the countless finance degrees around the world, the Chartered Financial Analyst qualification has become the gold standard."
Financial Times, 13 August 2010



Early in my career, my boss told me if you want to be successful, you'd better think about earning the CFA charter.
Dr. Bruce Wonil Lee, CFA. Seoul, SOUTH KOREA

Situation:

Nyékouakpoé immeuble blanc vert
à 50m des feux rouges de LONATO & SUN SET
[facebook.com/LANGCENTER INTERNATIONAL TOGO](https://www.facebook.com/LANGCENTER-INTERNATIONAL-TOGO)



22 21 18 18
92 87 18 18

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS ET
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

N° 0392/MEFPD/CAB/PRMP-DSP

Lomé, le 17 mai 2016

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE

AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement
OBJET DU MARCHE	RENFORCEMENT DE CAPACITES (FORMATION) DES PARTIES PRENANTES DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE-Togo)
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHE	Contrat N° 00255/2016/AMI/MEFPD-PAMOCI/PI/BAD du 06 mai 2016
DATE D'ATTRIBUTION PROVISoire	18 avril 2016
NOMBRE DE MANIFESTATIONS OUVERTES	Sept (07)
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	Cabinet LMDE, 2941, Avenue de la Chance-Agbalépédo 08 BP 80354 Lomé-Togo Tél. : 22 51 51 60 / 22 35 13 21 / 90 04 63 92 E-mail : imde2005@gmail.com ; jkombate@hotmail.com
MONTANT DU MARCHE	18 620 000 F CFA HT/HTVA
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHE	06 mai 2016
DATE ET DEMARRAGE DES PRESTATIONS	17 mai 2016
DELAI D'EXECUTION	Deux (02) mois

La Personne Responsable des Marchés Publics
et Délégations de Service Public

Koffi Mawuéna AMEGLAVI

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS ET
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

N° 0391/MEFPD/CAB/PRMP-DSP

Lomé, le 17 mai 2016

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE

AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement
OBJET DU MARCHE	APPUI A LA MISE EN APPLICATION DE LA LOI ORGANIQUE RELATIVE AUX LOIS DE FINANCES (LOLF) ET AU REGLEMENT GENERAL DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE (RGCP)
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHE	Contrat N° 00256/2016/AMI/MEFPD-PAMOCI/PI/BAD du 06 mai 2016
DATE D'ATTRIBUTION PROVISoire	18 avril 2016
NOMBRE DE MANIFESTATIONS OUVERTES	Quatre (04)
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	SMD Policy Management Associates, Tél. : (+221) 33 867 53 42 E-mail : smdarbose@smd-associates.com info@smd-associates.com mndaw@smd-associates.com
MONTANT DU MARCHE	26 050 000 F CFA HT/HTVA
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHE	06 mai 2016
DATE ET DEMARRAGE DES PRESTATIONS	17 mai 2016
DELAI D'EXECUTION	Trois (03) mois

La Personne Responsable des Marchés Publics
et Délégations de Service Public

Koffi Mawuéna AMEGLAVI

PREPARATIFS POUR LES ELECTIONS LOCALES

« Le NID » mobilise ses militants

Le parti politique « *le NID* » a entamé, samedi, une campagne visant à mobiliser ses militants de base pour les élections locales à venir. A Vogan, dans la préfecture de Vo, où cette campagne a démarré, une délégation du parti, conduite par le président national, M. Gabriel Sassouvi Dossey-Anyron, a échangé avec les militants sur le rôle du maire et sur l'importance de la décentralisation.

Dans le cadre des préparatifs des élections locales, le parti politique, « *le NID* », a sensibilisé, samedi, ses militants de la préfecture de Vo à la décentralisation et au rôle du maire comme principal animateur du développement et de l'essor de sa commune. Cette formation, qui va s'étendre dans toutes les préfectures où le NID est implanté, vise à renforcer les compétences des

cadres du parti et à les redynamiser, pour qu'au moment venu, le parti puisse remporter des sièges et des mairies.

Pour M. Ouro-Bossi Tchakondoh, expert en décentralisation, la notion de « *décentralisation* » doit être comprise comme un processus de transfert de compétences et de moyens, ou d'une partie du pouvoir central vers les entités organisées à la base et dotées d'une

personne morale. Dans sa communication, l'expert a expliqué l'évolution historique du

et administratif, M. Tchakondoh a expliqué à son auditoire les contraintes liées à la

de comportements ou changer de mentalité.

M. Ouro-Bossi Tchakondoh a fait com-

loppement soit l'action collégiale, c'est-à-dire, entre les élus locaux, les citoyens, les partis politiques, bref tous les acteurs du développement, avec leur responsabilité un peu différente. Dans une « *Déclaration de Vogan* », le parti politique le NID souligne, à l'endroit des autorités, l'urgence de l'organisation des élections locales dans une réelle et irréprochable transparence.

Le NID exige le respect de l'Accord Politique Global (APG), conclu en 2005 et de procéder aux réformes constitutionnelles et institutionnelles avec la mise en œuvre de la limitation du mandat présidentiel.

Komla GOKATSE



Photo à l'issue de la formation.

cadre légal, par rapport à la décentralisation au Togo et les enjeux liés au concept. En dehors des enjeux politique, économique

décentralisation. Selon lui, pour une décentralisation constructive, efficace et efficiente, chacun doit se débarrasser d'un certain nombre

prendre aux militants la lourde responsabilité qui attend les conseillers communaux ou préfectoraux, de faire en sorte que le déve-

POUR UN SECTEUR PRIVE COMPETITIF

Des dirigeants d'entreprises renforcent leurs capacités managériales

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), en collaboration avec les Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC-Paris), a inauguré, hier à l'hôtel Sarakawa à Lomé, le cycle de ses conférences annuelles avec le thème « *manager dans l'incertitude* ». Cette première conférence a été animée à l'endroit des dirigeants d'entreprises, en vue d'améliorer leur compétitivité et partant, celle du secteur privé au Togo.

La série de conférences démarrée, hier à Lomé, concerne les dirigeants d'entreprises, membres du club d'excellence, HEC Exécutive Club, et certains partenaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT). Cette conférence inaugurale sur le thème, « *manager dans l'incertitude* », a été assurée par M. Vincent Desportes, qui fut directeur de l'Ecole de guerre, institut de formation supérieure des armées, de 2008 à 2010 en France. A partir de son expérience de chef de guerre et d'intervenant dans les grandes entreprises, le Gal Vincent Desportes a relevé que dans un monde en perpétuelle évolution, les conditions de la décision et du leadership sont marquées par

l'imprévisibilité, l'action ne se déroulant jamais dans les conditions initialement prévues. A l'inverse, l'agir et le comportement sont, de plus en plus, encadrés par des règles strictes, alors même qu'il est nécessaire de préserver une grande capacité d'adaptation face au renouvellement permanent des circonstances. Malgré ce contexte difficile, il faut, selon l'expert, parvenir à créer les conditions favorisant la pertinence des décisions et l'efficacité dans la direction de ses collaborateurs. Cela suppose, d'un côté, des mesures culturelles propres au développement de l'initiative et de la capacité d'adaptation et, de l'autre, des mesures structurelles permettant la mise sur

pied d'organisations suffisamment souples. Pour ce faire, deux voies essentielles sont

collective conserve un sens et un but. Mais, il faut également que le décideur ne soit pas

Ouvrant les travaux, le premier vice-président de la Chambre de Commerce et d'In-

A cet égard, la CCIT a décidé d'aller, le plus loin possible, dans sa dynamique de formation pour permettre aux patrons d'acquérir et de mettre en œuvre les bonnes pratiques de gouvernance et de direction des entreprises. Ceci, pour soutenir et promouvoir un secteur privé dynamique, moteur de croissance et de création de richesses, a-t-il expliqué.

A noter que le HEC Exécutive Club de Lomé a été créé en 2009 par la CCIT, pour répondre aux besoins de renforcement de capacités managériales des adhérents qui sont des dirigeants d'entreprises.

Après cette conférence inaugurale, d'autres suivront, selon un programme bien précis tout au long de l'année. La deuxième conférence aura lieu le 28 juin prochain, sous le thème, « *le principal risque de l'entreprise ? L'entrepreneur qui la dirige* ».

Blandine TAGBA-ABAKI



Vue partielle des participants à la conférence inaugurale. (Photo Mme GERALDO).

offertes, à savoir, la confiance en l'homme et la flexibilité des systèmes. M. Desportes souligne, en effet, que l'homme possède une très grande capacité d'autonomie de décision et d'initiative. Il apparaît même comme le meilleur outil d'adaptation à l'incertitude. Il faut donc s'appuyer sur cette aptitude, le principe fondamental étant de libérer la capacité individuelle d'initiative de ses collaborateurs, tout en la délimitant pour que l'action

enfermé dans un carcan rigidifié, impropre à l'adaptation. Les systèmes sur lesquels reposera l'exécution de la décision doivent donc, de l'avis de l'expert, être simples et évolutifs, afin de s'adapter facilement aux modifications de l'environnement. Dans cette perspective, a indiqué, M. Desportes, le leadership devra, pour sa part, s'appuyer sur cinq valeurs clés qui sont : la cohérence, la cohésion, le consensus, la compétence et la confiance.

dustrie du Togo (CCIT), M. Venance Agopomé, a soutenu que cette première conférence émane de la volonté de la CCIT d'insuffler une nouvelle dynamique au HEC Exécutive Club, qui a connu, entre-temps, une certaine léthargie. Pour lui, l'art de diriger requiert des connaissances, des compétences, et capacités, mais, veut aussi dire, faire des choix judicieux, prendre des risques calculés sur la base d'informations ou de connaissances dont on est détenteur.



COMMUNIQUE

La BANQUE POPULAIRE POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BPEC) a le plaisir d'informer son aimable clientèle qu'à partir du **Jeudi 26 Mai 2016** son agence de Baguida change d'adresse et sera transférée à l'ancien emplacement, situé à côté de la gendarmerie de Baguida, dans la rue opposée à la place bicentenaire.

La BPEC vous présente toutes ses excuses pour les désagréments causés par ce déménagement et vous remercie pour votre bonne compréhension.

La BPEC, ENSEMBLE POUR CONSTRUIRE

La Direction Générale



AIR LIQUIDE TOGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 89.760.000 F.CFA
Siège Social : B.P. 1082 - TOKOIN-LOME
(République du TOGO)
RCCM N° 1970 B 0261

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs, les Actionnaires de notre Société sont convoqués pour le **Mercredi 08 Juin 2016 à 10 h 00**, au **siège social de AIR LIQUIDE TOGO sis au 933, Avenue des Hydrocarbures à Lomé - Tokoin (Togo)** en **Assemblée Générale Ordinaire**, à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015
- RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DES RESULTATS
- APPROBATION DES OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 438 DU LIVRE IV DE L'ACTE UNIFORME OHADA SUR LES SOCIETES COMMERCIALES CONCERNANT LA SOCIETE ANONYME
- RENOUELEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR
- FIXATION DU MONTANT DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- DELEGATION DE POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Pour assister ou se faire représenter à cette Assemblée Générale, les Actionnaires, propriétaires de titres nominatifs d'actions, devront être inscrits sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date fixée pour l'Assemblée.

Tout Actionnaire ne pouvant se présenter à l'Assemblée, peut donner pouvoir à une autre personne Actionnaire de la Société pour le représenter à ladite Assemblée. Des formulaires de Pouvoir, le Projet de Résolutions et tous documents relatifs à l'Assemblée Générale sont tenus à la disposition des Actionnaires au Siège Social sis au 933, Avenue des Hydrocarbures (Tél. : 22 21 44 31 / 22 21 46 26).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



AVIS D'APPEL D'OFFRES

SOS Villages d'Enfants est une organisation non gouvernementale de développement de l'enfant implantée au Togo depuis 1979. Sa mission est de fonder des familles pour les enfants dans le besoin, les aider à construire leur propre avenir et à contribuer au développement de leur communauté. Elle est membre de SOS Villages d'Enfants International qui œuvre actuellement dans 134 pays à travers le monde. Au Togo, SOS Villages d'Enfants met en œuvre diverses interventions de développement de l'enfant et de la jeunesse, en mettant un accent particulier sur l'autonomisation des enfants pris en charge devenus jeunes.

Conformément à l'initiative 2 du projet Advocacy Now, SOS Villages d'Enfants Togo veut se pencher sur la situation d'emploi des jeunes en général et en particulier des jeunes ayant quitté la prise en charge alternative.

C'est dans ce contexte que SOS Villages d'Enfants TOGO a l'intention de réaliser une cartographie sur l'emploi et le travail décent pour les jeunes ayant quitté la prise en charge. Cette cartographie fournira des données de référence pour une action de plaidoyer.

A cet effet, elle invite les cabinets intéressés à concourir à retirer les Termes de Référence du présent appel d'offres, à partir du **mercredi 25 mai 2016 à 09 h 00** à l'adresse suivante :

Direction Nationale de SOS Villages d'Enfants Togo
B.P. : 1394 Lomé Togo
Tél. : (+228) 22 26 01 06
(+228) 22 26 12 07
Tél/fax : (+228) 22 26 44 04
E-mail : direction.nationale@sosve-togo.org
La Directrice Nationale

DU 21 MAI AU 4 JUIN

DES PRIX QUI FONT DU BAIN!

LES BONS PLANS SANITAIRE !

Tél : 22 21 57 65 / 22 21 50 48
www.groupebatimat.com

TOUT POUR LA MAISON
DU SOL AU PLAFOND

C.C.T | BatiMat

9^E FESTIVAL AFRICA RYTHMS

Un grand concert a marqué l'événement

La 9^e édition du festival international des musiques d'Afrique (Africa Rythms) a tenu ses promesses avec le grand concert « Electric Togoland » animé par les artistes Amen Viana, King Mensah, Dama Damawuzan, Patricia Colley et bien d'autres. Cette édition a été spéciale avec la participation des femmes pleureuses qui ont fait frémir les cœurs. L'Institut Français du Togo, cadre dudit festival, a connu, pour l'occasion, une animation particulière.

Cette année, le festival international des musiques d'Afrique ou Africa Rythms a encore surpris agréablement avec sa démarche artistique marquée par des touches particulières. Avec des concerts annoncés depuis jeudi, Africa Rythms a répondu aux attentes des mordus des soirées dansantes. C'était vendredi dernier, à l'Institut Français du Togo où toute une pléiade d'artistes ont offert un très beau spectacle avec leur confrère Amen

Viana lors du concert dénommé « Electric Togoland ». Oui, il y a eu de quoi s'amuser avec le Togo musical présenté dans toute sa profondeur. Tradition et modernisme de l'Afrique se sont rivalisés en rythmes, sons et en couleurs. Africa Rythms, initié par l'association Akcents Croisés s'est déroulé avec un cachet spécial marqué par la participation de l'artiste King Mensah qui a apporté une touche particulière à son rythme, adapté à beaucoup de genres

musicaux comme kamou, tchimou, agbadja, reggae, slow...

La sortie sur scène des artistes Adjowa Sika, Elom a été un

Français du Togo a également vibré aux sons de la tradition togolaise avec la sortie des artistes Ali Bawa, de Joël Kombaté, de

qui, par sa fascinante originalité musicale a provoqué la chair de poule et autres émotions.

Selon l'administra-

découvertes ainsi que des ateliers de formation et a pour vocation, de contribuer à l'épanouissement de l'art. Ce festival, aux dires de Mlle Gomadoh, s'organise chaque année, afin de permettre aux jeunes artistes de se faire découvrir et se vendre sur le marché africain et mondial.

En plus des spectacles, le festival a été meublé par un atelier d'échanges sur la Mutuelle des Artistes et Journalistes (MUAJ) afin de permettre aux uns et aux autres de s'informer sur les différents produits et services de cette mutuelle, qui s'inscrit dans le processus de développement socio-économique et culturel.

Cyril EKPAWOU
Ossara AGOURNA



Le groupe d'artistes animateurs du concert.

des temps forts du concert vivement apprécié. Sur les pas de Bella Bellow, la pionnière de la musique togolaise, ils ont ébloui l'assistance. L'Institut

David Agbololo et de Dama Damawuzan.

Africa Rythms édition 2016 a été plus événementiel et culturel avec le spectacle des femmes pleureuses

trice du Festival, Mlle Sonia Gomadoh, Africa Rythms est une véritable vitrine sur la musique togolaise. Il offre des opportunités d'échanges et de

AMELIORATION DU RENDEMENT DES NOIX DE CAJOU

Des semences améliorées d'anacardiers distribuées aux pépiniéristes

L'Association Nationale des Coopératives et Producteurs d'Anacarde du Togo (ANCPA) avec l'appui de la GIZ a distribué le mercredi 18 mai à Sokodé des semences améliorées de noix d'anacardes à 35 pé-

initié par la GIZ en vue d'améliorer le rendement de la production des noix d'anacarde au Togo.

35 membres des pôles de pépiniéristes venus des Régions des Savanes, de la Kara, de la Centrale et

territoire au mois de Juillet. Ces plants clonés ont une bonne performance productive d'au moins une tonne de noix de cajou à l'hectare contre 300 kg avec les plants actuels.

La tonne de graines

Koriko a indiqué que la production actuelle des noix d'anacarde est en dessous de la demande nationale.

Pour M. Koriko, la nouvelle gamme de plants d'anacarde va permettre une production qui va dégager des excédents pour l'exportation et sortir les planteurs de la pauvreté.

Il a invité tous les planteurs à prendre attache avec son association pour consigner ses besoins en plan-

tules et exprimer le lieu de leur livraison.

Le directeur du centre de l'Institut de Conseils et d'Appui Technique (ICAT) M. Sourou Koffi a remercié la GIZ pour son appui qui va permettre une bonne productivité de noix d'anacarde au Togo.

Pour M. Sourou Koffi, la production d'anacarde a pris une grande envergure mais malheureusement avec les plants en état de vieillissement, donnent une très mauvaise

productivité sur le plan national.

Il a convié les producteurs à adopter les nouveaux plants pour rénover leur plantation et à rompre avec les vieilles pratiques de culture afin de tirer profit maximum de leur produit.

Le directeur de l'ICAT a invité les pépiniéristes à bien manipuler la semence clonée pour éviter les mélanges.

(ATOP)



Photo de groupe à l'issue de la cérémonie.

pinéristes des quatre régions productrices des noix de cajou.

Cette distribution de semences des noix d'anacarde se situe dans le cadre du «Programme Centre d'innovation Verte (ProCIV)»

des Plateaux se sont distribué une tonne de semences améliorées clonées provenant du Ghana.

Les plantules issues de ces pépinières seront distribuées aux planteurs sur tout le

améliorées d'anacarde fait 190 000 graines et est destinée à satisfaire les grands producteurs de noix de cajou sur tout le territoire.

Le président de l'ANCPA M. Adjémini

Lisez et faites lire chaque jour TOGO PRESSE

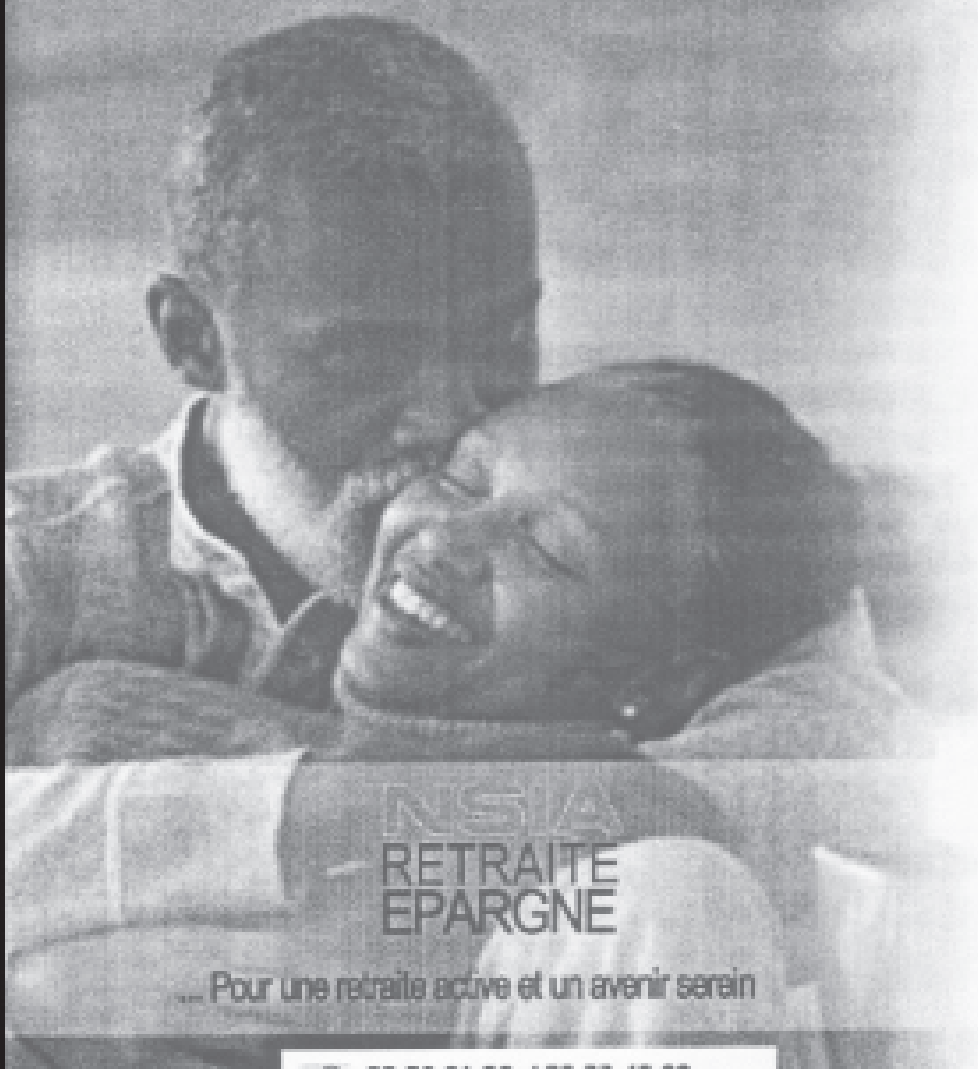
AVIS DE REUNION

Le président de l'Amicale des Ressortissants du canton de TCHARE à Lomé et ses environs (ARTL) convie tous les fils et filles du canton à une importante réunion qui aura lieu le **dimanche 29 mai 2016** au BAR NANSONDA à 10 h 00, sis à Adéwi, non loin de CIB-INTA sur les pavés allant vers Tokoin Trésor.

La présence de tous est très capitale.

Pour l'amicale,

Le président, **Hervé KADALA.**

**NSIA
RETRAITE
EPARGNE**

... Pour une retraite active et un avenir serein

☎ 22 20 81 50 / 22 23 49 00

nsia@groupensia.com — www.groupensia.com

**NSIA
RETRAITE
EPARGNE**

... Pour une retraite active et un avenir serein

Le départ à la retraite est souvent synonyme de baisse de revenus. Evitez cette situation en constituant une épargne en vue de vous assurer un complément de retraite ou pour financer un projet.

Dès maintenant, constituez-vous un capital Epargne ou retraite en fixant votre cotisation (à partir de 5 000 F) et la périodicité de paiement (mois, trimestre, semestre, année) et faites fructifier ce capital au taux minimum net de 3,5% l'an en plus de votre participation au bénéfice réalisés par la Compagnie.

NSIA Epargne / Retraite c'est aussi:

- Epargne plus: Epargnez pendant 5 ans au moins une prime minimale mensuelle de 5 000 F et gagnez à chaque tirage périodique de nombreux lots (motos, électroménager, TV etc...)
- Libre Epargne: versement minimal de 100.000 F à la souscription et des cotisations libres à partir de 50.000 F
- Epargne Prestige: versement minimum de 500.000 F et cotisations libres à partir de 100.000 F

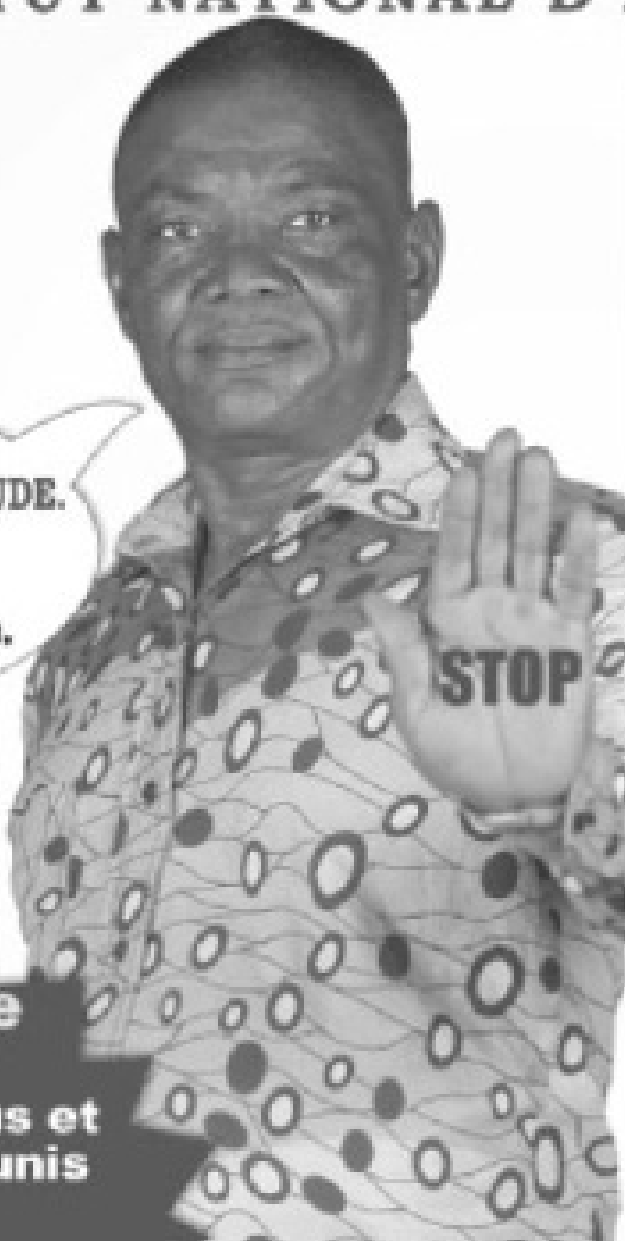
Notre Siège: 01 BP 1120 Lomé - Togo Tél: 22 23 49 00
Fax: 22 20 58 88 Email: nsia@groupensia.com

Nos Agences: Lomé: Agence du Boulevard, Agence La Brèche,
À l'étranger: Arakpamé, Kpalimé, Sokodé, Kara





INSTITUT NATIONAL D'ASSURANCE MALADIE



Je dis NON A LA FRAUDE.
Je protège mon assurance maladie.

**Assurance
Maladie**
la Fraude, l'Abus et la Faute sont punis par la loi.

FRAUDES - ABUS - FAUTES	SANCTIONS
FRAUDES → Donner des soins à un non bénéficiaire → Utiliser la carte et les feuilles de soins d'autrui → Utiliser le code prescripteur d'autrui → Facturer une prestation exclue → Faire une fausse prescription → Faire une fausse facturation → Etc.	→ Avertissement → Mise sous surveillance → Remboursement du montant des prestations fraudées → Retrait de cartes et carnets pour 3 à 12 mois
ABUS → Surprescription → Abus de consultation → Surconsommation de médicaments et/ou d'actes → Surfacturation → Etc.	→ Suspension définitive du bénéfice des prestations → Poursuite devant les ordres/associations des professionnels de santé
FAUTES → Non respect des règles de délivrance de soins → Se prescrire soi-même des médicaments → Prescrire des médicaments à ses enfants ou à son conjoint(e) → Non respect des règles de remplissage de feuilles de soins → Erreur de facturation → Etc.	→ Poursuite pénale → Suspension du droit de prescription → Rejet de facture → Suspension/Rupture de convention

Avec INAM, se soigner n'est plus un souci.

Rencontre fatale sur Internet

Attention de ne pas compter parmi vos rencontres sur internet cette très belle et attachante dame. Son nom ? Maria Christina Johnson. Bien sûr elle se nomme aussi Maria Hendricks, Gia Hendricks, Maria Christina

Gia ou encore Maria Hainka, pour les besoins de son métier de vol et usurpation d'identité. Cette belle femme de 43 ans, bien connue des services de police de plusieurs Etats américains, est soupçonnée de s'être servie de

son physique pour rencontrer des personnes à travers des sites de rencontres et de location de logement afin de s'introduire chez elles et leur dérober un maximum d'informations lui permettant d'usurper leur identité. Une

fois les éléments sur la vie de ses victimes en sa possession, la jeune femme ouvrait des comptes à crédit à partir desquels elle payait ses fastueuses dépenses, rapporte la police de Los Angeles citée par le *Los Angeles Times*.

ment dans l'Oregon, à Washington et dans le comté de Los Angeles et les enquêteurs étant bien incapables de connaître le nombre d'identités que la jeune femme a volées.

Maligne, elle changeait les adresses postales de ses victimes, ainsi que leurs numéros de téléphone, afin de contrôler les communications qui leur étaient adressées. Selon le bureau

du shérif, la personnalité de Maria Christina Johnson s'articule tout à la fois autour de l'impression que «*tout lui ait dû*» et une capacité à s'accaparer de manière «*agressive la vie de ses victimes.*»

Sachez tout simplement que la police de Los Angeles a appelé les victimes potentielles (si vous en êtes une) de Maria Christina Johnson à la contacter !

Meurtrière la retraite anticipée ?

Y a-t-il un impact de la retraite anticipée sur la mortalité ? Oui ! Selon une étude parue dans le «*Journal of Epidemiology & Community Health*», les personnes en bonne santé travaillant à des âges avancés ont un taux de mortalité inférieur à celles quittant leur emploi pour une retraite anticipée.

Comment expliquer le fait que les personnes qui prennent leur retraite anticipée meurent plus jeunes ? D'abord, cela a été démontré par de nombreuses études, ceux qui prennent leur retraite plus jeunes le font souvent parce qu'ils sont en mauvaise santé et n'ont plus les capacités de travailler. Donc

logiquement, ces personnes-là vont mourir plus jeunes que celles pour qui la santé n'est pas un problème pour continuer à travailler.

Ensuite, il faut prendre en compte la date à laquelle la personne entre sur le marché du travail... la personne a fait des études longues... Désolé, on a perdu le réseau !

La sculpturale voleuse a été arrêtée déjà à plusieurs reprises par le passé pour des chefs d'accusation similaire, notam-

Que de planètes !

Au cours primaire, on nous apprenait que l'univers comporte sept planètes. C'est archi faux, Monsieur le Maître. En dehors du système solaire, la Nasa a annoncé le 10 mai dernier la découverte de 1284 nouvelles planètes... en 2016 !!!

Les astronomes sont certains à 99 % que ces 1.284 exoplanètes sont bien des planètes et non

pas un autre objet céleste. Le télescope Kepler a également recensé 1.327 autres candidates au statut de planètes qui requièrent des analyses supplémentaires.

Parmi les près de 5.000 exoplanètes candidates découvertes au total à ce jour, plus de 3.200 ont été confirmées comme étant bien des planètes, selon la Nasa, dont 2.325 ont

été trouvées par Kepler, précise l'agence spatiale dans un communiqué.

Le télescope Kepler, qui a été lancé en 2009, a scruté 150.000 étoiles pour trouver des signes de planètes en orbite, notamment celles se trouvant à une distance idéale pour que l'eau puisse exister à l'état liquide et permette potentiellement à la vie de se développer.

Ce buisson toujours ardent

Allez comprendre notre société qui souvent nous fait virer sec à 180°. A une époque aseptisée où l'épilation tend à s'imposer, le poil fait son come-back aux aisselles et pubis, via la planète «*people*» qui exhibe désormais touffes et buissons.

Pour preuve, les stars revendiquent haut et fort le poil en friche, arborant fièrement pubis et dessous de bras bien touffus. Fers de lance

du mouvement, les actrices Gwyneth Paltrow et Cameron Diaz soutiennent la version «*buisson 70's*» pour leur mont de vénus. Suivies de près par Madonna, qui dans un shooting torride, nous offre ses aisselles «*poilues*». Rarement en retard d'une tendance, Lady Gaga exhibe, elle-aussi, sa toison indisciplinée en couverture du magazine Candy. Les femmes seraient-elles en

passé de revendiquer le fort pouvoir érotique des poils ?

Le poids de la culpabilité

Bien mal acquis ne profite jamais. Et ce n'est certainement pas cet Américain de 60 ans que l'on imagine rongé par la culpabilité qui viendra contredire ce dicton. L'homme, qui a volé un poste de télévision en 1989, vient de parcourir

près de 2.000 km du nord au sud des Etats-Unis... pour se dénoncer à la police et s'excuser de son geste vieux de près de 30 ans.

Randay Iannaccone - c'est de lui qu'il s'agit - s'est en effet rendu au commissariat de Norwalk

(Connecticut) dimanche 10 avril afin de faire amende honorable. Un long périple puisque le sexagénaire habite lui-même en Floride, soit à l'autre bout du pays.

La police a confirmé que l'homme était bien recherché pour le vol d'une télévision alors qu'il occupait la fonction de gardien dans un centre commercial qui a fermé ses portes depuis.

Même le commissaire principal s'est ému de ce geste : «*On n'aurait jamais pu le retrouver... Il est revenu et s'est dénoncé, ce qui est plutôt cool.*»

Toujours est-il que notre repent, poursuivi pour vol, devra tout de même se présenter hier mardi 19 avril devant un juge. Sans doute qu'il bénéficiera de circonstances atténuantes, pas vrai ? Qui veut être le prochain repent ?

Même mort, Hitler vaut son pesant d'or

Avez-vous jamais vu Hitler prier ? Pas sûr. A moins que ce ne soit sorti de l'imagination de l'artiste italien Maurizio Cattelan. En effet, une de ses œuvres représentée Hitler en train

de prier. De dos, on dirait la silhouette d'un enfant agnouillé, vêtu d'une veste de tweed. En contournant la statue, on découvre un visage au regard intense et à la petite

moustache, immédiatement identifiable : celui d'Hitler.

Et alors ? Autant le savoir : quand le Führer prie, les mannes tombent du ciel. Donc, la statue de cire et résine réalisée

en 2001, sobrement intitulée «*Lui*», vient d'être adjugée aux enchères à New York chez Christie's pour... 17,189 millions de dollars (plus de 8 milliards 494 millions 500 mille F CFA) !

Textes rassemblés par
Kossi N'BOUKE

CRISE POLITIQUE EN RDC

L'Union Européenne lance un appel à la relance du processus électoral

Les 28 ministres des Affaires étrangères de l'Union Européenne, réunis hier, à Bruxelles, se sont penchés sur la situation en RDC où la dégradation récente des perspectives électorales les préoccupe fortement.

Pour l'Union Européenne, un gouvernement démocratique fonde sa légitimité sur des élections régulières et les 28 pays de l'Union Européenne (UE) lancent un appel pressant à la relance du processus électoral, affirmant que le manque de visibilité quant aux dates des élections est un grand facteur d'instabilité pour la RDC.

Les Européens appellent au respect de la liberté d'expression et dénoncent les harcèlements et l'intimidation contre des politiciens, des journalistes et des défenseurs des Droits de l'Homme. Ils demandent à tous d'assumer leur responsabilité indivi-

duelle, en particulier les responsables des institutions chargées de la justice et de la sécurité, en évoquant les conséquences des manquements éventuels.

Cela sonne comme un écho aux menaces de sanctions individuelles brandies par le Royaume-Uni, même si le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, préfère employer un ton modéré : « *Il n'y a pas eu de débat pour l'instant en matière de sanctions. On doit vraiment donner une chance aujourd'hui au démarrage du processus électoral dans des conditions correctes en termes de fonctionnement démocratique* ».

au Congo. Aujourd'hui, ce qui est vraiment possible, c'est de lancer le processus électoral et de faire en sorte que chacun assume correctement ses responsabilités. »

L'Union Européenne souhaite un dialogue national en RDC et appelle la Commission électorale à déterminer les besoins financiers et à établir un calendrier, en particulier pour l'élection présidentielle.

Il y a quinze jours, la Cour constitutionnelle de Kinshasa a autorisé le maintien à son poste du président Joseph Kabila au-delà de décembre 2016, si aucun scrutin n'est organisé d'ici là. Une décision assimilée à un coup d'Etat constitutionnel par l'opposition qui appelle à manifester demain.

(AFP, RFI)

TUNISIE / Rached Ghannouchi réélu président du parti Ennahdha

Rached Ghannouchi, leader du parti islamiste Ennahdha, l'un des quatre partis de la coalition au pouvoir en Tunisie, a été réélu président de la formation à l'issue du 10^e congrès national qui a pris fin lundi à Hammamet, au sud de Tunis.

Avec 800 voix, M. Ghannouchi se succède à lui-même, devançant de loin Fathi Ayadi et Mohamed Akrouf, qui ont reçu respectivement 229 et 29 voix.

Rached Ghannouchi a estimé que le choix du parti de séparer ses activités politiques et religieuses n'a pas été dicté par la conjoncture actuelle, mais qu'il s'agit plutôt du « *couronnement d'une certaine évolution d'un parti qui ne cesse de s'auto-métamorphoser* ».

Il a affirmé qu'Ennahdha avait réussi à réviser ses orientations générales pour réussir ainsi la transition d'un mouvement idéologique vers un « *parti démocratique patriotique musulman* ». Le chef du parti a également assuré

qu'Ennahdha s'engage à se conformer au modèle de société choisi par les Tunisiens et pour lequel le peuple s'était soulevé en 2011 contre le régime Ben Ali. « *Il faut bien reconnaître que la Tunisie vit actuellement démocratiquement (...) d'autant plus que l'extrémisme religieux ou encore l'extrémisme laïc ont déjà prouvé leur incapacité et sont désormais limités* », a souligné Ghannouchi.

Le congrès national d'Ennahdha a réuni quelque 1.200 congressistes en présence d'environ 2.000 invités, dont 200 étrangers, 500 journalistes et 200 observateurs. Les congressistes ont également élu les deux tiers des membres du Conseil

de la Choura, parlement interne composé de 150 membres. Le dernier tiers sera élu lors de la première session du nouveau Conseil. Avec une majorité de 58 %, les congressistes ont par ailleurs approuvé la constitution d'un bureau exécutif composé de 25 membres devant être proposés par le président du parti mais qui devront être approuvés par le Conseil de la Choura.

Ils ont aussi approuvé une dizaine de motions, dont la motion économique à 89,3 %, la motion de lutte contre le terrorisme et du défi sécuritaire à 87,5 % ou encore celle du régime politique à 93,5 %. Fondé en 1972, le parti Ennahdha a tenu neuf congrès, dont cinq de façon clandestine entre 1979 et 1991, ses activités étant alors interdites par les autorités.

(Xinhua)

GRECE / Les migrants du camp d'Idomeni évacués dans le calme

Le camp d'Idomeni, qui abritait 8 400 migrants à la frontière gréco-macédonienne, est en cours d'évacuation depuis hier. L'opération, visant à relocaliser les migrants vers des centres de la Grèce continentale, pourra durer une semaine.

Selon M. Giorgos Kyritsis, le porte-parole du service grec de coordination de la crise migratoire, l'opération se déroule à un rythme lent et dans le calme, « *il n'est pas nécessaire de faire usage de la force* », a-t-il déclaré, estimant que l'évacuation de ce camp comptant quelque 8 400 personnes pourra durer une semaine.

Plus de deux heures après le lancement de l'opération, « *609 migrants*

avaient quitté les lieux » à bord de cars à destination de centres d'accueil près de Thessalonique, la métropole proche du nord de la Grèce, a indiqué un communiqué de la police locale. Il s'agit de sept anciennes usines aménagées, et de deux camps de tentes, a précisé Giorgos Kyritsis.

La vie continue donc, même si pour ces migrants, le départ d'Idomeni signifie un retour en arrière et l'abandon

du dernier poste frontière avant la Macédoine. « *Cela reste assez déprimant pour eux de devoir quitter la frontière. Mais en même temps, ils se font de moins en moins d'illusions. Il y a eu des rumeurs encore la semaine dernière sur l'ouverture des frontières mais les migrants se rendent bien compte que cela n'aboutit jamais à rien* », constate Fergus Glynn, un médecin irlandais.

« *Alors, la majorité ne montre aucune résistance d'autant que les derniers jours ont été particulièrement durs sur le camp. Maintenant, ils espèrent qu'ils obtiendront plus facilement l'asile s'ils vont*

dans un camp gouvernemental », poursuit Fergus Glynn.

Lundi déjà, lors de l'annonce de l'évacuation du camp, 400 migrants avaient déjà accepté d'être transférés dans des centres d'accueil près de Thessalonique, alors que la veille, un autre groupe de 400 personnes avait déjà quitté Idomeni, devenu une nasse pour des milliers de réfugiés et migrants, surtout des Syriens, Irakiens, Afghans, Iraniens et Maghrébins, piégés par la fermeture de la route des Balkans empruntée jusqu'alors pour gagner l'Europe du Nord.

(France 24)

Moscou appelle à un «régime de silence» dans deux régions syriennes

Moscou appelle, dans un communiqué, à un «régime de silence» de 72 heures, à partir de jeudi, dans deux régions proches de Damas : Daraya et la Ghouta Orientale, afin de stabiliser la situation. Cet appel russe à une trêve intervient alors que Washington a demandé à Moscou de faire pression sur le régime syrien pour que cessent les bombardements à Alep et autour de Damas.

Parallèlement, le département d'Etat amé-

ricain affirme avoir fait pression sur ses alliés parmi les groupes de rebelles pour qu'ils continuent de respecter cette cessation des hostilités.

Serguei Kouralenko, directeur du centre de coordination russe en Syrie, a également de nouveau appelé l'opposition syrienne à se retirer des zones contrôlées par les djihadistes du Front Al-Nosra. Selon lui, les groupes armés présents dans la Ghouta Orientale et dans les faubourgs de Damas se sont regroupés et réarmés et se préparent désormais à passer à l'offensive. Il affirme également qu'Al-Nosra a rassemblé 6 000 combattants afin de lancer un assaut d'ampleur contre la ville d'Alep.

La Russie menace de reprendre les bombardements sur les groupes rebelles dont elle estime qu'ils ne respectent pas le cessez-le-feu. La Russie a également proposé aux Etats-Unis de mener des frappes communes contre les groupes djihadistes, une proposition rejetée par Washington.

(RFI)

Obama confirme la mort du chef des Talibans afghans dans un raid américain

Le chef des Talibans afghans, le mollah Akhtar Mansour, a été tué par une frappe de drone américaine à la frontière pakistanaise, a confirmé hier Barack Obama. Islamabad a dénoncé une « *violation* » de sa souveraineté.

Après Kaboul, Barack Obama a finalement confirmé, hier, la mort du chef des Talibans afghans, le mollah Akhtar Mansour. La veille, le Pentagone avait prudemment annoncé que l'homme avait « *probablement* » été tué dans une frappe aérienne au Pakistan. Une action que Islamabad qualifie de « *violation* »

de sa souveraineté. Le ministère des Affaires étrangères pakistanais a précisé dans un communiqué que le Premier ministre, Nawaz Sharif, et son chef d'Etat avaient été informés du raid après qu'il ait eu lieu. Cette mort est « *un jalon dans notre effort au long cours pour ramener paix et prospérité en Afghanistan* », a

estimé le président américain, dans un communiqué de la Maison Blanche a publié hier pendant sa visite au Vietnam. « *Il [le mollah Mansour] était un obstacle à la paix et à la réconciliation entre le gouvernement d'Afghanistan et les Talibans, interdisant aux chefs talibans de participer aux négociations de paix avec le gouvernement afghan* », avait indiqué la veille le porte-parole du Pentagone Peter Cook.

Le bombardement a

été mené par plusieurs drones des forces spéciales américaines dans une zone éloignée à la frontière de l'Afghanistan et du Pakistan, « *au sud-ouest de la ville d'Ahmad Wal* », située en territoire pakistanais, a précisé le responsable américain. Les Etats-Unis ont informé le Pakistan et l'Afghanistan de leur frappe aérienne peu de temps après l'avoir effectuée, a indiqué un haut responsable de la Maison Blanche. Le mollah

Akhtar Mansour avait pris officiellement la tête des Talibans afghans en juillet 2015, prenant la succession du mollah Omar. En décembre 2015, des sources afghanes et pakistanaises avaient indiqué que le mollah Mansour avait été grièvement blessé voire tué dans une fusillade lors d'une réunion de cadres talibans qui aurait dégénéré au Pakistan. Sa mort avait été démentie par le mouvement islamiste.

(AFP, France 24)



Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO (TOGO TELECOM)

Appel d'Offres Ouvert N° 128/2016/TGT/DG/DML & PRMP

Relatif à un marché à commande pour la fourniture de matériels réseaux et de génie civil

1. TOGO TELECOM dispose des fonds propres afin de financer la suite de l'acquisition du matériel téléphonique, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché à commande pour la fourniture de matériels réseaux et de génie civil.

2. TOGO TELECOM, agissant pour son propre compte, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures et/ou la prestation des services suivants : La fourniture de matériels réseaux et de génie civil.

L'appel d'offres porte sur deux (02) lots :

- Lot 1 : Fourniture de câbles multipaires cuivres, câbles à fibres optiques monomode G.652D di-électrique, double gaine à porteur central non métallique et de petits matériels réseaux,

- Lot 2 : Fourniture de matériels de génie civil et accessoires.

Les matériels sont à livrer CIF Port Autonome de Lomé (Togo).

Les variantes ne sont pas autorisées.

L'autorité contractante précise que, les livraisons des fournitures au Port Autonome de Lomé (PAL) seront planifiées et exécutées pour une période de douze (12) mois à compter de la notification du marché.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : Manfeidjéou BANEZI, Personne Responsable des Marchés à TOGO TELECOM,

Ville : LOME Boîte postale : 333 Pays : TOGO

Numéro de téléphone : (+228) 22 53 46 05, (+228) 22 34 13 69

Adresse électronique : mbanezi@togotelecom.tg

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus tous les jours ouvrables de 07 h à 11 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- Les conditions légales de l'entreprise ;
- La situation financière de l'entreprise et ;
- L'expérience de l'entreprise.

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA contre reçu à la caisse Régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez-de-chaussée à l'adresse mention-

née ci-après :

Direction Générale de TOGO TELECOM

Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté

B.P. : 333 Lomé - Togo ; Tél. (+228) 22 21 44 01/22 53 44 01 ; Télex : 5245 TG

Fax : (+228) 22 21 03 73 ; Site Web : www.togotelecom.tg

La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main.

Toute soumission devra comporter le reçu d'achat du dossier d'appel d'offres.

7. Les offres devront être soumises au **Secrétariat Administratif de la Direction Générale de TOGO TELECOM** au rez-de-chaussée courrier arrivée, face comptoir d'accueil, dans le hall du siège de TOGO TELECOM, sise à Tokoin - Atchanté, B.P. : 333 ; Tél. : 22 52 82 91 Lomé-Togo au plus tard le 30 juin 2016 à 09 h 00 T.U. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire d'un montant de :

- Lot 1 : Vingt-quatre millions six cents mille (24 600 000) F CFA

- Lot 2 : Six millions quatre-vingt-dix mille (6 090 000) F CFA

L'offre devra être accompagnée d'une garantie de soumission délivrée par une banque de la place ou toute autre banque ayant une correspondance ou une représentation au Togo. La banque étrangère devra fournir la preuve de sa correspondance et l'engagement de la banque correspondante.

La garantie de soumission reste valable vingt-huit (28) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 30 juin 2016 à l'adresse suivante : Salle de Réunion de la DRH, située au rez-de-chaussée de la Direction Générale de TOGO TELECOM.

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :

Adresse : **Direction Générale de la société des Télécommunications du TOGO** sise à la Place de réconciliation au quartier Tokoin Atchanté

Salle de réunion de la DRH située au rez-de-chaussée,

Ville : Lomé ; Pays : Togo ; Date : 30 juin 2016 ; Heure : 09 H 30 mn TU

Le Directeur Général par intérim,

Ataféïtom TAGBA



NSIA EPARGNE PLUS A UNE NOUVELLE FOIS FAIT DES HEUREUX !!!

« Epargnez pendant 5 ans ou moins une prime minimale mensuelle de 5 000 FCFA et gagnez à chaque tirage périodique de nombreux lots ... »



Cette présentation du produit « NSIA EPARGNE PLUS » a pris tout son sens le samedi 21 mai dernier à l'hôtel GHIS PALACE. En effet, c'est en présence d'un représentant de la LONATO, de plusieurs invités et sous la supervision de M^r Michel KLUTSE, Huissier de Justice, qu'un nouveau tirage pour l'année 2016 s'est déroulé. Ainsi donc les 3 lots offerts ont été remportés par les assurés suivantes à qui la chance a souri en ce si beau matin :

- M. BEBESSIKI Essahanem Arsène (police n°61201250) : le 1^{er} lot / Moto SANYA
- M. ADJAKOTO Koffi Mensan (police n°61200886) : le 2^{ème} lot / Réfrigérateur LG
- M. BAMEZON Silete (police n°61201259) : le 3^{ème} lot / Mini Chaîne LG

Quelle belle surprise pour eux ! Toutes nos félicitations.



Enfin et comme promis, NSIA Vie Assurances a procédé à la remise des lots du précédent tirage notamment :

- 1^{er} lot : 1 TV LG LED 32 Pouce : M. d'ALMEIDA Sokémawu Ayité
- 2^{ème} lot : 1 Tablette SAMSUNG Galaxy : M. ATASSEM Kpalako
- 3^{ème} lot : 1 Machine à coudre JANOME : M. ATTIOGBE Kloutsé Komlan
- 1 prix de consolation (Pagne SUPERWAX) : M. BEREQUETI Mbadé

Suite à cette cérémonie de remise de lots, les lauréats n'ont pas manqué de témoigner à NSIA Vie Assurances, leurs remerciements, leur joie et leur encouragement à poursuivre ces tirages.



M. ADINKA Komi Dodzi (police n°61200921) et M. ADJEYI Kodjo (police n°61200532) sont invités à retirer leur pagne SUPERWAX au siège de NSIA Vie Assurances.

Ne vous le faites plus conter, offrez-vous également la chance de gagner de nombreux lots aux prochains tirages.
Souscrivez à NSIA EPARGNE PLUS.



Siège Social : Rue Brazza BP : 1130 Lomé- Togo Tél. : +228 22 33 49 88 – Fax. : +228 22 20 81 52 – Email : nsia@nsia.tg
Nos agences : A.Lomé : Agence du Boulevard : +228 22 38 99 45, Agence La Bretelle : +228 22 51 34 53
A. Pindjé : Agence : 22 34 51 53, Kpalimé : 22 34 51 54,
Sokodé : 22 34 51 54, Kara : 22 34 51 55



PROVIDE SECURITY AND SAFETY IN TOGO MARITIME ZONE

Actors convened in Lomé

The national organization in charge of actions at sea, shortened ONAEM in French, held a two-day conference termed "*conference maritime*" i.e. 2016 maritime conference, the third of its kind since the creation of the organization in the year 2014. The Sarakawa hotel in Lomé hosted the gathering which opening session was presided over by Prime Minister Komi Selom Klassou in the presence of other Government Officials and several personalities.

The meeting of the ONAEM held in Lomé last May 23 and 24, with the technical assistance of experts from the Seychelles Government, granted an opportunity for the actors to evaluate the results of the second meeting on security and safety in Togo maritime zone held in July 2015 as well as the recommendations of the High Council for Sea, known as HCM, held in September 2015. The theme debated was, "*Appropriation of projects contributing to maritime and port security by administrations involved in actions at sea*".

This need for a structural reform of the maritime sector rose up in the 2014 and the

objective was to make the sector more performant, competitive and respectful of international requirements in connection with maritime transport security and safety. The meeting was also intended to reinforce maritime governance tools.

"*The implementation of these projects will contribute to the improvement of the maritime transport safety and will provide solutions for the social and economic problems of the riparian populations*", observed the Infrastructures and Transports Minister, Mr. Ninsao Gnofam.

According to the Prime Minister, Komi Selom Klassou, Togo has improved its legal framework in connection with sea activi-

ties since the holding of the meeting of the High Council for Sea last September. In that spirit, he quoted legal texts that the Government had the National Assembly adopted. They are among others the new penal code taking into account new threats against the maritime sector, the law in connection with the fight against piracy and other illicit actions as well as the State powers exercised through the maritime police. He noted the law in connection with maritime zone delimitation under the national jurisdiction and the merchant navy code as well as other ratification texts under study at the National Assembly.

It is worth noting that a delegation of the unofficial sector was in attendance at the meeting to bring its contribution to the maritime security and safety.

Godwin Koté
AGUETON

HUMAN RIGHTS PROTECTION

Delegates from State Institutions and journalists examine national UPR report

The Minister of Human Right and Relations with State Institutions, Mr. Pius Agbétomey, presided over the opening session of the validation workshop on the national UPR report. The aim is to enhance the document for finalization by all the development actors at the national level. It gathered the Representatives of State Institutions and media professionals.

The Universal Periodic Review (UPR) is a mechanism of the UN Human Right Council (HRC). It is aimed at helping the UNO Member States to review and improve Human Rights situation in their countries. Thus, after the first review in 2011, Togo is about to have its new Human Right records examined for the second time in August.

In this perspective, a series of workshopstakes place countrywide to collect therecommendations of all the development actors on the matter at hand. The goal is to adopt a national report that will be examined within the framework of the second UPR cycle in Geneva. The most recent meeting is held for the benefit of delegates from State Institutions and journalists.

In his opening speech, the Minister of Justice, Mr.

Pius Agbétomey, stated that this time, the final report will be devoted to the assessment of the implementation level of the recommendations accepted and the actions carried out by the actors with an aim to improve Human Right situation, assess the challenges, constraints and needs in terms of the technical assistance for Togo.

According to the Minister, the 133 recommendations made to Togo, 123 have been favorably accepted. The Minister gave the reasons why the remaining ten recommendations have been rejected by the actors. For him, these recommendations are against the principles and beliefs of the country. Thereon, he quoted homosexuality viewed as a shocking issue and even a taboo that goes against the cultural

values of Togo.

By the way, the Minister of Justice highly commended the progress made in Human Rights promotion. This favored Togo's election as Member of the UN Human Rights Commission (HRC) in 2015. The qualification of Togo for the MCC Threshold Program and its appointment as Pilot State of the sustainable development goals is also counted as a result of the progress made. Minister Agbétomey seized the opportunity to thank the UN Agencies for their relentless support to Togo's effort to build a democratic society rooted on Human Rights.

On his part, the UNDP Peace and Development Adviser, Mr. Pierre Antoine Archange, also recalled the progress made by Togo concerning Human Rights protection and improvement, quoting the national tools adopted and enforced. Nevertheless, the Adviser said that there still remains a lot to do.

Clotilde KPARESSI



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA CECA

Date : 28 mai 2016

AVIS DE CONVOCATION

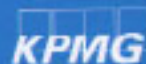
Le Président du Conseil d'Administration de la Coopérative d'Epargne et de Crédit des Artisans (CECA), invite tous les sociétaires de ladite Coopérative à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le samedi 28 mai 2016 à 07 h 30 au CESAL** (Ancien petit Séminaire de Tokoin), suivant l'ordre du jour ci-après :

- *Présentation et adoption des divers rapports de l'exercice clos au 31 décembre 2015 ;*
- *Présentation et adoption des différentes résolutions ;*
- *Divers.*

N. B. : Se munir du livret d'épargne.

Fait à Lomé, le 17 mai 2016

Le Président du Conseil d'Administration



Avis de recrutement

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG Togo est un Cabinet d'audit, d'expertise comptable et de conseils, membre de KPMG International, qui emploie des professionnels au service des organisations internationales ainsi que des entreprises des secteurs public, parapublic et privé.

Ses équipes bénéficient de compétences sectorielles de haut niveau développées dans le cadre de missions d'Audit et de Conseil, en synergie avec le réseau KPMG à l'international.

Vous êtes jeunes diplômés ou auditeurs expérimentés et souhaitez rejoindre une entreprise qui vous donne les moyens d'accélérer votre carrière et de réaliser vos ambitions, faites-nous parvenir votre dossier de candidature, comprenant un CV détaillé et une lettre de motivation, par courrier électronique au plus tard le vendredi 10 juin 2016 à l'adresse suivante : contact@kpmg.tg

Conditions à remplir

- Etre diplômé(e) BAC + 5 (MBA, Master CCA, ESC, DSCG ou équivalent) et plus IDEC, CPA)
- Justifier ou non d'une expérience préalable réussie en cabinet d'audit ou en entreprise
- Etre dynamique, entreprenant(e), avec un fort goût de l'analyse et un bon esprit de synthèse
- Aimer le travail en équipe et faire preuve d'un excellent relationnel
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique et une bonne connaissance de l'anglais
- Etre disponible et ouvert à la mobilité



AVIS A LA CLIENTELE

La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses ouvrages électriques, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les quartiers et zones suivants selon le programme ci-après :

Mercredi 25 mai 2016

08 h 00 à 15 h 00 : Abové, Kové, Atiémé et leurs environs.

Judi 26 mai 2016

09 h 00 à 15 h 00 : Zossimé, Zopomahé, Amédenta et leurs environs.

Dimanche 29 mai 2016

08 h 00 à 12 h 00 : Zone Marché Adawlato et ses environs.

A cet effet, la CEET recommande que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses aux clients concernés par le désagrément et les remercie pour leur compréhension.

Lomé, le 20 mai 2016

LA DIRECTION GENERALE

Communiqué de l'Autorité de Réglementation des secteurs de Postes et de Télécommunications (ART&P)

Dans le cadre du renforcement des infrastructures et logiciels du système de noms de domaine Internet « .tg » du Togo, il sera procédé à une migration des serveurs primaires le **vendredi 27 mai 2016, à partir de 22 h 00.**

Cette opération qui provoquera quelques perturbations sur les sites web et adresses Email utilisant des noms de domaine en « tg » pourrait durer jusqu'au **dimanche 29 mai 2016.**

L'ART&P vous présente d'avance toutes ses excuses pour le désagrément.

Pour toutes informations, veuillez appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

22 56 60 29 ou 93 47 45 69 ou 98 73 87 08.

Vous pouvez aussi écrire à l'adresse : support@nic.tg



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

N°1313/16/CNSS/DG/DP/CS/PF

COMMUNIQUE

Le directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (C.N.S.S.) invite tous les allocataires résidant à Lomé et qui n'ont pas encore produit les Pièces Justificatives (PJ) de leurs enfants à charge pour le paiement des Allocations Familiales (AF) de la période du 4^e trimestre 2015 au 3^e trimestre 2016, à les produire dans les meilleurs délais, dès l'audition du présent communiqué.

Il s'agit des pièces justificatives suivantes :

- ☐ le certificat ou l'attestation d'inscription de tous les enfants en âge scolaire ;
- ☐ le certificat médical pour les enfants non encore scolarisés ;
- ☐ le certificat d'infirmité pour les enfants atteints d'infirmité ;
- ☐ l'attestation d'apprentissage et le certificat d'assiduité pour les enfants placés en apprentissage ;

Ces pièces justificatives doivent être collectées par les employeurs respectifs et déposées au siège de la C.N.S.S. ou à l'agence C.N.S.S. de Hanoukopé à Lomé au plus tard le **30 juin 2016.**

Par ailleurs, le directeur général de la caisse rappelle que le paiement des allocations familiales prend fin à :

- seize (16) ans pour les enfants scolarisés n'ayant pas intégré le cours secondaire ;
- vingt et un (21) ans pour les enfants inscrits au cours secondaire ou supérieur, pour les enfants atteints d'infirmité et pour ceux placés en apprentissage.

Les pièces justificatives réclamées maintenant serviront également au paiement des allocations familiales des périodes antérieures à 2016.

Fait à Lomé, le 04 mai 2016

Le Directeur Général

Koffi Kadanga WALLA



À PARTIR
DU 17
MAI 2016

**TARIF
UNIQUE
pour Tous
BAISSE
pour Chacun**

Communiquez en toute liberté
vers tous les réseaux nationaux

Leader

**"Moi Mon TARIF
est UNIQUE"**

60'
STANDARD



Privilège

**"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE"**

65'
STANDARD



Classique

**"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE"**

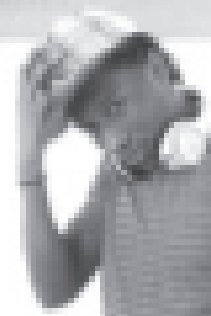
80'
STANDARD



Jeunes

**"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE"**

85'
STANDARD



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

COMMUNIQUE

BA
N°1011/16/CNSS/DG/DAI-SP

Opération de vérification de l'existence physique des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo et résidant sur le territoire national

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes que l'opération semestrielle de vérification de leur existence physique en vue du paiement des pensions et rentes au titre du deuxième semestre 2016, se déroulera du **09 mai au 15 juin 2016 sur toute l'étendue du territoire national**. L'opération se tiendra simultanément à Lomé et à l'intérieur du pays suivant le calendrier général ci-après :

LOCALITES	DATES DE CONTROLE	SITES DU CONTROLE	HORAIRES DU CONTROLE	
ZONE LOME	du 09 mai au 15 juin 2016	Agence CNSS Lomé (Hanoukopé),	Matin	Après-midi
PREFECTURE DE ZIO	du 1 ^{er} au 03 juin 2016	Bureaux de la Mairie de Tsévié	Tous les jours, sauf les samedis et dimanches	
PREFECTURIE DE L'AVE	Les 1 ^{er} et 02 juin 2016	Bureaux de la Préfecture de l'Avé (KEVE)	08 h à 13 h	14 h à 17 h
ZONE ANEHO	du 09 mai au 10 juin 206	Agence CNSS Aného et dans les différentes préfectures de la zone		
ZONE ATAKPAME	du 09 mai au 15 juin 2016	Agence CNSS d'Atakpamé et dans les différentes préfectures de la zone		
ZONE SOKODE	du 09 mai au 10 juin 2016	Agence CNSS Sokodé et dans les différentes préfectures de la zone		
ZONE KARA	du 09 mai au 10 juin 2016	Agence CNSS Kara et dans les différentes préfectures de la zone		
ZONE DAPAONG	du 09 mal au 10 juin 2016	Agence CNSS Dapaong et dans les différentes préfectures de la zone		

A cet effet, le Directeur Général de la CNSS invite les pensionnés et rentiers concernés à se présenter sur les différents sites de contrôle de leurs localités de résidence munis des documents suivants :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, nouveau permis de conduire, livret d'épargne) en cours de validité,
 ☐ le livret d'épargne doit comporter la photo d'identité du bénéficiaire et le cachet de l'institution émettrice.
 - La notification d'attribution du droit, la souche du certificat de vie ou du certificat de non remariage ou le reçu du dernier contrôle physique, portant les références du/des droit (s).
- N.B. : Les bénéficiaires ayant procédé à des changements d'identité (noms et prénoms) doivent se munir des copies légalisées des jugements rectificatifs des actes de naissance.

A Lomé, afin d'éviter des bousculades aux guichets de contrôle de **l'agence CNSS Hanoukopé**, les bénéficiaires relevant de la commune de Lomé et de la Préfecture du Golfe sont invités à respecter le calendrier ci-après établi à leur intention :

Groupe de bénéficiaires	Sites de contrôle	Dates de passage au contrôle
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont compris entre 23 et 26 279	AGENCE CNSS HANOUKOPE	Du 09 au 13 mai 2016
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont compris entre 26 280 et 39 079		Du 17 au 20 mai 2016
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont supérieurs à 39 079		Du 23 au 27 mai 2016
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : FUCEC ; COOPECTRASSTO ; COOPEC-AD ; ORABANK		Du 30 mai au 03 juin 2016
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : CCP ; SPT ; UTB ; ECOBANK ; BIA		Du 06 au 09 juin 2016
• Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : BTCL ; SIAB ; BANQUE ATLANTIQUE ; BRS ; BSIC ; DIAMOND BANK ; BOA		Du 10 au 13 juin 2016
Tous les retardataires		Les 14 et 15 juin 2016

Les pensionnés et rentiers résidant dans les **préfectures de Zio, de l'Avé et dans les zones couvertes par les agences d'Aného, d'Atakpamé, de Sokodé, de Kara et de Dapaong** sont priés de se conformer aux communiqués détaillés de passage les concernant et qui seront diffusés sur les médias locaux, affichés dans les agences de la CNSS, aux chefs-lieux de leurs préfectures de résidence et déposés auprès des responsables locaux de la FENARET/CNSS.

Le Directeur Général de la CNSS rappelle aux bénéficiaires concernés que le paiement des droits de ceux qui ne se présenteront pas à cette opération de contrôle, sera conformément au code de sécurité sociale, suspendu à compter du 1^{er} juillet 2016.

Le directeur général invite les parents et amis des bénéficiaires concernés par le présent communiqué, à en faire une large diffusion auprès de leurs relations.

Fait à Lomé, le 8 avril 2016
Koffi Kadanga WALLA

AVIS DE DECES

Le ministre de la Défense et des anciens Combattants
Le chef d'état-major général des Forces Armées Togolaises
Le personnel de l'Armée de Terre
Les familles M'ba Koffi, Komah, et Kola de Lomé et Siou
Les collectivités Kambia et Fatade de Ténégua
M. Djéwa Nestor et ses frères et sœurs à Lomé et Siou
Veuve M'ba Yena, née Koulinga
Veuve M'ba Jacqueline, née Locadi
Le lieutenant M'ba Fintakpa Maxime au 1^{er} BIR, ses frères et sœurs à Lomé et à Dakar
Le Dr M'ba Barandao, médecin conseil de l'INAM
Le major M'ba Koffi Dogomsaga à la base transport de Lomé, ses frères et sœurs à Lomé, RCI, Belgique, Usa et en Suisse
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



Colonel M'BA Koffi K. Batanta
Chef d'état-major de l'Armée de Terre
Survenu à l'hôpital d'instruction des Armées de Percy à Paris (France) le 16 avril 2016 à l'âge de 55 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

A Lomé
Jeudi 26 mai 2016
18 h 30 - 20 h 30 : Veillée de prières au domicile du défunt à Agoè Assiyé
Vendredi 27 mai 2016
08 h 00 - 09 h 30 : Honneurs funèbres à l'état-major général des FAT
10 h 00 - 12 h 00 : Exposition du corps au domicile du défunt à Agoè Assiyé
14 h 00 : Départ suivant l'itinéraire : Lomé - Ténégua - Siou
A Siou
Vendredi 27 mai 2016
20 h 00 - 22 h 00 : Veillée de prières en l'église Immaculée Conception de Siou
Samedi 28 mai 2016
05 h 00 : Arrivée du corps
07 h 00 - 08 h 00 : Exposition du corps au domicile du défunt (maison M'ba)
08 h 30 : Départ pour l'église
09 h 00 : Messe d'enterrement, suivie de l'inhumation au cimetière catholique de Siou
Dimanche 29 mai 2016
06 h 30 : Messe d'action de grâce pour le repos en Dieu de son âme en la même église
Les salutations d'usages seront reçues dans la maison mortuaire.

MESSE ANNIVERSAIRE

29 mai 1986
29 mai 2016



YENTCHABRE
Djatongue Gabriel
Ancien secrétaire d'administration

Il y a trente (30) ans qu'il a plu au Seigneur de te rappeler à lui dans sa bonté et sa paix, laissant en nous un grand vide. Ton souvenir reste à jamais gravé dans nos cœurs. A l'occasion de cet anniversaire, tes enfants, tes petits-enfants, la famille Jimongou Yentchabre, les familles alliées, parentes et amies renouvellent une fois encore à ceux qui t'ont connu et aimé, leurs sincères remerciements et les prient d'assister ou de s'unir d'intention à la messe d'anniversaire qui, sera dite le **dimanche 29 mai 2016 à 9 h 00** en la cathédrale saint Charles Lwanga de Dapaong.

AVIS DE DECES

La famille Jiaage à Anyako au Ghana
La famille de Souza
Mme Angèle de Souza, épouse Amegandjin
M. Paul Isidore Kodjo de Souza
Mme Rita Afliavi de Souza, épouse Attiogbé
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur chère et regrettée :



Veuve Rosa Mana de SOUZA, née JIAGGE, dite «Dadi»
Endormie dans le Seigneur le 28 avril 2016 à Aného dans sa 104^e année

PROGRAMME DES OBSEQUES

Jeudi 26 mai 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants au temple méthodiste Canaan d'Adjido à Aného
Vendredi 27 mai 2016
14 h 00 : Levée du corps suivie du culte d'enterrement au temple méthodiste Canaan d'Adjido à Aného et inhumation au cimetière municipal d'Adjido à Aného
Dimanche 12 juin 2016
09 h 00 : Culte d'action de grâce au temple méthodiste Canaan d'Adjido, suivi de sortie de deuil.
Maison mortuaire : Maison feu Pierre de Souza à Adjido-Abiodessi à Aného, près de la pharmacie Amessiamé.

AVIS DE DECES

La famille Aguidamaho du Togo et du Bénin
La collectivité Alladé du Togo et du Bénin
M. Baba Alladé, chef de la collectivité Alladé
Les enfants : Ernestine, Reine, Julien, Pierre, Romaine, Agnès, Grégoire et Bienvenu
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés de nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur cher et regretté :



AGUIDAMAHO Kouassi Joseph
Magasinier au CFT du Togo à la retraite
Survenu le 18 avril 2016 dans sa 90^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après : **Lomé**

Jeudi 26 mai 2016
19 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église catholique paroisse St. Esprit de Totsi
Vendredi 27 mai 2016
14 h 30 : Levée du corps au domicile du défunt à Totsi, rue AGP 54 Maison 64, derrière l'église Ami du Christ dans la von du Maquis Neverland pour Ouidah (RB)
Ouidah (RB)
Vendredi 27 mai 2016
Veillée de prières et de chants au domicile du défunt, quartier Abata, Maison Aguidamaho dans le prolongement : von de la Mosquée Centrale de Ouidah
Samedi 28 mai 2016
10 h 00 : Messe d'enterrement, corps présent en la paroisse St. Paul de Tové, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale
13 h 00 : Réception dans l'enceinte de l'Ecole Primaire Publique Ganvé (Fort François)

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Lama
Le pasteur de l'église des Assemblées de Dieu de Tomdè-Sinaï
M. Pèwila Kpatcha, doyen de la famille Paka, ses frères et sœurs à Lama-feing
M. Paka Korokagna, directeur général de la société GEM-BTP, sa femme et leurs enfants à Lomé, Kara et en Tunisie
Lieutenant-colonel Paka Koukou Palakipawi, chef cabinet du directeur général de la gendarmerie nationale à Lomé
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée, mère, grand-mère et tante :



PAKA Anawi Piké-ani
Ménagère à Lama-feing
Endormie dans le Seigneur le 1^{er} mai 2016 dans sa 86^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 27 mai 2016
19 h 00 - 21 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire : Maison Korokagna, située côté est de SILL Kara.
Samedi 28 mai 2016
06 h 00 : Chapelle Ardente
08 h 00 : Culte d'enterrement et d'action de grâce dans la maison de la défunte, Maison Korokagna : **10 h 00 :** Levée du corps suivie de l'enterrement au cimetière de Bongoyo à Lama-feing.

N-B : Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement dans la maison mortuaire, Maison Korokagna, située côté est de SILL Kara.
Dimanche 29 mai 2016
08 h 00 : Culte d'action de grâce en l'église des Assemblées de Dieu de Tomdè Sinaï à Lama-feing.

AVIS DE DECES

Togbui Duklui Attipoe V d'Anyako au Ghana
Guin Fio Kouassi Ekoué Kouévi II, chef du village d'Avévé
La famille Attipoe du Ghana et du Togo
Les familles Ayih-Agbomassou et Yovo
Mme Ayivi Mawuli Pierrette, ses frères, sœurs, cousins et cousines
M. Ayivi Folly Démanya, directeur général de l'imprimerie La Semeuse
M. Atebo Simon, professeur agrégé de pédiatrie à Libreville au Gabon
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



Patience Adjowa ATTIPOE, épouse YOVO dite «Grand Maman»
Rappelée à Dieu le 03 avril 2016 à Lomé munie des sacrements de l'église dans sa 88^e année

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

Vendredi 27 mai 2016
18 h - 20 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte (corps présent)
Samedi 28 mai 2016
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement, de requiem et d'action de grâce en l'église Maria Auxiliadora de Gbényédji suivie de l'inhumation au cimetière familial d'Attikpo-Komé (Kodjovakopé)
Maison mortuaire : Maison Ayivi - 124, Rue des Verdiers - Ablogamé, derrière ECO-BANK Sarakawa

REMERCIEMENTS

Togbui Mihayé Koffi Agbobli 1^{er}, chef du village de Vogan-Adouho
La famille Agbobli de Vogan-Adouho et Lomé
La famille Assiobo de Vogan et Lomé
Veuve Agbobli Sylvie, née Dewachter, gestionnaire des traités à la CI-CARE - Lomé et ses enfants
L'Ordre national des Experts Comptables et Comptables Agréés du Togo
Le personnel de Kekar Amase
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés des marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès et des obsèques de leur très cher et regretté fils, époux, papa :



AGBOBLI Mawuko Félix
Expert-comptable Diplômé (CPA, MPA)
Directeur général du cabinet d'Expertise Comptable KEKAR-AMASE
Président de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Togo (ONECCA TOGO)
Premier vice-président National de la Communauté internationale des Hommes d'Affaires du Plein Evangile
Survenu le mercredi 20 avril 2016 à Lomé dans sa 54^e année

Inhumé le samedi 21 mai 2016 à Lomé

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement vous renouvellent ici leurs sincères remerciements, et prient Dieu l'Eternel de vous combler au centuple de tous vos soutiens et bienfaits multiformes. Que le Seigneur le très Haut et Miséricordieux vous bénisse abondamment.

AVIS DE DECES

Les chefs des cantons de Pya et Djamdé
L'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo, district d'Adabawéré à Kara
M. Aboulai Badjamla Abalo Fada, sergent-chef des FAT à la retraite à Pya-Aké
Le contre-amiral Beleyi Awa à Pya-Aké
M. Bignandi Yves Essodina, administrateur des entreprises/Anthropologue à la Direction Générale de l'Action Sociale/DGAS)
M. Tchala Bilabam-Léling Matthieu, comptable à la direction générale de la CEB
Les familles Badjamla, Beleyi, Domdi, Gnassingbe et Egbelou
Profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée :



Veuve BADJAMLA Brigitte
Aviyo
épouse TCHALA
Ménagère à Kara
Pieusement endormie dans le Seigneur le mardi 10 mai 2016 à la clinique médicochirurgicale «CEIL ET CERVEAU» à Lomé dans sa 73^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 27 mai 2016
20 h 00 : Veillée de prières et de chants au temple Esso Lotié de Pya-Aké non loin du CEG Pya-Aké (préfecture de la Kozah)
Samedi 28 mai 2016
06h 00 : Chapelle ardente au domicile de la défunte, maison Badjamla non loin du CEG Pya-Aké
08 h 30 : Levée du corps suivie du culte d'enterrement au temple Esso Lotié de Pya-Aké
NB : Les salutations d'usage seront reçues au domicile de la défunte après l'inhumation
Dimanche 29 mai 2016
09 h 00 : Culte d'action de grâce dans ledit temple.
Maison mortuaire : Maison Badjamla non loin du CEG Pya-Aké.

AVIS DE DECES

La famille Freitas
La famille Amémavor
La famille Agbeme
M. Kouassi Wassi Freitas, ses frères, sœurs et leurs enfants
Les enfants de la défunte : Lauretta, Ida, Colette, Edwige et Fabrice Agbeme
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchées par les diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très chère et regrettée :



Aimée Amélvi FREITAS
Veuve AGBEME
Revendeuse
Survenu le jeudi 12 mai 2016 au CHU Sylvanus Olympio de Lomé dans sa 61^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Jeudi 26 mai 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte
Vendredi 27 mai 2016
06 h 30 : Chapelle ardente
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement en la cathédrale de Lomé, suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota
Après l'enterrement, les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire

Samedi 28 mai 2016
06 h 00 : Messe pour le repos en Dieu des parents défunts des familles en deuil
Dimanche 29 mai 2016
10 h 00 : Messe d'action de grâce et de sortie de deuil en la même cathédrale
Maison mortuaire : Maison Freitas à Aguiarkomé-Lomé.

AVIS DE DECES

Togbe Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel de la ville d'Aného
M. Philippe Kodjo, chef de la famille Kodjo à Adjido
M. Ignace Akayi, fonctionnaire à la CEB à la retraite
Mme Ida Dédégan Akayi, épouse Odou -Djeriwo, brigadier-chef de police à la retraite
Mme Emilienne Koko Dometo Antivi, commerçante au marché d'Ahanoukopi.
M. Mathieu Akayi, médecin résident à Paris
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère fille mère et grand-mère :



Veuve Justine Akuavi AKAYI, née KODJO
Ménagère
Survenu au CHU Campus le 08 mai 2016 dans sa 86^e année

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 27 mai 2016
18 h 30 : Messe-veillée en l'église de Saints Martyrs de l'Uganda de Tokoin - Séminaire
corps présent dans la maison mortuaire.
Samedi 28 mai 2016
08 h 00 : Levée du corps la maison mortuaire
09 h 00 : Messe d'enterrement et d'action de grâce en l'église des Saints Martyrs de l'Uganda, suivie de l'inhumation au cimetière de Yokoe Agblegan Adidogomé.
Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement en la maison mortuaire.
Maison mortuaire : Maison du feu Akayi
Roger à Tokoin Gbadago derrière l'immeuble du Togo grains ou derrière la pharmacie La Patience.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

M. Dogbé Kokouvi Eduwolé, sa femme et leur enfant
M. Dogbé Kossi Daké Hope, sa femme et leurs enfants
Mme Dogbé Carmen, épouse Ajavon, son époux et leurs enfants
M. Dogbe Augustin, pharmacien, sa femme et leurs enfants
Veuve Dogbé Véronique, née Ata
Les familles parentes, alliées et amies
Vous prient de trouver ici l'expression émue de leurs profondes gratitude pour les nombreuses marques d'affection, de sympathie, de soutien moral, matériel et financier, que vous leur avez témoignées lors du rappel à Dieu de leur très cher et regretté père :



Dominique Daké Kokou DOGBE
Ingénieur agronome
Officier de l'ordre du mono
Officier de l'ordre du lion du Sénégal
Ancien ministre de l'Agriculture et de la Pêche
Rappelé à Dieu le 24 mai 2015 dans sa 75^e année.

Et vous prient d'assister ou vous unir d'intention à la messe anniversaire qui aura lieu le **dimanche 29 mai 2016 à 08 h 00** en l'église des Sts Martyrs de l'Ouganda à Tokoin Séminaire.
Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église après la messe.
Que Dieu vous le rende au centuple.

AVIS DE DECES

L'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo, paroisse de Késsibo-Abrewankor
Owli Edzi Yao Ihou V, chef du canton de Késsibo
M. Assidenou Alfred Kaka, doyen de la famille Assidenou à Késsibo
M. Koffi Santy Sany Adade, ancien ministre à Lomé
M. Assidenou Yao Appolinaire, agent de surveillance général de l'OTR à Lomé
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



ASSIDENOU Boniface
Survenu le 28 avril 2016 au CHU Campus à l'âge de 55 ans

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 27 mai 2016
12 h 30 : Levée du corps à la morgue du CHU Sylvanus Olympio et départ pour Késsibo son village natal, préfecture de Wawa
20 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo, paroisse de Késsibo-Abrewankor, temple de la grâce
Samedi 28 mai 2016
07 h 00 : Exposition du corps, chapelle Ardente
08 h 30 : Culte d'enterrement en l'EETP, paroisse de Késsibo-Abrewankor suivi de l'inhumation au cimetière de la paroisse
11 h 30 : Salutations d'usage dans la maison mortuaire.
Dimanche 29 mai 2016
09 h 00 : Culte d'action de grâce en l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo, paroisse de Késsibo-Abrewankor, temple de La Grâce
Maison mortuaire : Maison Assidenou à Kesibo

AVIS DE DECES

M. Komou Pitalounani, doyen de la famille Komou, technicien de surface à l'Université de Kara, sa femme et leurs enfants
M. Komou Agouzou Pouniphé, frigoriste à Kara, responsable du centre artisanal Foyer Pierre du pauvre, sa femme et leurs enfants à Kara
M. Komou Philippe dit « Tchare Paba », forgeron à Wyamdé, sa femme et leurs enfants
M. Lagbai Hubert, doyen de la famille Lagbai
Les familles parentes et alliées,
Profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors de la maladie et du décès de leur chère et regrettée :



BABADI Pyalo Collette, née LAGBAI,
Survenu le mardi 17 mai 2016 dans sa 92^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 27 mai 2016
20 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte à Tchare-Wyamdé
Samedi 28 mai 2016
04 h 00 : Levée du corps à la morgue de CHR Kara-Tomdè
07 h 00 - 09 h 00 : Exposition du corps, au domicile de la défunte
10 h 00 : Messe d'enterrement à la chapelle Saint Albert de Wyamdé, suivie de l'inhumation au cimetière familial
Maison mortuaire : Maison Komou à Tchare-Wyamdé.

AVIS DE DECES

Togbui Adamah III
Togbui Kwashi-Kalage
Adina
Togbui Dovo IV d'Adafianu
Chef Aklassou de Bè
Les familles Sosu, Sallah,
Djadoo, Dussey et Adjete
Lomo
Ont la douleur d'annon-
cer le rappel à Dieu de :



ADJETE Denis Sylvanus Kokou Messan
Entrepreneur dessina-
teur à Lomé
Survenu à l'hôpital Sylvanus Olympio le 6 mai 2016 à l'âge de 81 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 27 mai 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants en l'église Sainte Rita de Wuiti
Samedi 28 mai 2016
08 h 00 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement à la même église suivie de l'inhumation cimetière de Bè-Kpota
Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement devant le cimetière
Maison mortuaire : Maison située à Bè-Kpota.

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Tchitchao
Les familles Tchendo et Tekpa à Tchitchao Léoudé, Kara, Sokodé, Lomé et à l'étranger
M. Tchendo Egoulou Jérôme, brigadier de police à la retraite, doyen de la famille Tchendo et Tekpa
Mme Tchendo Kossiwa Agnès, épouse Kolani, ses frères, sœurs et leurs enfants
M. Hozo Rodolphe, employé à la Société Soroubat à Sotouboua, ses frères et sœurs à Lomé et Sanda Kagbada
M. Koroma Komi, agent de douanes à la retraite, ses frères et sœurs à Lomé et Kara
L'église de Pentecôte du Togo, paroisse d'Adjougba
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



TCHENDO Adjoa Irène
employée à l'EX TOGO-PHARMA, à la retraite
Survenu le mardi 03 mai 2016 au CHU Campus à l'âge de 66 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 27 mai 2016
18 h 30 - 20 h 30 : Veillée de prières et de chants en l'église de Pentecôte, paroisse d'Adjougba
Samedi 28 mai 2016
04 h 00 : Levée du corps à la morgue du CHU Sylvanus Olympio
07 h 30 : Culte d'enterrement à Djidjole, en face de l'Hôtel la Révérence, suivi de l'enterrement au cimetière de Sogbossito.

N.B. : Les salutations seront reçues au cimetière.

AVIS DE DECES

Togbui Ayissou IV du Ghana
Togbui Aho Kakey de Nyékonakpoè
Le modérateur de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo
Les familles Zokpo et Douffan du Togo et du Ghana
Mme Eveline Aménio Zokpo, ses frères, sœurs, cousins, cousines, neveux et nièces
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignés de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée :



Marie Angèle Abia ZOKPO

Présidente nationale de Bibliahobobo de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo
Survenu le 6 mai 2016 à la clinique Sainte Marie-Reine de Lomé dans sa 63^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 3 juin 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants en la paroisse de l'EEPT Nyékonakpoè, corps présent dans le foyer du cinquantenaire
Samedi 4 juin 2016
08 h 00 : Levée du corps
08 h 30 : Culte d'enterrement et d'action de grâces en la même église, suivi de l'inhumation au cimetière familial d'Avédji-Lomé
Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement en la même église.

Maison mortuaire : Maison Zokpo, sise à Nyékonakpoè Rue Larimi, 8^e von après le lycée français.

REMERCIEMENTS

La famille Nassampéré à Lomé, Casablanca (Maroc), Dapaong, Animadé, Barkoissi et Bougou
Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



Papa NASSAMPERE Koffi
Survenu le 07 avril 2016 à la clinique BIASA à l'âge de 59 ans.

Vous expriment ici leurs vives et profondes gratitude.
Que le Seigneur tout-puissant vous rende au centuple tous vos bienfaits et vous comble de ses grâces.

AVIS DE DECES

Togbé Dumashie Tété Gagnon III, chef du canton de Badougbé-Adjomé
Les représentants du trône de Togoville
La famille Agbobu de Togoville, Lomé et du Ghana
La famille Dougbenyah de Togoville, Lomé et du Ghana
La famille Dumashie de Lomé et Badougbé
Ont la douleur d'annoncer le décès de :



AGBOBLI Adjoavi Felicia dite « Mamanvi »
Revendeuse à Lomé
Survenu à Lomé le 10 mai 2016 à l'âge de 89 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 27 mai 2016
17 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte à Lomé, quartier Adidogomé, non loin du lycée Technocrate
18 h 00 : Chapelle ardente au domicile de la défunte
Samedi 28 mai 2016
08 h 30 : Levée du corps à Badougbé
09 h 00 : Messe d'enterrement et d'action de grâces en l'église Saint-Pierre Claver de Badougbé-Adjomé, suivies de l'inhumation au cimetière de Badougbé-Adjomé.
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues dans la maison Dumashie à Badougbé.

AVIS DE DECES

Togbui Apéto Hon VI, chef du canton d'Agomé Kpalimé
Togbui Nyaho Tamakloé V, fiaga d'Anlo Wuto (Ghana)
Togbui Tsally-Tenou X, chef du canton d'Agomé
Togbui Gnerifon Dekou, chef du quartier de Numé-toukondji
Le doyen de la Faculté des Sciences (UL) et son personnel
Les familles Tamakloé - Hounkpe et Guidiga
Les familles parentes alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



TAMAKLOE Kodjo Mawuli Hope dit « Bobino »
Ex - Laborantin à la Faculté des Sciences à UL
Survenu le 12 mai 2016 au CHU Sylvanus Olympio dans sa 64^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 27 mai 2016
18 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo (EEPT), d'Avédji, corps présent au domicile du défunt.
Samedi 28 mai 2016
06 h 00 : Levée du corps
08 h 00 : Culte d'enterrement en la même paroisse, suivi de l'inhumation au cimetière d'Agbalépédo, derrière la HAAC.
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues au domicile du défunt après l'inhumation
Maison mortuaire : Maison Tamakloé à Totsi-Gblinkomé, non loin de l'EPP Zokaliéga.

REMERCIEMENTS

Les enfants de la défunte M. Anthony Komla Boniface, directeur de l'Etablissement « La Cours des Sages » à Avétonou, son épouse et leurs enfants à Avétonou et Lomé
Mme Anthony Philomène, commerçante à Lomé et ses enfants à Lomé et en France
Mme Anthony Victoire, épouse Toulassi, agent à la LONATO, son époux et leurs enfants à Lomé et au Canada
Mme Anthony Gladys, épouse Adjegan, commerçante à Lomé, son époux et leurs enfants à Lomé et aux USA
M. Tossou Loïc, étudiant à Lomé, enfant de feu Anthony Bébé
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les diverses marques de sympathie, d'affection et de soutien moral et matériel que vous leur avez témoignées lors du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée mère, épouse, sœur et grand-mère :



Veuve ANTHONY Lucia, née BATCHAM dite « Nagan Amina Kpédimé »
Ménagère à Lomé
Survenu le 11 mars 2016 à l'âge de 84 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements.

AVIS DE DECES

Togbé Ahouwato Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel de la ville d'Aného
Le chef de la famille Lawson-Dankou Laté Roger de Lomé
Le régent d'Agoué Adjigo
Les enfants :
Mme Agboh Kayi Antoinette, née Lawson dite « Sistagan », revendeuse de Bijoux au Grand Marché de Lomé, son époux et leurs enfants
M. Lawson Latévi Giles Orédola, directeur de l'EPP Avelime et son épouse
Mme Lassey Assiakoley Povi Patience, née Lawson dite « Passi », revendeuse de sacs au Grand Marché de Lomé et son époux
M. Lawson Boévi Gamado Olivier, comptable au Frigo RAMBO à Amoutivé
Les familles parentes et alliées
Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée :



Veuve LAWSON Kayi Victorine, née DJAGOUÉ dite « Dadanon gateauto »
à l'EPP Ablogamé
Survenu au CHU Sylvanus Olympio, le 04 mai 2016 à l'âge de 82 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 27 mai 2016
18 h 30 - 20 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte
Samedi 28 mai 2016
07 h 00 : Levée du corps
08 h 00 : Messe d'enterrement sous l'aplatam Inhumation au cimetière de Bè-Kpota
Maison mortuaire : Maison Lawson, derrière l'EPP Ablogamé N°2
Les salutations d'usage seront reçues au domicile de la défunte.

AVIS DE DECES

La famille Gbadoé d'Aklakou
Mme Gbadoé Ayélé Novignon Monique, épouse N'Sougan, enseignante, comptable-matière à l'IEPP Klotu
M. Gbadoé Kouessan Djifa Nestor, directeur du CEG Djidjole
M. Gbadoé Téko Mawutoé Paulin, conseiller pédagogique à l'IEPP Lacs-Est
Mme Gbadoé Akouélé Jeanne, couturière à Aklakou
Mme Gbadoé Akoko Jeannette, épouse Eklou-Sofly, couturière à Lomé
M. Gbadoé Edoth Dodji Théodore Fistack, magistrat, vice-président du Tribunal de Première instance de Lomé, leurs épouses, époux et enfants
Ont la douleur de vous faire part du décès de leur très chère et regrettée mère :



Alognonsi AFANBE-LAGNON
Commerçante à Aklakou-Noblokomé
Survenu à Aklakou à l'âge de 86 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 27 mai 2016
19 h 00 : Veillée de chants et de prières
Samedi 28 mai 2016
07 h 00 : Chapelle ardente
08 h 30 : Mise en bière
10 h 00 : Levée du corps suivie de l'inhumation
11 h 30 : Sortie de deuil
Maison mortuaire : Maison Gbadoé à Aklakou-Noblokomé (préfecture des Lacs).

AVIS DE DECES

La famille Houanfe Tchézoum
Le curé de la paroisse Sainte Marie Reine du Monde de Bè Apéyémé
M. Agokla Kossi, enseignant chercheur aux Universités de Lomé et de Kara
M. Tchézoum Jean Baptiste, inspecteur du Travail et des Lois Sociales, ses frères, sœurs et enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



TCHEZOUZ Kossi Emmanuel dit « Fo Emma »
Conseiller Pédagogique à la retraite
Survenu le vendredi 06 mai 2016 à l'âge de 76 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Jedi 26 mai 2016
18 h 30 : Veillée-messe en la paroisse Sainte Marie Reine du Monde de Bè Apéyémé
Vendredi 27 mai 2016
06 h 00 : Chapelle ardente aux Foyer de la paroisse Sainte Marie Reine de Bè Apéyémé
09 h 00 : Messe d'enterrement et d'action de grâces en la même paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota.

AVIS DE DECES

Togbui Baya Mlapa V, chef du canton de Togoville
Togbui Djadou, chef du quartier Ayakapè de Togoville
Les familles Agbodoh, Agbodo-Falschau de Togoville et Dagué
M. Dzinéku Jean
M. Dzinéku Messan Emmanuel
M. Blagogée Héponou Harry
M. Blagogée Richard
Leurs épouses et enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée, mère, tante, grande-mère :



FALSCHAU Akuavi Louise Tassi KPETIKETO
Ménagère
Rappelée à Dieu le 17 mai 2016 dans sa 91^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir prendre part ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Jedi 26 mai 2016
18 h 30 : Veillée-messe avec corps présent en l'église Sacré-Cœur Junior (collège St. Joseph)
Vendredi 27 mai 2016
06 h 30 : Exposition du corps (collège St. Joseph)
08 h 15 : Levée du corps
08 h 30 : Messe d'action de grâces et de requiem en la même église, suivie de l'inhumation au cimetière de la plage
Maison mortuaire : Maison Dzinéku, 187 rue Renouveau, 1^{er} rue à gauche en allant vers Toyota-Bar (de la station Somayaf)
N.B. : Ni gerbes, ni couronnes. Les salutations d'usage seront reçues au cimetière.

AVIS DE DECES

La famille Bodjona du Togo, de la France, de l'Allemagne, des USA, de Suisse et de Mauritanie
La famille Tayéléke de Mandela (Kouméa)
Mme Bodjona Abia Pamlawé Cathérine, inspectrice des Douanes à Lomé, ses frères et sœurs et leurs familles
Veuve Bodjona Magnim, ses frères et sœurs à Amlamé et en Mauritanie
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie, d'affection, de soutien moral, spirituel et matériel que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



BODJONA Essotinam Jean dit « BOSCO »
Gérant de Pharmacie au CHR d'Amlamé à la retraite
Survenu le 14 mai 2016 au CHU Sylvanus Olympio dans sa 62^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 27 mai 2016
18 h 00 - 21 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt à Tokoin-Wuiti, Maison Bodjona, rue face ancien immeuble Air-Burkina, non loin de l'école primaire Wuiti-Atsati
Samedi 28 mai 2016
06 h 00 : Chapelle ardente
08 h 00 : Culte d'enterrement et d'action de grâces, suivi de l'inhumation au cimetière de Sogbossito

N.B. : Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement au cimetière.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

La collectivité Damoltora de Siou-Hagou
M. Gnassingbé Kokou Koyagaaba Justin, fonctionnaire de l'Education Nationale à la retraite à Kara, ses frères, sœurs et leurs enfants
Mme Kokea Constance, ménagère à Siou et ses enfants
M. Badjona Dominique, censeur au Lycée de Koussountou, ses frères et sœurs à Siou et Lomé
M. Gnassingbé Saga Maxime, sa sœur et leurs enfants en Allemagne
Mme Gnassingbé Victoire Dèbèbé et ses enfants à Lomé
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés des différentes marques de sympathie, de soutien moral et matériel que vous leur avez témoignées lors du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée épouse, mère, sœur et tante :



BADJONA Kôômlana Marie - Andrée, épouse GNASSINGBE
Institutrice principale
Directrice d'école à la retraite
Survenu le lundi 25 avril 2016 à Kara, dans sa 70^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir prendre part ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

A Kara

Vendredi 27 mai 2016
18 h 30 : Messe-veillée à la paroisse Saint Jean Bosco de Kara Sud
De 21 h 00 à l'aube : Veillée de chants et de prières avec corps présent au domicile de la défunte à Tchannadé

Samedi 28 mai 2016
05 h 00 : Levée du corps et départ du cortège funéraire pour Siou

A Siou

Vendredi 27 mai 2016
20 h 00 : Messe-veillée en l'église Immaculée Conception de Siou

Samedi 28 mai 2016
06 h 00 à 08 h 00 : Chapelle ardente dans la maison mortuaire à Siou-Borga

08 h 30 : Levée du corps et départ pour l'église
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Immaculée Conception de Siou, suivie de l'inhumation au cimetière catholique

Dimanche 29 mai 2016
07 h 00 : Messe d'action de grâces pour le repos en Dieu de la défunte.

AVIS DE DECES

Révérend Père Jean Baptiste Aladé, Curé de la paroisse St Kisito de Tokoin Doumassessé et ses vicaires
La famille Adjanor-Kouanou de Quidah, d'Ago- kpmé et d'Anfoin
La famille Géraldo du Togo et du Bénin
Veuf Géraldo Misbaou
Mme Géraldo Ramatoulai
Michelle-Natacha, épouse Blitti, son époux et leurs enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



ADJANOR Holéwassi Thérèse, épouse GERALDO dite « Sistavi »
Commerçante au grand marché de Lomé
Conseillère de l'Association des Commerçants du Togo (ACT)
Survenu le dimanche 15 mai 2016 à la clinique Mère et Enfant l'Etoile dans sa 65^e année.
Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies des obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 27 mai 2016 18 h 30 : Messe-veillée en la paroisse St. Kizito de Tokoin Doumassessé avec corps présent au domicile de la défunte

Samedi 28 mai 2016 08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement et de requiem en la paroisse St. Kizito de Tokoin Doumassessé, suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues au domicile de la défunte, après l'enterrement ; ni gerbes, ni couronnes

Maison mortuaire : Maison Géraldo au quartier Tokoin Doumassessé, Rue 24, à côté du CEG Tokoin Nord.

AVIS DE DECES

Togbui Apetor Hon VI, chef du canton d'Agomé-Kpalimé
Togbui Agbo XII, chef du canton de Tové
Le régent Guidiguidi Amélolo Eurasmus d'Atakpamé-Kondji
L'église catholique, paroisse Christ-Roi d'Ata- kpmé-Kondji
Mme Gadagbui Elisabeth, doyenne de la famille Gadagbui
Les familles Konou d'Agomé Tomégbé, Tsogbé de Tové Dzignbé et Mme Sodji Confort, secrétaire au corps de la paix à la retraite, son époux et leurs enfants
M. Tsogbé Moïse, sa femme et leurs enfants
Mme Kokoroko Rénaté et ses enfants
Ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :



GADAGBUI Dovi Eugénia dite « Rénateno »
Ménagère à Kpalimé
Survenu le samedi 30 avril 2016 à Kpalimé dans sa 99^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 27 mai 2016 19 h 30 : Messe-veillée en l'église Christ-Roi d'Atakpamé-Kondji

Samedi 28 mai 2016 08 h 00 : Levée du corps
08 h 30 : Messe d'enterrement en la même église, suivie de l'inhumation au cimetière de Tové Dzignbé
Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement dans la maison mortuaire à Kpalimé

Dimanche 29 mai 2016 06 h 30 : Messe d'action de grâces et de sortie de deuil en la même paroisse.

N.B. : Maison mortuaire, domicile de la défunte, sis au quartier Numétukondji à 100 m après l'hôtel DJIM.

ANNONCE DE DECES

Le chef du village de Vogan-Pédakondji
La famille Dogbévi de Vogan-Pédakondji
La famille Akakpo de Vogan-Assiko
M. Akakpo-Yaovi Koffi Michel, juriste en France
M. Akakpo Komlan Mawuto Alex, AFL Operations Manager à SGS Togo SA
Mlle Akakpo Tassivi Prisca, revendeuse à Lomé
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



Veuve AKAKPO Gbénadé Dorothée, née DOGBEVI
Communément appelée « Doravi »
Revendeuse à Lomé
Survenu le 19 mai 2016 au CHU Campus dans sa 80^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 27 mai 2016
Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire, maison Dogbévi à Vogan-Pédakondji

Samedi 28 mai 2016
Chapelle ardente
Levée du corps
Enterrement au cimetière familial de Vogan-Pédakondji.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Togbui Gali Komlanvi Eblé Akpamé III, chef du village de Batonou
Togbui Assou Aklassou III, chef du canton de Bè
Révérend Père Aziabli Yohanes, curé de la paroisse Marie Mère du Monde de Bè et ses vicaires
M. Tossah Antoine Efoé, chef de la famille Tossah-Accoley, ses frères, sœurs, cousins, cousines, leurs époux, épouses et enfants à Lomé et à l'étranger
Le chef de la famille Duevi Tsibiaku de Légbanou à Aného
M. Sego Komla Tata, chef de la famille Sego à Agoé Adjigo et Ablogamé
Les enfants de la défunte à Lomé et à l'étranger
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



TOSSAH Akoéba Essi Viviane dite « Maman Essi »
Survenu le 3 mai 2016 à la Clinique Biosa dans sa 77^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 27 mai 2016 18 h 30 - 21 h 00 : Veillée de prières et de chants, corps présent dans la maison mortuaire à Lomé

Samedi 28 mai 2016 07 h 00 : Chapelle ardente
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Marie Reine du Monde de Bè, suivie de l'inhumation au cimetière de la Plage.

N.B. : Les salutations d'usage et sortie de deuil dans la maison mortuaire

Dimanche 29 mai 2016 10 h 00 : Messe d'action de grâces en la même église

Maison mortuaire : Domicile de la défunte, rue Photo Kafui en allant au cimetière de Bè Kamalodo.

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Soumdina dans la préfecture de la Kozah
M. Boukpéssi Wiyao, doyen de la famille
Honorables Boukpéssi Esouaba, directeur d'administration générale au P.A.L
M. Béléyi Boukpéssi Yaovi, consultant-Herboriste, guérisseur à Latsa-Tsilada
Profondément touchés par les diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très chère et regrettée, fille, sœur, nièce et mère :



ASSIKI Palanguehèwa Rita
Veuve Béléyi Boukpéssi Koyé
ménagère à Kara
Survenu le lundi 02 mai 2016 au Centre Hospitalier Régional de Kara dans sa 87^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

A Soumdina haut et Agnadé Maison Gnamdè

Jeudi 26 mai 2016 20 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire

Vendredi 27 mai 2016 07 h 00 : Chapelle ardente
08 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique de Somieda

10 h 00 : Inhumation au cimetière familial
14 h 00 : Danse traditionnelle « soo » au domicile de la défunte

Dimanche 29 mai 2016 08 h 00 : Messe d'action de grâces en l'église catholique de Somieda

Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église après la messe
« Seigneur, tu m'as donné le souffle de vie, il t'a plu de le retirer. Amen »

AVIS DE DECES

Le ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique
Le personnel de la Télévision Togolaise
Le chef du village de Douffio
M. Matelot Ewouti, doyen de la famille Apédo et Ewouti à Douffio
Pasteur Matelot Kodjo, de l'église de Pentecôte du Togo à Tchékpo
M. Apédo Komlavi, ses frères et sœurs au Togo, au Bénin, en France et aux USA
Vous annoncent le décès subit de leur très chère et regrettée :



MATELOT Yawavi Edith
Fonctionnaire à la TVT-Lomé
Survenu le 13 mai 2016 à l'hôpital St. Joseph de Datcha dans sa 40^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 27 mai 2016
Veillée de prières et de chants à Douffio (village natal), Maison Matelot à Douffio

Samedi 28 mai 2016
Messe d'enterrement en l'église des Sts. Pierre et Paul de Douffio, suivie de l'inhumation au cimetière familial du village

Dimanche 29 mai 2016
Messe de requiem en l'église des Sts. Pierre et Paul de Douffio

Maison mortuaire : Maison Matelot à Akposso-Komé.

L'ARBRE ET LA VIE

Pour repousser la sécheresse et disposer de pluies en abondance gardons-nous de couper nos arbres.

ANNONCE LEGALE

DEMANDE DE CHANGEMENT DE MATRONYME

Conformément à l'article 13 du Code Togolais des Personnes et de la Famille, messieurs **AWIYA Kokou**, technicien supérieur en télécommunication et **AKOUSSAN Yaovi Dodji**, demeurant à Lomé ont déposé une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à leur nom matronymique celui de **AYELE et de ALI**.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut faire opposition à ce changement de nom dans un délai de **trois (03) mois**.

Fait à Lomé, le 06 Mai 2016

ANNONCE LEGALE

DEMANDE DE CHANGEMENT DE MATRONYME

Conformément à l'article 13 du Code Togolais des Personnes et de la Famille, mademoiselle **ADAMOU Anifatou**, élève demeurant à Lomé a déposé une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom matronymique **BATABA celui de TEENTA**.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut faire opposition à ce changement de nom dans un délai de **trois (03) mois**.

Fait à Lomé, le 23 Mai 2016

EN VENTE A L'EDITOGO

❖ **DIALOGUE SOCIAL = 1 000 F CFA**

❖ **DIALOGUE INTERTOGOLAIS :**

ACCORD POLITIQUE GLOBAL =

1 000 F CFA

ANNONCE LEGALE

DEMANDE DE CHANGEMENT DE PATRONYME

Conformément à l'article 13 du Code Togolais des Personnes et de la Famille, messieurs :

- **KOSSANOU Kouassi** (né le 05 février 1984 à Akoupé Rép. de Côte d'Ivoire)

- **KOSSANOU Théophile** (né le 29 décembre 1975 à Adzopé Rép. de Côte d'Ivoire)

cadres de banque demeurant à Lomé ont déposé une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à leur nom patronymique celui de **DOVI-AMEGBO**.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut faire opposition à ce changement de nom dans un délai de **trois (03) mois**.

Fait à Lomé, le 18 mai 2016



AVIS DE RECRUTEMENT

La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) recrute pour ses Directions Operationnelles :

DEUX (2) ECONOMISTES STATISTICIENS H/F

Mission : Sous la supervision de son responsable hiérarchique, L'économiste statisticien aura pour mission principale :

- La collecte des données qualitatives et/ou quantitatives qu'il présente sous forme de relevé régulier de manière à permettre à la direction d'avoir une vision de son champ d'action ;
- L'analyse des données collectées afin d'établir un modèle, des tendances, un diagnostic, etc.
- L'élaboration des prévisions pour permettre l'adaptation de son entreprise au contexte économique.

Responsabilités et Tâches :

- Définir les méthodes et les outils de traitement de l'information en fonction des moyens, coûts, délais, organisation, ...
- Rechercher les sources d'information économique, technologique, juridique, concurrentielle ;
- Sélectionner les informations et les données (rapports, documentations, médias, enquêtes, ...) ;
- Adapter les outils de traitement statistique de données, réaliser des études et formaliser les résultats ;
- Rédiger l'information produite (études, synthèses, rapports, bulletins, ...) et établir des prévisions, des évaluations, des recommandations, des perspectives, ...
- Présenter et diffuser les résultats des études réalisées ;
- Concevoir des études quantitatives et former les enquêteurs (guide d'entretien, interview, questionnaire, ...) ;
- Piloter et coordonner le déroulement d'une ou plusieurs études (cahier des charges, méthodologie, ...) Conduite de projet ;
- Analyser des données massives, élaborer des modèles explicatifs ou prédictifs et des outils décisionnels (pilotage de la performance, application marketing, ...) ;
- Conseiller sa hiérarchie dans l'interprétation et l'analyse d'études ; Etc...

Profil :

- **Formation :**
 - Titulaire d'une formation de niveau Bac +5 en économie et/ou statistiques, un bac+5 d'une école d'ingénieur avec spécialisation en économie ou gestion ou tous autres diplômes équivalent.
- **Expérience :**
 - Avoir au moins une expérience de 2 ans à un poste similaire en entreprise ou dans un bureau d'étude ;
 - Maîtriser les techniques d'enquêtes et la réglementation en matière de traitement et méthodes statistiques, de bases de données, de langage de programmation etc.
- **Compétences techniques :**
 - Avoir la capacité de conception et de mise en œuvre des projets en utilisant les outils informatiques associés, les techniques de production et les méthodes d'analyse quantitatives /qualitatives de l'information (bases de données, enquêtes), pour des fins décisionnelles ;
 - Avoir une bonne maîtrise en informatiques et des logiciels statistiques (SAS, SPSS, SPHINX) ;
 - La maîtrise de la langue anglaise comme outil de travail serait un atout.
- **Aptitudes et qualités :**
 - Capacités d'analyse et d'anticipation ;
 - Bonnes Capacités rédactionnelles ;
 - Esprit de créativité et d'imagination ;
 - Esprit de persuasion ;
 - Capacités à travailler en équipe et sous pression.

UN (1) INFORMATICIEN DEVELOPPEUR D'APPLICATIONS H/F

Mission :

Sous la supervision de son responsable hiérarchique, l'informaticien développeur d'application aura pour mission principale :

- La mise en place, le suivi et l'exploitation des applications de gestion de l'entreprise ;
- L'analyse, la réalisation et la mise en place des applications spécifiques à l'entreprise en définissant les moyens matériels et logiciels ;
- L'administration des bases de données du système d'information ;
- Le développement des outils et des applications décisionnelles ;
- L'assurance de l'interopérabilité des applications du système d'information.

Responsabilités et Tâches :

Activités de développement

- Rédiger les cahiers des charges, les documentations techniques et fonctionnelles des logiciels ;
- Réaliser des développements logiciels (maquettage, spécification, conception, codage, tests) ;
- Définir l'architecture technique ;
- Développer des tableaux de bord et des statistiques à partir des bases de données existantes. Etc...

Activités d'intégrateur

- Installer les nouveaux applicatifs, gérer le socle applicatif, et les bibliothèques de programme ;
- Intégrer et paramétrer les progiciels utilisés.
- Etc...

- Assurer la veille technologique.
- Assister les utilisateurs.

Profil

- **Formation :**
 - Titulaire d'une formation de niveau Bac +5 en informatique spécialisé dans le développement d'application, ou tous autres diplômes équivalent.
- **Expérience :**
 - Avoir une expérience d'au moins 2 ans à un poste similaire en entreprise.
- **Compétences techniques :**
 - Langages de programmation : JAVA, HTML, PHP, XML, C, etc ;
 - Méthodes : UML 2.0 ou plus ;
 - SGBD : oracle (administration et développement), SQL, PL/SQL, MySQL, PostreSQL, etc ;
 - Réseaux : TCP/IP (installation et configuration) ;
 - Systèmes : Linux, Unix, Windows Server 2003 ou 2008 ;
 - Fortes capacités d'adaptation aux évolutions technologiques.
- **Aptitudes et qualités**
 - Aptitudes à l'animation et à la gestion de projets ;
 - Qualités pédagogiques et capacité à travailler en équipe et sous pression ;
 - Capacités rédactionnelles et esprit de synthèse ;
 - Maîtrise de l'anglais technique ;
 - Rigueur au travail et disponible.

UN (1) JURISTE H/F

Mission :

Sous la supervision de son responsable hiérarchique, le juriste est chargé de suivre les dossiers juridiques concernant l'entreprise principalement en matière d'entreprise et de contentieux.

Il est responsable de la préservation des intérêts juridiques de l'entreprise dans toutes les procédures devant les tribunaux et d'autres instances équivalentes.

Responsabilités et Tâches :

- chargé d'organiser et de suivre administrativement les dossiers en instance devant les Cours et Tribunaux ;
- prendre contact avec les Avocats pour traiter les différents dossiers en leur fournissant toutes les informations ; et anticiper les actions en justice à venir ;
- représenter l'entreprise en cas de convocation de la police, de la gendarmerie ou du parquet ;
- recevoir et exécuter les assignations ou déférer aux convocations ; veiller à l'exécution des décisions de justice ;
- superviser la mise en œuvre des polices d'assurances destinées à couvrir l'entreprise contre les différents risques ;
- Veiller à la sauvegarde des intérêts de l'entreprise à travers les relations avec le courtier et les assureurs ;
- Apporter des réponses juridiques appropriées aux problèmes concernant les relations avec la clientèle et celles avec le personnel ;
- Rechercher et rassembler les textes juridiques relatifs à l'entreprise ;
- Assurer la veille juridique ;
- Participer aux échanges au sein de commissions juridiques d'organismes professionnels,
- Etc...

Profil

- **formation**
 - Titulaire d'une formation de niveau Bac +5 en sciences juridiques, droit ou tous autres diplômes équivalent.
- **expériences**
 - Disposer d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins 2 ans dans un cabinet d'avocat ou d'expertise juridique ou dans un département Juridique d'une entreprise.
- **Compétences techniques**
 - une connaissance approfondie du droit des affaires ;
 - une bonne connaissance des aspects juridiques ;
 - gestion des dossiers contentieux ;
 - gestion des domaines juridiques et fiscaux liés au patrimoine et à la vie économique de l'entreprise ;
 - Participer au montage des modes de financement juridiques.
- **Aptitudes et qualités**
 - une très bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
 - Aisance rédactionnelle ;
 - Bonne capacité de négociation ;
 - Autonomie, rigueur et objectivité ;
 - Capacité d'adaptation (différentes situations et interlocuteurs) ;
 - Discrétion (confidentialité des dossiers) ;
 - Qualités relationnelles.

Merci d'adresser votre dossier de candidature composé de : **une lettre de motivation, un cv actualisé + photo passeport, une photocopie de votre acte de naissance, une photocopie de votre nationalité et les copies de vos attestations et certificats de travail** à l'adresse suivante :

Compagnie Energie Electrique du Togo
Secrétariat du Directeur Général
426, Avenue Mama Fousséni
Lomé - Togo.
Date limite de dépôt de dossiers : 03 juin 2016.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
CABINET
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS ET
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC
N° 0405 / MEFPD/CAB/PRMP-DSP

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail- Liberté - Patrie

Lomé, le 18 Mai 2016

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement	
OBJET DU MARCHÉ	Prestations de Services pour une mission d'assistance technique en informatique au profit de l'Office Togolais des Recettes (OTR)	
REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRES	AMI N° 012/AMI/PAMOCI/2015 du 29 décembre 2015	
DATES DE PUBLICATION	29/12/2015 ; 08/01/2016 et 19/01/2016	
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	08 avril 2016	
NOMBRE DE MANIFESTATIONS OUVERTES ET IDENTITE DES SOUSMISSIONNAIRES	nombre : 07	
	Nom des consultants	Adresse
	Mohamed BEN NASR	19, Rue Ali BEN BECHRI Cité Ettahrir Tunis Tunisie, Tél : +216 99 343 622, E-mail : ben_nasr med@yahoo.fr
	Rodolphe BOURGOIN	3766 rue du Bullion, Montréal, Qc, H2W 2C8, Canada- Tél : +1514 664 4721/ +33 663 69 3100/ +228 99 00 79 79 Courriel :rodolphe@ipsofts.com ; rodolphe@ipsofts.ca
	Djibril KEBE	Tél : (+221) 77 657 81 11/ +(221) 77 940 44 44 E-mail : dkebe81@hotmail.com
	Seydina Moussa NDIAYE	Sacré Coeur 2 N°8613 F Dakar Sénégal Tél : (+221) 77 450 37 71, E-mail : sey dina@seysoo.com
	Baïdy THIONGANE	Almadies Zone 14 BP 2276, Dakar-Sénégal, Tél. : (221) 77 099 30 93, E-mail : thiongane@gmail.com
	Alex NGABONZIZA	16, Résidence du Bénin Lomé Togo,32, Rindiro, Kimronko Kigali Rwanda, Tél; (+228) 93 60 20 23 / (+250) 788 302 158 E-mail : alex ngabonziza@gmail.com ; Skype : nna_alex
Pierre HOUDAGBA	72 BP 242 Cotonou-Bénin, Tél. / (228) 67 08 24 29 E-mail : phoudagba@akasigroup.com	
MONTANT DU MARCHÉ	100 000 000 FCFA HORS TAXES	
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	M. Alex NGABOZIZA : 16, Résidence du Bénin Lomé Togo, 32 Rindiro, Kimronko Kigali Rwanda, Tél. (+228) 93 60 20 23 / (+250) 788 302 158, E-mail:alex.ngabonziza@gmail.com ; Skype : nna_alex	
DELAI D'EXECUTION	Quatorze (14) mois	

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 62 du Code des marchés publics et délégations de service public et ouvre le délai de recours gracieux auprès du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement (MEFD) en vertu de (article 122 du code, puis d'un recours auprès du Comité de règlement des différends de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) en vertu de l'article 125 dudit code.

Personne Responsable des Marchés Publics et Délégations de Service Public
Koffi Mawuéna AMEGAVI

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
CABINET
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS ET
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC
N° 0406 / MEFPD/CAB/PRMP-DSP

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail- Liberté - Patrie

Lomé, le 18 Mai 2016

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement	
OBJET DU MARCHÉ	Fourniture et installation des logiciels de suivi-évaluation et mise en place d'un système de suivi-évaluation destinés à des structures bénéficiaires du PAMOCI	
REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRES	AON n° 02bis/2016/MEFPD/SP-PRPF/PAMOCI du 10 février 2016	
DATES DE PUBLICATION	12/02/2016 : 22/02/2016 et 1 ^{er} /03/2016 dans le Togo-Presse et sur les sites web suivants : www.marchespublics-uemoa.org ; www.marchespublics-togo.com	
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	05 avril 2016	
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES ET IDENTITE DES SOUSMISSIONNAIRES	nombre : 03	
	Nom des consultants	Adresse
	PROSE	4250 SICAP Amitié 3 ; BP 14 Dakar Sénégal, Tél. : (221) 33 865 11 50 Fax : (221) 33 864 51 84 , E-mail : prose@prose.sn
	ST2I	1, Avenue du dollar-Résidence Sidi Mansour Bloc A-Les jardins du Lac II-TUNISIE, Tél. : (216) 71 195 301 ; E-mail : st2i@st2i.com.tn
	SOLUTECH	Bd Jean Paul II, Immeuble ECONOF, Porte 700, 22 BP 176, Lomé-Togo Tél. : 22 48 60 73 / 90 45 51 05 , E-mail : fredbank@hotmail.com
MONTANT DU MARCHÉ	110 500 EUROS HORS TAXES/HORS DOUANES	
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	ST2I : 1, Avenue du dollar-Résidence Siti Monsour Bloc A. Les jardins du Lac II-Tunis TUNISIE, Tél. 5216° 71 195 300 Fax (216) 71 195 301, E-mail stf @ stbicom.tn	
DELAI D'EXECUTION	Trois (03) mois	

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 62 du Code des marchés publics et délégations de service public et ouvre le délai de recours gracieux auprès du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement (MEFD) en vertu de (article 122 du code, puis d'un recours auprès du Comité de règlement des différends de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) en vertu de l'article 125 dudit code.

Personne Responsable des Marchés Publics et Délégations de Service Public
Koffi Mawuéna AMEGAVI

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
CABINET
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS ET
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC
N° 0407/MEFPD/CAB/PRMP-DSP

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Lomé, le 18 mai 2016

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement	
OBJET DU MARCHÉ	Prestations de Services pour une mission d'assistance technique en techniques douanières au profit de l'Office Togolais des Recettes (OTR)	
REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRES	AMI n°009/AMI/PAMOCI/2015 du 29 décembre 2015	
DATE DE PUBLICATION	29/12/2015 ; 08101/2016 et 19/01/2016	
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	04 avril 2016	
NOMBRE DE MANIFESTATIONS OUVERTES ET IDENTITE DES SOUSMISSIONNAIRES	Nombre : 05	
	Nom des consultants	Adresse
	Ahmed Mahmoud Ould BOILIL	BP 3536-Nouakchott Mauritanie, Tél. : (+222) 4 642 01 01 (+222) 3 611 42 09, (+222) 45 21 21 43, E-mail : boilil@yahoo.fr
	Tchapa TCHOUAWOU	B.P. : 1885 Douala Cameroun, Tél. : (+237) 677 709 528, (+237) 696 816 065, E-mail : tchapa_tchouawou@batack.org
	Eugène FATAKANWA	E-mail : gipoussi@yahoo.fr
	Augustin NDIONE	Tél. : (+221) 77 639 92 27 E-mail : augustinndione@yahoo.fr
	Mohamed CHAARI	Cité Riadh Alandalous Ariana, Tél. : (+216) 53 728 262 E-mail : chaarimohamed1@gmail.com
	MONTANT DU MARCHÉ	396 000 DOLLARS US HT/HTVA
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	M. Ahmed Mahmoud Ould BOILIL : B.P. : 3536-Nouakchott Mauritanie, Tél. : (+222) 4 642 01 01 (+222) 3 611 42 09, (+222) 45 21 21 43, E-mail : boilil@yahoo.fr	
DELAI D'EXECUTION	Vingt-quatre (24) mois	

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 62 du Code des marchés publics et délégations de service public et ouvre le délai de recours gracieux auprès du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement (MEFPD) en vertu de l'article 122 du code, puis d'un recours auprès du Comité de règlement des différends de (Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) en vertu de l'article 125 dudit code.

La Personne Responsable des Marchés Publics et Délégations de Service Public
Koffi Mawuéna AMEGAVI

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
CABINET
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC
N° 0408/MEFPD/CAB/PRMP-DSP

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 18 Mai 2016

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère de l'Economie des Finances et de la Planification du Développement	
OBJET DU MARCHÉ	Prestations de Services pour une mission d'assistance technique en taxation au profit de l'Office Togolais des Recettes (OTR)	
REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRES	AMI n°010 bis/AMI/PAMOCI/2015 du 10 février 2016	
DATES DE PUBLICATION	12/02/2016 ; 15/02/2016 et 19/02/2016	
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	08 avril 2016	
NOMBRE DE MANIFESTATIONS OUVERTES ET IDENTITE DES SOUSMISSIONNAIRES	Nombre : 06	
	Nom des consultants	Adresse
	Noureddine FRIAA	10 Rue du Pakistan-1002 Tunis Belvédère, Tunisie, Tél : (00216) 98 335 836, Fax : (00216) 71 831 130 E-mail : friaanoureddine@yahoo.fr Adresse personnelle : Résidence Narjes 2-Cité Elouahet-Ain Zaihouan 2045 El Aouina Tunis
	Kanyarugero Fidèle NGERERO	KK 457 Kigali Rwanda, Tél (domicile) : (00250) 788 307 466, Tél (étranger) : (00228) 99 17 44 44, E-mail : ngererofidèle@yahoo.fr
	Hamouda EL ATROUS	7 rue Elinjez 2083 Cité Elgazalia, Tél : (00216) 95 694 989 / 22 452 796, E-mail : elatroushamouda@il gmail.com
	Charles NIHANGAZA	B.P. : 3799 Bujumbura II, Tél. : 76 772 11 211 E-mail : nihangacharles@yahoo.fr
	Aboubakar NACANABO	Tél. : (00226) 78 30 00 16 / (00226) 70 20 70 37 E-mail : nacanaboaboubakar@yahoo.fr
	David Ulrich Mahugnon DADAGLO	Tél. : (000229) 97 95 33 70 (00229) 95 34 62 35 E-mail : daviddadaglo2210@gmail.com
MONTANT DU MARCHÉ	120 000 EUROS HT/HTVA	
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	M. Charles NIHANGAZA BP 3799 Bujumbura II, Tél. : 76 772 11 211, E-mail : nihangacharles@yahoo.fr	
DELAI D'EXECUTION	Douze (12) mois	

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 62 du Code des marchés publics et délégations de service public et ouvre le délai de recours gracieux auprès du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement (MEFPD) en vertu de l'article 122 du code, puis d'un recours auprès du Comité de règlement des différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) en vertu de l'article 125 dudit code.

Personne Responsable des Marchés Publics et Délégations de Service Public
Koffi Mawuéna AMEGAVI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

SECRETARIAT GENERAL

Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo

Coordination Opérationnelle Déléguée

REPUBLICQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

AAON : N°01T/PADAT-FIDA/COD/2016

Travaux de Construction de 20 abris pour les équipements de transformation dans les Régions Maritime et Plateaux.

1) Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu des financements du Programme pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire Mondiale (GAFSP)/Fonds International pour le Développement Agricole FIDA) pour financer le Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT). Une partie de ce don sera utilisée pour effectuer des paiements au titre du présent Marché de travaux.

2) Le Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT), représenté par sa Coordination Opérationnelle Déléguée (COD) agissant au nom et pour le compte du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique (MAEP), sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction de vingt (20) abris pour équipements de transformation dans les Régions Maritime et Plateaux répartis en quatre (04) lots comme suit :

Lot 1 : Construction de cinq (05) abris pour équipement de transformation dans les Régions Maritime et Plateaux

Lot 2 : Construction de cinq (05) abris pour équipement de transformation dans la Région des Plateaux

Lot 3 : Construction de cinq (05) abris pour équipement de transformation dans la Région des Plateaux

Lot 4 : Construction de cinq (05) abris pour équipement de transformation dans la Région des Plateaux

Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un (01) lot au maximum.

3) La passation de Marchés sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « Directives pour la passation des marchés relatifs aux projets financés par le FIDA et du Code des marchés publics du Togo », et ouvert à tous les soumissionnaires nationaux (Togo) éligibles tels que définis dans lesdites Directives.

4) Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'adresse indiquée au point 7 ci-dessous et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres tous les jours ouvrables de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00, heure GMT. **N.B. : Les entreprises attributaires des marchés publics dont le taux d'exécution n'a pas atteint 70 % ou qui connaissent des difficultés au cours de leur exécution ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel à concurrence.**

5) Les exigences en matière de qualifications sont :

Conditions d'ordre administratif

Les candidats devront être en règle vis-à-vis de l'Administration (voir. IS 11.1 (h) des Données Particulières de l'Appel à Concurrence (DPAC) pour les informations détaillées) ;

Conditions de qualification à postériori

Le soumissionnaire devra satisfaire aux critères de qualification à postériori détaillés à l'annexe A de la section II du dossier d'appel à la concurrence.

6) Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel à concurrence pour les informations détaillées.

7) Les soumissionnaires intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel à concurrence complet en Français ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50.000) F CFA à l'adresse mentionnée au point 8 ci-dessous à partir du **mardi 24 mai 2016**. Le mode de paiement se fera exclusivement en espèces.

8) Les offres constituées d'un (01) original et une (01) copie devront être soumises à l'adresse suivante au plus tard le **mercredi 08 juin 2016 à 09 heures 30 min GMT** :

« Bureau PASSATION DES MARCHES, sis au rez-de-chaussée du bâtiment du Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) » Adresse : 3, Avenus Duisburg B.P. : 341 Lomé - Togo, Tél. : (+228) / 90 14 08 17 / 91 59 77 37

9) La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10) Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaiteraient être présents, dans la **Salle de conférence du Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT) le mercredi 08 juin 2016 à partir de 10 h 00 mn, heure GMT.**

11) Les offres doivent comprendre pour chaque lot, une garantie de soumission (délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance) d'un montant de **sept cent mille (700 000) F CFA.**

12) Le délai de validité des offres est de cent vingt (120) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

13) Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement conforme est évaluée la moins-disante suivant la combinaison la plus avantageuse au maître d'ouvrage et répondant aux critères d'évaluation et de qualification.

14) L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus aux fins de renseignements supplémentaires est :

« Coordination Opérationnelle Déléguée du Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT) sis, dans l'enceinte du Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique (MAEH) »

Adresse : 3, Avenue Duisburg
B.P. : 341 Lomé - Togo ; Tél : 22 21 10 62 ; Fax : 22 21 10 62 ;
E-mail : padat.togo@gmail.com

Fait à Lomé, le 20 mai 2016

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique
Colonnel Ouro-Koura AGADAZI

Section I. Avis d'Appel d'Offres (A.A.O)

AAOO n° 002-2016/MEFPD/SG/DGTCP

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

1. Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement a obtenu un crédit au titre du Budget de l'Etat, Gestion 2016 afin de financer l'achat des fournitures de bureau et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché des fournitures de bureau pour le compte de la direction générale du trésor et de la comptabilité publique.

1. Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement, agissant pour le compte de la direction générale du trésor et de la comptabilité publique, sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures de bureau. Le délai de livraison est de soixante (60) jours à compter de la date de signature du marché. Le présent marché est constitué de deux (02) lots à savoir :

Lot 1 : Diverses fournitures de bureau ;

Lot 2 : Ramettes de papiers blancs.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot. Les variantes ne sont pas autorisées.

2. La Direction générale du trésor et de la comptabilité publique est la destination finale des fournitures de bureau objet du présent appel à concurrence.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouverte à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la direction générale du trésor et de la comptabilité publique 1^{er} étage ; porte 106 ou 108 ; tél. : (228) 22 21 63 30, les matins de 08 heures à 11 heures et les après midis de 15 heures à 17 heures.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- les conditions légales de l'entreprise ;
- les conditions financières de l'entreprise et

- l'expérience de l'entreprise.

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre un paiement d'une somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) francs CFA à la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique sise au 1^{er} étage porte 106 ou 108, les jours ouvrables, les matins de 08 heures à 11 heures 30 minutes et les après midis de 15 heures à 17 heures. Le paiement se fera en espèces contre délivrance d'un reçu et le dossier d'Appel d'offres remis de main à main.

7. Les offres devront être déposées auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics et Délégations de Service Public à la Direction du Matériel et du Transit Administratif, 2^e étage (DIGA II Porte 2 bis/ 8, Avenue Léopold Sédar Senghor au plus tard le 27 juin 2016 à 14 heures 30 minutes. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA. Cette garantie doit être une garantie bancaire.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 27 juin 2016 à 15 heures 00 minute dans la salle de réunion de la Direction du Matériel et du Transit Administratif (bâtiment annexe).

Ville : Lomé, Pays : Togo

Lomé, le 23 mai 2016

Personne Responsable des Marchés Publics

Koffi Mawuéna AMEGAVI

AYA/PF/DMPC

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N°-----/MEPSFP/PRMP/2016

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

AAOO N° 007-2016/MEPSFP/CAB/SG/DAF/PRMP

1. Le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle, dispose des fonds du Budget de l'Etat, Gestion 2016, afin de financer l'acquisition des fournitures, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture et de pose d'équipement électrique solaire au profit des inspections des enseignements préscolaire et primaire de Dankpen et de Kpendjal (IEPP-DANKPEN et IEPP-KPENDJAL).

2. a) Le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison et la pose d'équipement électrique solaire dans les **IEPP-DANKPEN et IEPP-KPENDJAL**.

(Voir les Données Particulières d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).

b) Le présent marché est en lot unique et le délai d'exécution des prestations est de deux (2) mois au maximum pour les deux inspections.

c) Les variantes ne sont pas autorisées.

d) Les fournitures seront livrées et leur pose effectuée sur les sites des inspections des enseignements préscolaire et primaire de Dankpen et de Kpendjal (IEPP-DANKPEN et IEPP-KPENDJAL).

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouverte à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir tous les jours ouvrables, de **08 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures**, des informations auprès du point focal des marchés publics du MEPSFP, 63 rue Aklakou, rez-de chaussée de l'immeuble du MEPSFP Porte DAF N°3, Tél. : 22 22 86 19.

Ville : Lomé

Boîte postale : 01 B.P. : 1393 Lomé

Pays : Togo

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- les conditions légales de l'entreprise ;
- les conditions financières de l'entreprise et
- la capacité technique et l'expérience de l'entreprise.

(Voir les DPAO pour les informations détaillées)

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement sur place le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) F CFA** à l'adresse ci-après : 63, rue Aklakou, 1^{er} étage de l'immeuble du MEPSFP, Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MEPSFP ; Tél. : 22 21 44 32

Ville : Lomé

Boîte postale : 01 B.P. : 1393 Lomé

Pays : Togo.

Le paiement se fera en espèce contre délivrance d'un reçu et remise du DAO.

7. Les offres devront être déposées à l'adresse mentionnée au point 6 du présent avis, au plus tard le **23 juin 2016 à 08 heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de cinq cent mille (500.000) F CFA. Cette garantie doit être une garantie bancaire.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **23 juin 2016 à 08 heures 30 minutes** à l'adresse suivante : Salle de réunion du cabinet, deuxième étage de l'immeuble du MEPSFP.

Fait à Lomé, le 24 mai 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

Togamba BAYOGDA

Section I. Avis d'Appel d'Offres Ouvert (A.A.O.O)

**MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES RELATIONS AVEC
LES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE**

AAOO N°001/2016/MJ RIR/CAB/DAAF Du 24 Mai 2016

1. Le Ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République dispose de fonds du budget général, afin de financer l'équipement du Ministère, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre d'achat de deux véhicules 4x4 double cabine.

2. Le Ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de deux véhicules 4x4 double cabine

Le délai de livraison des véhicules est de quatre semaines au plus tôt et de six semaines au plus tard.

Les variantes ne sont pas autorisées. Le présent marché est en lot unique. Le lieu de livraison est la Direction des Affaires Administratives et Financières.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Mr FIOGAN Dodzi**, adresse ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, Direction des Affaires Administratives et Financières, rue de l'OCAM, tél. : 22 33 48 23/ 90 98 47 62 e-mail : fiogandodzi@yahoo.fr tous les jours ouvrables de 09 heures à 12 heures puis de 15 heures à 17 heures.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Les conditions légales de la société ;
- La situation financière de la société ;
- L'expérience de la société.

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) F CFA, à la comptabilité de la Direction des Affaires Administratives et Financières, (rue de l'OCAM) B.P. : 121 Tél. : 22 33 48 23/ 90 98 47 62. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Comptabilité de la Direction des Affaires Administratives et Financières B.P. : 121- LOME (TOGO) Tél. : (00228) 90 98 47 62 / 22 33 48 23, sise sur la rue de l'OCAM (même enceinte que le ministère de la Sécurité)** au plus tard le **22 juin 2016 à 10 h 00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire, d'un montant de 1 300 000 francs CFA

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **22 juin 2016 à 10 h 30** dans la grande salle de réunion au cabinet du Ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, sur la rue de l'OCAM.

La Personne Responsable des Marchés Publics

YOVO Komi

AVIS DE RECRUTEMENT



Golden Tulip, premier Groupe Hôtellier en Afrique de l'Est en partenariat avec le Groupe CHAGOURY FRERES, préparent l'ouverture de leur premier établissement au Bénin. Le Groupe CHAGOURY fondé en 1979 œuvre dans plusieurs domaines d'activité, et s'est rapidement positionné en leader dans les domaines de Distribution de matériaux, Télécommunications, Industrie sur le marché. Le groupe étend ses activités cette fois dans l'hospitalité et le tourisme en créant la société SOWAFI-BENIN SA. Golden Tulip poursuit son développement d'un maillage d'hôtels dans toutes les métropoles d'Afrique subsaharienne et est déjà présent dans 8 pays d'Afrique subsaharienne, avec 13 hôtels représentant 2020 chambres sous ses marques Tulip Inn, Golden Tulip et Royal Tulip. Louvre Hotels Group poursuit sa stratégie de renforcement en prenant position sur le marché de l'Afrique de l'ouest.

L'hôtel 4 étoiles Golden Tulip Le Diplomate Cotonou comptera 120 chambres et offrira une multitude de services hauts de gamme, incluant restaurant gastronomique, spas, gym et piscine, ainsi qu'une salle polyvalente de 400 places et d'autres salles de conférences.

Pour préparer son lancement la direction de l'hôtel cherche des talents compétents et expérimentés. Les postes à pourvoir s'adressent à des candidats dynamiques et ambitieux bilingues (Français et Anglais couramment à l'oral et à l'écrit).

❖ Un Sales & Marketing Manager (réf: GTDC- S&M-2016)

Sous l'autorité du Directeur Général, vous serez chargé de définir, coordonner et exécuter les plans de vente et marketing en respect des contraintes budgétaires.

Description du poste

- Elaborer et mettre en œuvre les stratégies de vente et le plan marketing et de communication de l'hôtel.
- Réaliser des analyses de marché et mettre en œuvre les plans d'actions.
- Développer le portefeuille clients.

Profil du candidat

- Bac+4/5 en Commerce / Marketing
- Au moins 5 à 7 années d'expérience à un poste similaire
- Expérience fondamentale en Hôtellerie

❖ Chef de Réception (réf: GTDC- CR-2016)

Sous l'autorité du Directeur des Opérations, vous serez garant de la qualité de l'accueil réservé aux clients à la réception et du bon déroulement de leur séjour au sein de l'hôtel.

Description du poste

- Elaborer le planning et coordonner le travail en vue de répondre aux demandes de services divers.
- S'assurer de la qualité de l'accueil et du service réservé aux clients.

Profil du candidat

- BTS en Hôtellerie – Restauration
- Au moins 2 années d'expérience dans les mêmes fonctions
- Bonne connaissance de Opera Fidelio

❖ Executive House Keeper – Gouvernante Générale (réf: GTDC- GG-2016)

Sous l'autorité du Directeur des Opérations, vous serez chargé de superviser, coordonner et organiser le service des chambres.

Description du poste

- Planifier et s'assurer du nettoyage des chambres
- Contrôler les chambres avant l'arrivée des clients
- S'assurer du bien-être et de la sécurité des clients.

Profil du candidat

- Bac+2 en hôtellerie
- Au moins 3 années d'expérience à un poste similaire
- Expérience fondamentale en Hôtellerie

❖ Revenue Manager (réf: GTDC- RM-2016)

Sous l'autorité du Front Office Manager, vous serez chargé de définir et mettre en œuvre une politique tarifaire, veiller sous l'angle des prix, à l'amélioration de la rentabilité et du chiffre d'affaires.

Description du poste

- Mettre en place un retour sur la performance de vente périodique et développer des actions stratégiques.
- Procéder à l'analyse de la concurrence, environnementale, du marché et contrôle de prix.
- Offrir le meilleur prix de vente disponible.

Profil du candidat

- Bac+2 en Action commerciale et Force de Vente
- Au moins 3 à 4 années d'expérience à un poste similaire dans une industrie hôtelière
- Bonne connaissance de OTA's et B to B Business

MINISTERE DE LA SECURITE ET
DE LA PROTECTION CIVILE
COMMISSION DES MARCHES PUBLICS
N°034/2016/MSPC/CMP



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

LOME, le 24 mai 2016

AVIS DE PROROGATION D'APPEL D'OFFRES

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile a, en date du **13 avril 2016**, lancé un Avis d'Appel d'Offres n° 005/MSPC/PRMP/2016 en vue d'inviter les entreprises à soumissionner pour la fourniture des pièces de rechange de véhicule au profit de la Direction Générale de la Police.

Conformément au Décret N°2009-277/PR portant code des marchés publics et délégation de service public, en sa section 10 article 54, stipulant que « lorsque un minimum de trois plis n'a pas été remis aux date et heure limites de réception des offres, l'autorité contractante ouvre un nouveau délai qui ne peut être inférieur

à quinze (15) jours calendaires et qu'elle porte à la connaissance du public. A l'issue de ce nouveau délai, elle peut procéder aux opérations d'ouverture, quel que soit le nombre d'offres reçues ».

A cet effet, la date de dépôt des plis, antérieurement fixée au **24 Mai 2016**, est reportée au **mercredi 08 Juin 2016 à 08 heures** et l'ouverture des plis le même jour à 08 h 30 min.

Pour Le Ministre & PO,
La Personne Responsable des
Marchés Publics

AWA Yawo

Ecobank Transnational Incorporated
Assemblée Générale Mixte

Avis de Convocation

Les actionnaires de la Société Ecobank Transnational Incorporated sont convoqués à la vingt-huitième Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire le **vendredi 17 juin 2016 à 10 heures 30 à la Salle de Conférence du Centre Panafricain Ecobank**, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Approbation des comptes
2. Affectation du résultat
3. Renouvellement du mandat d'un Administrateur
4. Ratification de la cooptation d'Administrateurs
5. Nomination d'Administrateurs
6. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

II. ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Fusion des actions
2. Emission de droits préférentiels de souscription
3. Modification des Statuts

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

La documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au Siège de la Société, 2365, Boulevard du Mono, B.P. : 3261, Lomé, Togo, Fax : (+228) 22 21 51 19, dans les filiales Ecobank et sur le site Internet de la Société (www.ecobank.com) à partir de la date de cette convocation.

Lomé, le 20 mai 2016

Pour le Conseil d'Administration & P.O.,

Samuel K. Ayim, Le Secrétaire Général

La présentation du programme sport et développement au centre d'un atelier

La Coopération Allemande, la GIZ en partenariat avec la Mairie de Kara a organisé un atelier de présentation et de mise en œuvre du Programme Sport et Développement au Togo (Pro Sport) le jeudi 19 mai à Kara.

La rencontre a été une occasion pour les organisateurs de mieux faire connaître le Pro Sport aux acteurs de la commune de Kara et de discuter avec les participants des questions de sa mise en œuvre. Il a été aussi question de leur présenter le Pro Sport qui est une initiative du ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement intitulé «*Plus de place pour le sport-1000 pour l'Afrique*», programme visant la réalisation d'objectifs de développement par le sport au Togo notamment dans les communes de Sokodé, Kpalimé, Tsévié

et de Kara et le renforcement des services sportifs offerts par les dites communes aux citoyens.

Au cours des travaux, les participants ont procédé au classement des terrains identifiés par ordre de priorité selon les critères du Pro Sport dans la commune de Kara, à la prise de mesures de bonne gestion et d'entretien des terrains dans la commune, à l'établissement des critères de distribution de matériels prioritaires pour les disciplines sportives dont le football, basketball, volleyball et handball, et à la détermination des besoins en terme de renforcement des capacités des acteurs impliqués.

Le coordonnateur national du Pro Sport, Akpado Akimbi a précisé que le sport peut favoriser le développement par la production de richesses à partir

des ventes et services liés au sport, la dynamisation du commerce international, le rapprochement des objectifs de développement, le soutien de la croissance des entreprises locales, l'entrepreneuriat et la création d'emplois par la transendance des différences nationales. Selon lui, le sport encourage également les valeurs universelles de loyauté, de respect mutuel et d'amitié et améliore l'état sanitaire et le bien-être social.

Le secrétaire général de la commune de Kara, Soulemana Allassani a remercié la GIZ pour ses actions de développement de la ville de Kara à travers le sport, puis exhorté les acteurs à faire en sorte que le Pro Sport aboutisse par leur volonté et engagement aux côtés de la Coopération Allemande.

(ATOP)

TOURNOI «HAKNOUR SHOP SPORT DIT STOP A LA VIOLENCE A BAFILO

«CDF Haknour» domine «US de Tchonworo» en match d'ouverture

L'équipe de l'école de foot «CDF Haknour» a éliminé l'Union Sportive de Tchonworo (UST) par, 5 tirs au but contre 2 en match d'ouverture du tournoi de football dénommé «Haknour Shop Sport Dit Stop à la Violence» le samedi 14 mai à Bafilo. A la fin du temps réglementaire, le score était de 1 but partout.

Le coup d'envoi de cette compétition sportive a été donné par le préfet d'Assoli Djandjo Bagmalawoé en présence des autorités administratives, politiques, traditionnelles, religieuses et militaires ainsi que des fans du football de Bafilo.

Les deux équipes entament la partie tambour battant avec des tentatives de part et d'autre. Mais les attaquants ont manqué de lucidité jusqu'à la pause où le score est resté vierge. A la reprise les joueurs du CDF Haknour changent

de tactique de jeu en devenant plus offensifs. Ainsi à la 65^e mn, suite à un cafouillage dans la surface de réparation de l'UST, Salim Nadjibou bénéficie d'une passe et ouvre le score.

Galvanisés par ce but, les joueurs du CDF Haknour accentuent la pression pour aggraver le score tandis que UST procède par contre-attaques. Sur l'une d'entre elle, Ibrahim Abdoulaye de l'UST égalise sur coup franc à la 84^e mn. C'est sur ce score de 1 but partout que l'arbitre a donné le coup de sifflot final pour aborder la phase des tirs au but.

A cet exercice, les joueurs de CDF Haknour ont été plus adroits réussissant 5 tirs contre 2 à leur adversaire. La finale de cette compétition est prévue au 5 juin 2016.

Ce tournoi a été organisé par les responsables de l'Ets Haknour Shop en collaboration

avec le district sportif de football de la préfecture d'Assoli. Cette compétition sportive vise d'une part à faire découvrir et connaître la boutique Haknour Shop spécialisée dans la vente des équipements de sport par le public de Bafilo voire d'Assoli, et d'autre part à promouvoir le football et à détecter les meilleurs talents pour renforcer l'équipe de Sara-FC de Bafilo. Il s'agit également par ce tournoi de sensibiliser la jeunesse aux valeurs citoyennes, la non-violence sur les stades, l'esprit du fair-play et le respect de la chose publique. Au total huit équipes de la commune prennent part à cette compétition à éliminations directes.

Le préfet d'Assoli Djandjo Bagmalawoé a convié les joueurs au fair-play et souhaité que le meilleur gagne.

(ATOP)

FOOTBALL

La FIFA renvoie son secrétaire général par intérim

Le ménage continue à la FIFA: son secrétaire général par intérim, l'Allemand Markus Kattner, a été renvoyé lundi, suspecté de «manquements» financiers en lien avec ses fonctions qui pourraient se chiffrer à des millions de dollars.

Sepp Blatter, son ancien président, suspendu 6 ans. Jérôme Valcke, son ancien secrétaire général, licencié puis suspendu 12 ans. Cette fois c'est au tour de l'ancien bras droit de Valcke, l'Allemand Markus Kattner, 45 ans, d'être renvoyé. L'ancien directeur financier a été remercié lundi après qu'une «enquête interne a mis au jour des manquements dans ses responsabilités fiduciaires en lien avec ses fonctions», a annoncé la FIFA.

Il lui est reproché d'avoir touché des bonus énormes, pourtant apparemment prévus dans des additifs à son contrat mais dont les termes étaient gardés secrets au sein de la FIFA et que seules quelques personnes à la FIFA auraient connus et autorisés. «Nous parlons là de sommes importantes, des millions de dollars», a assuré une source proche de l'enquête interne. Ces bonus et autres intéressements auraient été versés entre

2008 et 2014, selon la même source. L'enquête interne, menée notamment par le cabinet Quinn Emmanuel, «porte sur la période 2008 à 2014», a précisé cette source. «Il y avait suffisamment



Markus Kattner, le S-G de la FIFA par intérim remercié pour manquements financiers.

d'éléments pour démontrer des manquements dans ses responsabilités fiduciaires et pour engager une action», a ajouté la même source précisant que «seul un petit groupe de personnes avaient connaissance de ces paiements». Selon

une autre source familière du fonctionnement de la FIFA, ces bonus auraient été décidés et approuvés par la commission des finances de la FIFA, qui décidait de la rémunération du président, du secrétaire général et du secrétaire général adjoint.

Markus Kattner, secrétaire général adjoint et directeur financier de l'institution, assurant les fonctions de secrétaire général par intérim depuis le renvoi mi-septembre du Français Jérôme Valcke, mis en cause dans une affaire de revente de billets au marché noir. Valcke a ensuite été licencié puis suspendu 12 ans.

M. Kattner avait révélé lors du congrès de février que la FIFA connaissait des difficultés financières, avec un exercice 2015 déficitaire de 107 millions d'euros (premières pertes depuis 2002) et un retard important sur les prévisions. Malgré cela, M. Infantino a fait voter par le dernier congrès une hausse de 453 M EUR des aides aux fédérations sur la période 2016/2018. (AFP)

COUPE DE FRANCE

La FFF ouvre une procédure disciplinaire contre l'OM et le PSG

Une procédure disciplinaire a été ouverte par la Fédération Française de Football (FFF) contre l'Olympique de Marseille et le Paris SG après les incidents lors de la finale de la Coupe de France, samedi au Stade de France, à trois semaines de l'Euro-2016.

L'instance «condamne les comportements inacceptables de certains prétendus supporters marseillais et parisiens, à l'intérieur comme à l'extérieur du Stade de France», a-t-elle indiqué dans un communiqué, précisant que «le plan de sécurité mis en place ne correspondait pas intégralement au dispositif définitif prévu pour l'Euro-2016».

Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, qui a annoncé lundi que ces «dysfonctionnements» seront corrigés «sans tarder», a promis à l'avenir de «garantir la fluidité de l'entrée des supporters dans les enceintes sportives, de fiabiliser les contrôles de sécurité par les sociétés de sécurité privées et de sécuriser les sorties de match», dans un communiqué. Ces mesures s'appliqueront également dans les fan-zones, a-t-il précisé,

qui prévoient d'accueillir sept millions de visiteurs dans les dix villes hôtes pendant l'Euro (10 juin-10 juillet). Celle de Paris au Champ de Mars pourra recevoir jusqu'à 92.000 personnes. L'Olympique de Marseille, qui avait connu des débordements dans son enceinte lors d'OM-Bordeaux le 10 avril dernier, avait été frappé d'un huis clos partiel, avec la fermeture des virages Nord et Sud à titre conservatoire lors de ses deux dernières prestations à domicile de la saison contre Nantes et Reims.

L'instance disciplinaire de la Ligue de football professionnel a fermé la semaine dernière ce dossier, considérant que le club olympien avait purgé sa peine avec ces deux matches à huis clos partiel déjà infligés à titre conservatoire.

(AFP)

Brève...

Le défenseur du FC Seville Adil Rami a été convoqué en équipe de France pour la préparation à l'Euro-2016, en attendant de connaître la durée d'indisponibilité exacte de Raphaël Varane touché à la cuisse, a annoncé hier la Fédération française de Football. Varane, pilier de la

défense bleue, souffre d'une lésion musculaire à une cuisse qui devrait à priori le priver de la finale de Ligue des champions samedi avec le Real Madrid et rend incertaine sa participation à l'Euro, au moins pour le match d'ouverture contre la Roumanie le 10 juin au Stade de France.



**DEUX FOIS PLUS DE FOOT
EN CE MOMENT
10 000 FCFA*
LE DECODEUR**

22 22 65 65
COUVERTURE COMPLETE DES CHAMPIONNATS
EUROPEENS ET MONDIAUX

**LES BOUQUETS
CANAL+**

COUVERTURE DU TOURNOI INTERNATIONAL DE RUGBY A LOME

La FTR donne les rudiments nécessaires aux journalistes sportifs

A 4 jours de l'organisation d'un tournoi international de rugby à 7 par Rugby Afrique au stade d'ASFOSA d'Ablogamé et qui regroupera 6 pays dont le Togo, la Fédération Togolaise de Rugby (FTR), en collaboration avec l'Association des Journalistes Sportifs du Togo (AJST) a donné hier, les rudiments nécessaires aux journalistes pour une meilleure couverture médiatique de l'événement.

La vulgarisation et le développement du rugby passe aussi inévitablement par la communica-

des Togolais Ouro Koumeyi et Alain Sedaminou, les journalistes sportifs ont suivi une projection

de formation, le président de l'AJST, M. Aimé Komlan Ekpé a salué la tenue de cette rencontre qui va sûrement apporter un plus aux journalistes pour une meilleure couverture médiatique des événements de rugby.

Pour sa part, le 1^{er} vice-président de la FTR, M. Evariste Bedinadé a rap-



Journalistes sportifs, formateurs et responsables du rugby togolais en photo de groupe.

tion sur cette discipline sportive. Les premiers responsables du rugby togolais ont bien compris cet impératif. C'est pourquoi et surtout à 4 jours d'un grand tournoi de la zone ouest Afrique qui regroupera le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Niger et le Togo, un séminaire de formation a été organisé hier à l'intention des journalistes sportifs.

Sous donc la houlette du technicien français Cyrille Chapelle, assisté

commentée. A travers celle-ci, les hommes des médias ont spécifiquement été outillés sur l'aire même de jeu, les lignes, les joueurs ainsi que sur l'essai, la pénalité et la mêlée. De même, avec le formateur, les journalistes ont pu faire un parallèle entre le rugby à 7 et le rugby à 15. Les passes à la main, les plaquages, la mêlée fermée, les gestes de l'arbitre ont été également passés au peigne fin.

Au terme de la séance

pelé l'objectif du séminaire qui est de permettre aux journalistes de mieux faire leur travail. Il a saisi l'occasion pour égrener le reste des activités annuelles de la fédération. Il s'agit entre autres du championnat du rugby à 15, des activités autour du programme des enfants lancées par Rugby Afrique, la formation des professeurs d'EPS ainsi que des activités au profit du rugby féminin.

Siméon EGBADE

CHAMPIONNAT JUNIOR DE JEU D'ECHECS

Junior Agbodo conserve son titre

La deuxième édition du championnat junior de jeu d'Echecs s'est tenue samedi dernier à l'Ecole Internationale Togo-Turquie (EITT) de Lomé. Organisée par l'association « Roi Soleil » Chess Club et l'EITT, en collaboration avec la Fédération Togolaise Des Echecs (FTDE), elle a connu la participation des joueurs issus des établissements de Lomé. A l'issue des confrontations, junior Agbodo a été champion.

Les participants sont des joueurs scolaires issus de 10 écoles de Lomé où le jeu d'Echecs est intégré au programme académique. Il s'agit de l'Ecole

jeu possède toutes les qualités académiques d'une science exacte basée sur le raisonnement et la logique. En outre, le jeu d'Echecs est considéré comme un

le niveau de la compétition est élevé et que le meilleur joueur a pu avoir 7/7 de points. Le jeu d'Echecs développe la réflexion selon lui. Contrairement au jeu de dames, il se pratique sur 64 cases à raison 8 de chaque côté a-t-il précisé. Au lieu des pions, les joueurs utilisent des figurines, des pièces qui symbolisent deux royaumes, a fait savoir M. Noël Enyonam



Les joueurs primés et les organisateurs du championnat, à l'issue de la compétition.

Internationale Togo Turquie (EITT), des écoles les sages, la Fabienne et bien d'autres. Les joueurs ont passé 4 premiers rounds de 15 minutes avant de conclure la compétition avec 3 autres portant le nombre total à 7. Pour la deuxième fois consécutive, le joueur Junior Agbodo a enlevé le premier prix de ce championnat initié pour renforcer les valeurs socio-culturelles et les relations interscolaires. Il a reçu une coupe et une enveloppe. Au total 20 joueurs ont été primés. C'était sous la supervision du moniteur du Jeu d'Echecs M. Mubarak Okoro qui a souligné que ce

outil pédagogique important et aussi, est un facteur d'intégration sociale.

Le directeur de l'EITT, M. Yasar Ramazan s'est dit satisfait du résultat de ce championnat que Agoë Nyivé aura l'honneur d'accueillir l'édition prochaine. Il a félicité les joueurs et a précisé que le jeu d'Echecs est un sport cérébral qui développe les sens.

Pour sa part, le secrétaire général de la Fédération Togolaise Des Echecs (FTDE), M. Noël Enyonam Sewa Fumey a indiqué que

Sewa Fumey. « La victoire s'obtient lorsqu'on arrive à vaincre le roi. C'est ce qui fait toute la difficulté du jeu d'Echecs parce qu'il n'y a pas ici question de matériel mais plutôt d'une stratégie pour arriver à mettre la main sur le roi du camp adverse », a-t-il précisé.

C'est un jeu qui fait appel à toutes les capacités intellectuelles possibles en mémorisation, en analyse, en réflexion et qui est bien conseillé aux scolaires, a conclu M. Fumey.

Cyril EKPAWOU

L'Argentine veut organiser le Mondial en 2027

L'Argentine veut organiser le mondial de rugby en 2027, a annoncé lundi le président argentin Mauricio Macri.

«La décision correspond à notre objectif d'organiser de grands événements sportifs susceptibles d'attirer des touristes, des investissements et stimuler le développement d'infrastructures pour la population», a déclaré M. Macri après un entretien avec le futur numéro 2 du World Rugby, Agustin Pichot. La

France, l'Irlande, l'Italie et l'Afrique du sud sont les quatre nations en lice pour l'organisation de la Coupe du monde 2023.

Mauricio Macri, ancien président du club de football de Boca Juniors, compte officialiser la candidature de l'Argentine en octobre, lorsque les dirigeants du rugby mondial se rendront à

Buenos Aires à l'occasion de la rencontre de Four Nations Argentine-Nouvelle-Zélande. Macri a salué l'ascension de Pichot dans les instances du rugby international. Les Pumas ont atteint en 2015 les demi-finales de la Coupe du monde de rugby et se sont imposés ces dernières années comme une sélection de premier rang. L'Argentine compte peu de stades de rugby de grande capacité, mais une multitude de

stades de football.

Buenos Aires accueillera en 2018 les JO de la jeunesse. Actuellement, le pays sud-américain reçoit chaque année une épreuve du championnat du monde de rallye WRC, la discipline que domine le Français Sébastien Ogier, et un grand prix de Moto GP. Terres de football avant tout, l'Argentine et l'Uruguay souhaitent organiser ensemble le Mondial de football 2030. (AFP)

Togo-Presse

Directeur de Publication
Directeur de la Rédaction
Rédacteur en chef
Secrétaire général de la Rédaction
Actualités nationales et Reportages
Etranger
Sport
Directeur de la Production et de la Qualité
Directeur Commercial

Rémy Banafey ASSIH
Anoumou KATE-AZIAGLO
Kossi N'BOUKE
Essohanem ASSOUMATINE
Komlan Ayodou DENGUEWA
Messan GOLI
Siméon EGBADE
Kokou HOUSSOU
Pizikilé Komi TCHALLA

Edité et imprimé par
La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)
Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08
Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66
B.P. : 891 LOME (TOGO) www.togopresse.tg